

Compte rendu administratif et financier de l'exercice 2012

Ville de Vernier

Sommaire

Généralités – Autorités

Avant-propos du Conseil administratif	5
Conseil municipal	6
Séances plénières du Conseil municipal	8–12
Organisation générale	13
Conseil administratif	14

Dicastères de Thierry Apothéloz

Cohésion sociale	18
Petite enfance	22
Police municipale	26
Sécurité civile	30
Espaces verts	34
Voirie et cimetières	36
Récupération	38
Equipements	39

Dicastères de Yvan Rochat

Aménagement du territoire	42
Génie civil	46
Projets	48
Bâtiments	51
Mobilité et développement durable	53
Energie	57
Communication	61
Ecoles et locations	64

Dicastères de Pierre Ronget

Finances	68
Ressources humaines	71
Etat civil	75
Culture et bibliothèques	78
Sports	84
Informatique et télécommunications	86

Comptes et tableaux

Rapport de l'organe de contrôle	88
Résumé du compte de fonctionnement 2012 (classification fonctionnelle)	90
Résumé du compte de fonctionnement 2012 (classification par natures)	91
Bilan au 31 décembre 2012	92
Crédits d'investissements – Travaux en cours	94
Situation des emprunts	98
Taxe professionnelle communale	99
Etat des fonds spéciaux	100
Compte d'exploitation de la piscine du Lignon	101
Comptes d'exploitation des Tennis d'Aire et de Vernier	102
Fondation des Maisons Communales de Vernier	103
Fondation Vernier-Signal: Bilan au 31.12.2012	104
Fondation Vernier-Signal: Compte perte et profits 2012	105

Avant-propos

du Conseil administratif

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ce compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 présente un rapport financier détaillé ainsi qu'une vue d'ensemble des actions réalisées par l'administration. Chaque activité révèle la volonté de porter une attention particulière au développement harmonieux de la vie locale et au renforcement du « vivre ensemble ».

Sur le plan financier, l'année 2012 présente le meilleur résultat enregistré après 14 ans de chiffres positifs. Avec un excédent de revenus de près de 11 millions, l'année 2012 se boucle par un résultat record qui provient essentiellement des recettes fiscales des entreprises domiciliées sur la commune. Les charges de fonctionnement ont été bien maîtrisées à l'instar de ces dernières années et sont même légèrement inférieures à celles prévues lors du vote du budget.

Si ces résultats sont le reflet de la politique financière rigoureuse mise en place par les autorités, ces dernières sont conscientes qu'elles restent confrontées à de nombreux défis sociaux, environnementaux et économiques.

En effet, il ne faut pas oublier que les ressources financières de Vernier pourront être touchées par les projets de réforme fiscale à l'étude au niveau cantonal : abolition de la taxe professionnelle, révision de l'imposition des personnes morales, toutes mesures entraînant une baisse substantielle des revenus. Par ailleurs, à cela s'ajoute un taux de chômage très élevé ainsi qu'une fiscalité communale les plus lourdes du canton.

La prudence reste donc de mise pour les autorités qui, pour assurer les investissements indispensables au développement durable de la commune, continueront à œuvrer de manière soutenue à la diminution de la dette tout en fournissant des prestations diversifiées et de qualité à la population verniolane.

Ce rapport de synthèse permet à tout citoyen de prendre connaissance des actions réalisées et des moyens mis en oeuvre par l'administration municipale pour développer de manière soutenue une gestion saine et innovante de la collectivité en collaboration avec une multitude de partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

Pour assurer les prestations et répondre de manière optimale aux besoins de la population toujours croissante, les autorités et les services municipaux portent et porteront au quotidien les valeurs d'engagement, de respect et de dynamisme.

Merci aux citoyens et partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent.

Yvan Rochat, Maire (juin 2012 – mai 2013)

Pierre Ronget, Conseiller administratif

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif

Conseil municipal

Législature 2011–2015

Situation au 31.12.2012

Parti	Nom, Prénom	Année d'entrée en fonction
Verts	AHMARI TALEGHANI Leyla	2007
Socialiste	ANOR Catherine	2007
Verts	BOHLER Eric	2007
Socialiste	BOTI KIESE Delfino	2003
PLR	BRON Gilles-Olivier	2008
MCG	BROUTY Olivier	2011
Socialiste	BUSSIEN Monique	2002
Socialiste	CARNINO Martin	2011
MCG	CERUTTI Thierry	2011
Socialiste	CHEVALLEY Anne	2007
Socialiste	CHIARADONNA Denis	1996
Verts	CHILLIER Xavier	2011
UDC	CORNUT Stéphane	2007
MCG	FELLEGI Gabriel	2011
MCG	FRIEDER Marc	2011
MCG	FRIEDER Maria Pilar	2011
Socialiste	GAULIN Maria	2007
Socialiste	HERRERA Eduardo	2003
Socialiste	JAQUET Jean-Claude	2008
MCG	JEANNERET Laurent	2012
UDC	KAELIN Ruth	2003
Verts	MATOSHI Ali	2011
PLR	MATTENBERGER Monique	2003
UDC	MEISSNER Christina	2011
UDC	MEYER Mikaël	2012
Socialiste	MORET Roland	1992
Socialiste	NDIAYE, Ndiémé	2012
MCG	NOBS Cyril	2011
MCG	NOËL Daniel	2011
MCG	RENAUD Michel	2011
Socialiste	REVUELTA Andrés	2007
MCG	ROCH Ana	2011
PLR	RUFFIEUX Sébastien	2011
Verts	SCHAUFELBERGER Esther	2011
Socialiste	SOPI Valdete	2011
MCG	SOTOMAYOR André	2011
Socialiste	STEGER Barbara	2008

Composition du bureau du Conseil municipal

Juin 2012– Mai 2013



Président
Denis CHIARADONNA
Socialiste



Premier Vice-Président
Xavier CHILLIER
Verts



Deuxième Vice-Présidente
Christina MEISSNER
UDC



Secrétaire
Monique MATTENBERGER
PLR

Séances plénières du Conseil municipal

Décisions du Conseil municipal du 31 janvier 2012

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité et renvoi au Conseil administratif de la pétition PE 608 - 11.04 «Moins de citerne et plus de sécurité à Vernier».

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité et renvoi au Conseil administratif de la pétition PE 623 – 11.05 «Non au blocage du regroupement des citerne – Oui aux logements et emplois dans les quartiers de Châtelaine et Blandonnet».

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité de la motion «Récompensons nos jeunes talents!».

Acceptation par 16 OUI, 2 NON et 14 abstentions de la motion «Adhésion à la communauté d'intérêt écologie et marché suisse (CIEM)».

Décision par 28 OUI, 1 NON et 3 abstentions de la modification de la directive no 3 aux rapporteur(e)s des commissions municipales. De façon à garantir l'objectivité des rapports, ces derniers ne mentionneront pas les noms des commissaires qui s'expriment, seule leur appartenance politique est indiquée.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité et renvoi au Conseil administratif de la pétition PE 113 – 12.01 «Plan directeur cantonal 2011 – 2030».

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 126000.– destiné à la réalisation de divers aménagements extérieurs pour l'Eclipse.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité de la motion «Agissons contre l'illettrisme dans la commune de Vernier».

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité de la motion «Plaque Maulini» qui invite le Conseil administratif à apposer, au titre de marque de reconnaissance, une plaque sur ou dans le bâtiment du Pavillon de l'enfance de Vernier-village et de l'École allemande de Genève intitulée: «Espace cédé par la famille Maulini» ou tout autre libellé qu'il convient.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité de la motion «Vernier oublié à ne pas oublier» qui invite le Conseil administratif à étudier la possibilité de créer une exposition permanente sur le passé et le présent de Vernier.

Acceptation par 28 OUI et 3 NON de la motion «Visibilité et sécurité pour nos APM: ça passe enfin la rampe?».

Refus par 20 NON et 12 abstentions de la motion M 073 – 11.11, «Pour une optimisation des achats publics».

Refus par 15 NON, 12 OUI et 5 abstentions de la délibération administrative DA 099 – 11.12, «Rénovation des salles du Conseil administratif et du Conseil municipal».

Décisions du Conseil municipal du 6 mars 2012

Ouverture par 31 OUI et 3 abstentions d'un crédit de CHF 70 000.– destiné à la réalisation d'un aménagement paysager au carrefour de Vernier-place.

Ouverture par 34 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 645 100.– destiné à l'assainissement de l'éclairage public à vapeur de mercure.

Ouverture par 34 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 432 000.– destiné à la réalisation de divers aménagements des cheminements piétonniers au bord du Rhône.

Ouverture par 34 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 4 760 000.– destiné à la rénovation des immeubles 13-23 rue du Village.

Acceptation par 34 OUI, soit à l'unanimité de la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2011-2015. Le Conseil municipal décide le représentant de l'Union démocratique du centre (UDC) dans les comités de pilotage des Contrats de quartier d'Aire-Le Lignon, des Avanchets et de Châtelaine désigné par le Conseil municipal pour le reste de la législature 2011-2015 est Monsieur Mikaël MEYER.

Refus par 16 NON, 6 OUI et 12 abstentions de la résolution R 283 – 12.12, «Exhortation du Conseil municipal» d'introduire dans le règlement du Conseil municipal un article imposant qu'à l'ouverture de chaque séance plénière du Conseil municipal soit prononcée une exhortation rappelant aux Conseillers municipaux leur devoir de remplir consciencieusement leur mandat dans l'intérêt des citoyens

qui les ont élus. De ce fait, la DM 306 – 13.03 Modification du règlement du CM qui contenait la demande faite par la susdite résolution, a été amendée afin d'ôter l'article y relatif.

Décisions du Conseil municipal du 17 avril 2012

Préavis favorable par 34 OUI, soit à l'unanimité au projet de modification du régime de zones de construction, selon plan No 29'696-540, pour la création d'une zone de développement 4A affectée à la construction d'une structure d'accueil intermédiaire, sous forme d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), sur les parcelles N° 639, 640, 641 et 642, feuille cadastrale 29 de la commune de Vernier, d'une surface totale de 19 077 m², sous conditions que les principes indiqués dans la lettre de Mark Muller du 31 mai 2011 ainsi que les aspects de la convention liant la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) et la Ville de Vernier soient respectés lors du développement du projet.

Préavis favorable par 18 OUI, 13 NON et 2 abstentions au projet de modification du régime de zones de construction, selon plan No 29'794-540, pour la création de quatre zones de développement 3 et d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et d'une zone sportive sur la commune de Vernier sur les parcelles Nos 467, 468, 2'706, 2'738, 2'792, 3'710, 3'711, 4'221, 4'222 et pour partie Nos 2'705, 3'290 des feuillets cadastraux Nos 16, 19, 21 et 35. La parcelle No 3'901 du domaine public communal est également incluse dans le périmètre, de même que les parcelles Nos 3'908, 3'914 et, pour partie, No 3'965 pour les voiries relevant de la commune, situé entre la route de Vernier et la route de l'Usine-à-Gaz, sous condition que le développement du projet tienne compte des exigences formulées dans le préavis à la DR 18'231, lequel préavis fait partie intégrante de la présente décision.

Préavis favorable sous conditions par 19 OUI, 14 NON et 1 abstention au projet de plan localisé de quartier no 29'819-540,

relatif aux parcelles n° 4220, 4221 et 4222, feuille 19 du cadastre de Vernier.

Ouverture par 33 OUI et 1 abstention d'un crédit de CHF 1 72 000.– destiné au remplacement du revêtement et à l'éclairage du terrain de football A au centre sportif d'Aïre.

Acceptation par 34 OUI, soit à l'unanimité de la motion « Vernier street par'Art – pour que l'art à Vernier descende dans la rue ».

Acceptation par 34 OUI, soit à l'unanimité de la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2011-2015. Le Conseil municipal décide le représentant du groupe des Verts dans le comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets désigné par le Conseil municipal pour le reste de la législature 2011-2015 est Monsieur Ali MATOSHI.

Acceptation par 30 OUI et 2 abstentions de la motion « Au royaume des aiguilleurs du ciel, ne perdons pas notre aiguillon », soit d'entreprendre avec les autres communes riveraines une démarche concertée pour obtenir des informations claires de la part de l'Aéroport et du Canton sur la stratégie de développement poursuivie par l'Aéroport International de Genève.

Acceptation par 22 OUI et 10 abstentions de la motion « Non au gaz de schiste ».

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité de s'opposer à la résolution « pour la défense de la 5^e zone villas », soit de s'opposer au projet de loi 10891 modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) (L 5 05) (Préserver la zone de villas) dans sa forme actuelle.

Refus par 19 NON, 12 OUI et 3 abstentions de la motion M 135 – 12.03, Euro foot 2012.

Décisions du Conseil municipal du 15 mai 2012

Ouverture par 20 OUI et 12 abstentions d'un crédit de CHF 175 000.– destiné à la mise en place d'une zone bleue avec macarons au quartier de Châtelaine-Concorde.

Acceptation par 19 OUI et 9 NON des crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2011 pour un montant de CHF 3 938 892.04.

Approbation par 23 OUI et 3 abstentions des comptes de fonctionnement et des investissements de l'exercice 2011.

Approbation par 26 OUI, soit à l'unanimité des comptes 2011 de la Fondation Communale Vernier-Signal.

Approbation par 27 OUI, soit à l'unanimité des comptes 2011 de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV).

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité de la motion « Protégeons les cyclistes à Châtelaine ».

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité de la motion « Biennales des arts contemporains aux Libellules : le bal aura-t-il lieu ? ».

Acceptation par 17 OUI, 10 NON et 2 abstentions de la motion « 2013, fêtons l'arrivée des habitants du nouveau quartier Gordon-Bennett ».

Acceptation par 19 OUI et 7 NON de la motion invitant le Conseil administratif à explorer, avec la Ville de Genève et le Canton, la faisabilité et les modalités possibles de doter le quartier de la Concorde d'un établissement scolaire, de locaux parascolaires ainsi que d'une crèche intercommunale.

Décisions du Conseil municipal du 29 mai 2012

Acceptation par 18 OUI et 17 NON d'exercer son droit de préemption en vue de l'achat de la parcelle 2805, fe 43, du cadastre de la commune de Vernier, sise chemin des Myosotis 9 pour y réaliser des logements et ouverture d'un crédit de CHF 2 800 000.–, permettant l'acquisition de la parcelle concernée.

Décisions du Conseil municipal du 26 et 28 juin 2012

Ouverture par 29 OUI et 2 abstentions d'un crédit de CHF 85 000.– destiné à des études préliminaires pour la réalisation d'une salle de spectacles.

Ouverture par 29 OUI et 2 abstentions d'un crédit de CHF 255 000.– destiné à l'assainissement du boulodrome du Lignon.

Acceptation par 29 OUI, 1 NON et 1 abstention de la motion « Le préau d'école des Ranches n'est pas un urinoir ! ».

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité du projet de résolution demandant l'octroi d'un véritable droit de co-décision de l'ensemble des communes du canton sur la gestion du futur Service de Protection et de Sauvetage de Genève (S.P.S.G.) ainsi que des garanties sur la pérennité des sapeurs-pompiers volontaires, dans leur mission décrite dans le concept Sapeurs-Pompiers 21 actuel.

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité du projet de résolution « MOA, un emplacement inadéquat ».

Acceptation par 28 OUI et 1 NON la motion « Alors, on la fait cette mise à banc ? », pour l'étude et la mise en place de-s banc-s public-s adapté-s aux personnes âgées autour de l'EMS de La Châtelaine.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 157 000.– destiné à la réfection de la toiture de la salle de gymnastique de l'école des Libellules.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité de la vente par la Ville de Vernier à la Société Immobilière Vernier-les-Crêts et à la Société Coopérative MIGROS-Genève de la parcelle 3597, feuille 46 du cadastre de Vernier.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité de la modification de servitudes et la constitution de nouvelles servitudes sur les parcelles 5257 et 3597, propriété de la Ville de Vernier, au profit de la parcelle 5256, Fe 46 du cadastre de Vernier, sises route de Peney / Route de Montfleur.

Acceptation par 16 OUI et 11 NON de la résolution « Cinémas Pathé Balexert : pas d'entreprise voyou sur Vernier ! Soutenons le 7^e art mais pas à n'importe

quel prix!» pour le soutient des employés de Pathé Cinémas.

Acceptation par 25 OUI, soit à l'unanimité de la résolution «Pour un cycle d'orientation répondant aux normes de sécurité», soit soutenir l'association des parents d'élèves du CO Renard dans leur démarche auprès des autorités cantonales pour que les travaux de réfection nécessaires soient effectués dans les meilleurs délais.

Décisions du Conseil municipal du 4 septembre 2012

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité de la motion «Jouer c'est apprendre la vie» pour l'étude et la mise en place d'une ludothèque aux Libellules avec la création d'un groupe de travail formé d'habitants.

Acceptation par 20 OUI, 2 NON et 7 abstentions de la résolution «Pour la fermeture au trafic de transit du Chemin Mouille-Galand».

Décisions du Conseil municipal du 2 octobre 2012

Décision par 33 OUI, soit à l'unanimité de renvoyer la pétition PE 005 – 07.06 «Pour des abonnements TPG moins chers pour les élèves scolarisés au C.O.» au Conseil administratif en le priant de transmettre la demande associée à la pétition pour la gratuité des transports scolaires pour tous les enfants fréquentant les cycles d'orientation du Canton de Genève, à la présidence de l'Association des communes genevoises, aux TPG, ainsi qu'à la Conseillère d'État en charge de la mobilité.

Ouverture par 17 OUI, 13 NON et 3 abstentions d'un crédit d'investissement de CHF 1 000 000.– destiné à l'acquisition et à l'installation de 10 stations de vélos en libre service sur le territoire de la Ville de Vernier.

Ouverture par 33 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 200 000.– destiné à la réfection de parties des chemins de Champ-Prévost, de Poussy, Du-Villard, des Anémones, des Sellières et de l'avenue du Lignon.

Décision par 33 OUI, soit à l'unanimité d'augmenter de 1,5 unités de travail la délégation à l'emploi, soit 0,75 unités dès 2012 et 0,75 unités dès 2013 ainsi que d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 38 500.– sous la rubrique 58.301 du budget de fonctionnement 2012 destiné à couvrir les frais de cet engagement.

Préavis favorable par 32 OUI et 1 abstention au projet de modification du régime de zones de construction, selon plan No 29'823-540, pour la création d'une zone de développement 3 sur la Commune de Vernier sur les parcelles Nos 495, 489, 2616 et 2615, de la feuille cadastrale No 23 ainsi que d'engager une concertation suivie avec les propriétaires des parcelles concernées et avoisinantes pour l'élaboration du PLQ.

Acceptation par 30 OUI, 1 NON et 2 abstentions d'étudier la possibilité de réaliser un étang dans le quartier des Libellules.

Ouverture par 17 OUI, 12 NON et 4 abstentions d'un crédit de CHF 250 000.– destiné au renouvellement des décorations de Noël.

Acceptation par 30 OUI et 3 abstentions de la motion «Lutte contre les tags et graffitis sauvages: pour faire évoluer et compléter notre opération «façade nette». Soit intégrer dans le budget de fonctionnement 2013 CHF 38 000.– afin de procéder au nettoyage gratuit et systématique de tout graffiti ou tag non autorisé sur toutes les surfaces visibles depuis le domaine public jusqu'à une hauteur de 4 mètres à partir du niveau du sol ainsi que de prévoir au budget des années suivantes CHF 8 000.– pour l'entretien desdites façades.

Acceptation par 19 OUI, 13 NON et 2 abstentions d'exercer son droit de préemption en vue de l'achat de la parcelle 2294, fe 20, du cadastre de Vernier, sise chemin du Croissant 7 pour y réaliser des logements.

Acceptation par 27 OUI, 4 NON et 2 abstentions de la motion «Pour remettre le sport au centre de la Cité: des fitness à Vernier» demandant d'étudier la faisabilité d'installations de Fitness urbain réparties dans les différents pôles de la Commune (Lignon, Avanchets, Vernier-Village, Libellules, Châtelaine).

Acceptation par 27 OUI et 4 abstentions de la motion «Journée annuelle des

entreprises verniolanes» demandant de présenter un projet pour la réalisation de cette journée.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité de la résolution «La Commune de Vernier participe à la campagne de l'USAM «J'achète en Suisse» – Passons de la parole aux actes privilégier l'achat de produits suisses».

Acceptation par 13 OUI, 2 NON et 14 abstentions de la résolution visant à s'opposer avec force à la ratification par les Chambres fédérales de la Convention de double imposition entre la Confédération suisse et la République française en matière d'impôt sur les successions, telle que paraphée le 5 juillet 2012 par le Conseil fédéral.

Retrait de la motion M 184 – 12.05 Urgence à la délégation à l'emploi – Suite au vote de la DM 210 A – Renforçons l'insertion professionnelle à Vernier.

Retrait par les déposants du projet de délibération municipale DM 254 – 12.10 FC Vernier – 2^e ligue.

Refus de prise en considération de la motion M 239 – 12.10 Pour une administration au service de la population – Vernier une ville pas commune.

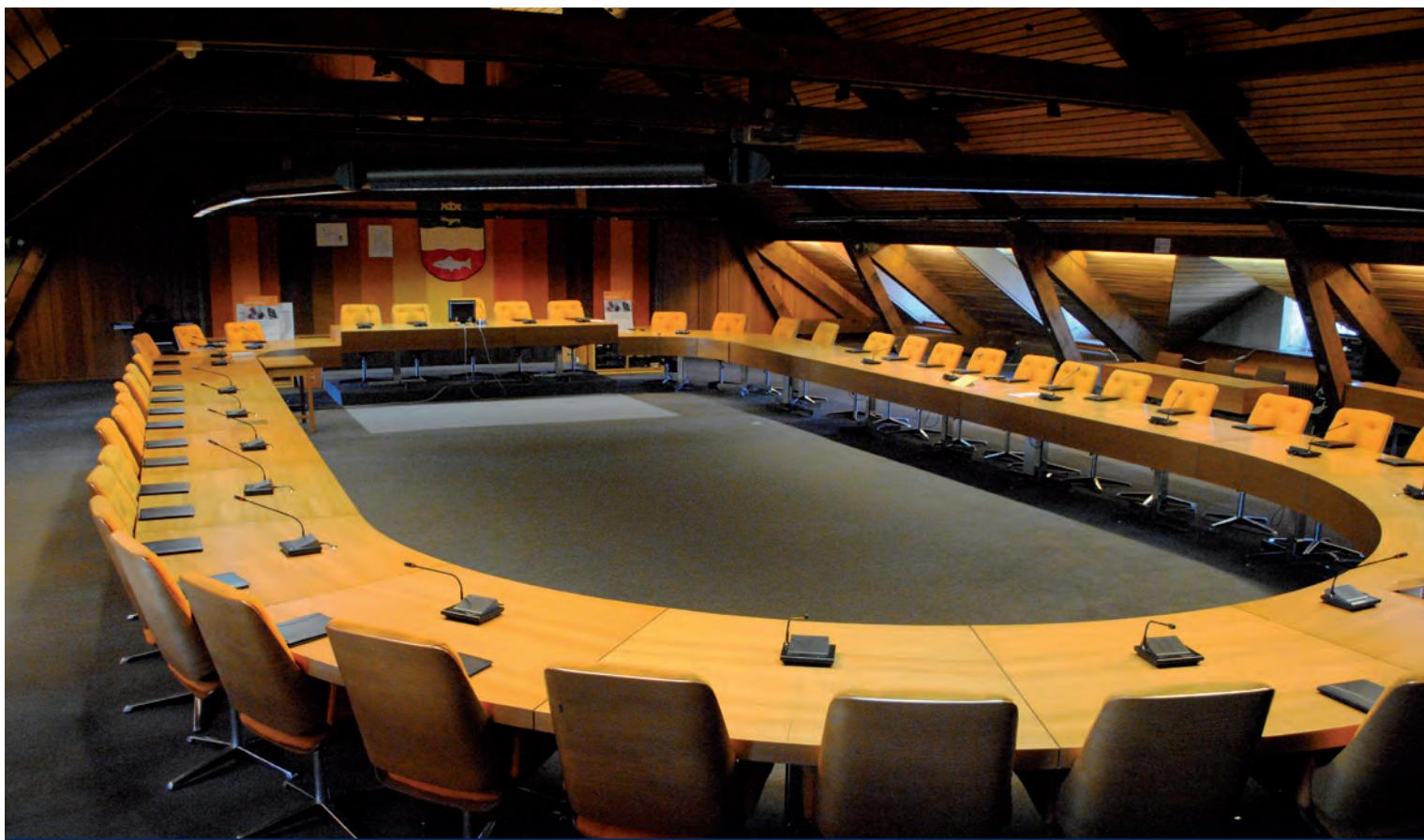
Refus de prise en considération de la motion M 241 – 12.10 Un gradin au stade de football de Vernier afin d'accueillir les supporters.

Refus de prise en considération de la motion M 242 – 12.10 Un centre sportif pour la pratique des sports de raquettes digne de VERNIER, une ville pas commune.

Refus de prise en considération de la motion M 243 – 12.10 Une ligne budgétaire pour promouvoir la 2^e ligue inter du FC Vernier.

Refus de prise en considération de la motion M 244 – 12.10 Un centre sportif pour le FC Vernier et le FC Avanchet digne de notre ville pas commune.

Retrait par les déposants de la motion M 245 – 12.10 Pour la création d'un service public de transport à la demande en faveur des personnes âgées et des voyageurs avec handicap de Vernier.



Décisions du Conseil municipal du 13 et 15 novembre 2012

Acceptation par 17 OUI et 14 NON du budget 2013.

Acceptation par 22 OUI, soit à l'unanimité de la motion « Nos poubelles sont notre miroir, et ce que nous faisons de nos déchets, celui de notre civilisation. Améliorons tous ensemble notre image déplorable ».

Acceptation par 13 OUI et 11 NON de la motion « Présence d'APM et vidéoprotection – Action » demandant une présentation d'un concept global de la sécurité et salubrité communale.

Acceptation par 24 OUI, soit à l'unanimité de la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2011-2015. Le Conseil municipal décide le représentant du Mouvement citoyens genevois (MCG) au Conseil de fondation de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) désigné par le Conseil municipal pour le restant de la législature 2011-2015 est Monsieur Filipe OLIVEIRA; le représentant du Mouvement citoyens genevois (MCG) au Conseil d'administration de la Fondation Vernier-Signal désigné par le Conseil municipal pour le

restant de la législature 2011-2015 est Monsieur Rui Manuel OLIVEIRA.

Décision par 24 OUI, soit à l'unanimité de renvoyer la pétition PE 259 – 12.11 « Soutien à Madame Isabelle MIGRAINE, travailleuse sociale hors murs » au Conseil administratif pour traitement.

Ouverture par 23 OUI et 1 abstention d'un crédit de CHF 160 000.– destiné à l'étude pour la réhabilitation de la maison sise chemin Mouille-Galand 21 afin d'y réaliser une Maison de Quartier.

Acceptation par 24 OUI, soit à l'unanimité d'octroyer une dérogation au rapport des surfaces dans le cadre du projet de transformation d'une maison existante et la construction d'une maison familiale Minergie No 104'018/2, sur la parcelle 536, feuille 25 du cadastre de Vernier, au chemin de la Herse N° 20, sise en 5e zone villas, avec un indice d'utilisation du sol de 33%, sous conditions.

Acceptation par 13 OUI et 11 NON de la motion « Projet Police – Population pour Vernier – Améliorons la sécurité par la complémentarité des mesures et la synergie entre la commune et le canton! ».

Acceptation par 21 OUI et 1 NON de la nomination des président-e-s, vice-président-e-s et suppléant-e-s des bureaux de vote pour l'année 2013.

Décisions du Conseil municipal du 11 décembre 2012

Fixation par 23 OUI, 10 NON et 1 abstention des jetons de présence des Conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal, du Bureau et des commissions pour 2013.

Acceptation par 32 OUI et 3 abstentions de l'achat des deux locaux distincts composant la surface commerciale, l'un de 118 m² immatriculé Ft 3249 N° 4 2.03, le second, de 84 m², immatriculé Ft 3249 N° 16 2.04, et des locaux en sous-sol d'une surface totale de 136 m², immatriculés pour celui de 64 m² Ft 3249 N° 14 1.07 et pour celui de 70 m² Ft 3249 N° 15 1.08, sis route de Vernier 186, au prix de CHF 1 200 000.– et d'ouvrir à cet effet un crédit de CHF 1 200 000.–, augmenté des frais d'actes ainsi que des frais de rafraîchissement et de réaménagement des surfaces commerciales et du sous-sol pour un prix de CHF 80 000.–.

Acceptation par 35 OUI, soit à l'unanimité de la donation par les consorts CLOETTA à la Ville de Vernier de la parcelle 814, feuille 36 du cadastre de Vernier, sise au bord du Rhône, au lieu-dit « Au Moulin », d'une superficie de 14 360 m² afin d'y réaliser un équipement d'intérêt public.

Ouverture par 29 OUI, 1 NON et 3 abstentions d'un crédit de CHF 12500000.– destiné au réaménagement et à l'assainissement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon.

Ouverture par 30 OUI et 3 abstentions d'un crédit de CHF 175 000.– destiné au réaménagement de la Salle des Fêtes du Lignon.

Approbation par 31 OUI et 1 abstention du cautionnement de la Ville de Vernier en faveur de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) en vue de la réalisation d'un nouvel emprunt auprès de la Banque Cantonale de Genève (BCGe) servant à rembourser un emprunt arrivant à échéance le 5 novembre 2013.

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité de la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2011-2015. Le Conseil municipal décide la représentante du PLR Les Libéraux dans le comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon, désignée par le Conseil municipal pour le restant de la législature 2011-2015, est Madame Monique MATTENBERGER; le représentant du PLR Les Libéraux dans le comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village, désigné par le Conseil municipal pour le restant de la législature 2011-2015, est Monsieur Gilles-Olivier BRON.

Décision par 32 OUI, soit à l'unanimité de compléter le règlement du Conseil municipal d'une directive no 4 « Décisions des assemblées générales de l'Association des communes genevoises (ACG) » pour une information complète des citoyennes et citoyens des décisions de l'ACG.

Décision par 31 OUI, soit à l'unanimité d'éléments prioritaires pour le projet du quartier de l'étang. Sur le plan social et humain, les propriétaires s'abstiennent de toute expulsion des locataires jusqu'à délivrance de l'autorisation de construire et qu'ils s'engagent à proposer des solutions de relogement, si possible sur le territoire communal. Le Conseil municipal est favorable au développement de ce futur quartier qui est conforme au programme de mise en œuvre du secteur mentionné dans son plan directeur communal, à la

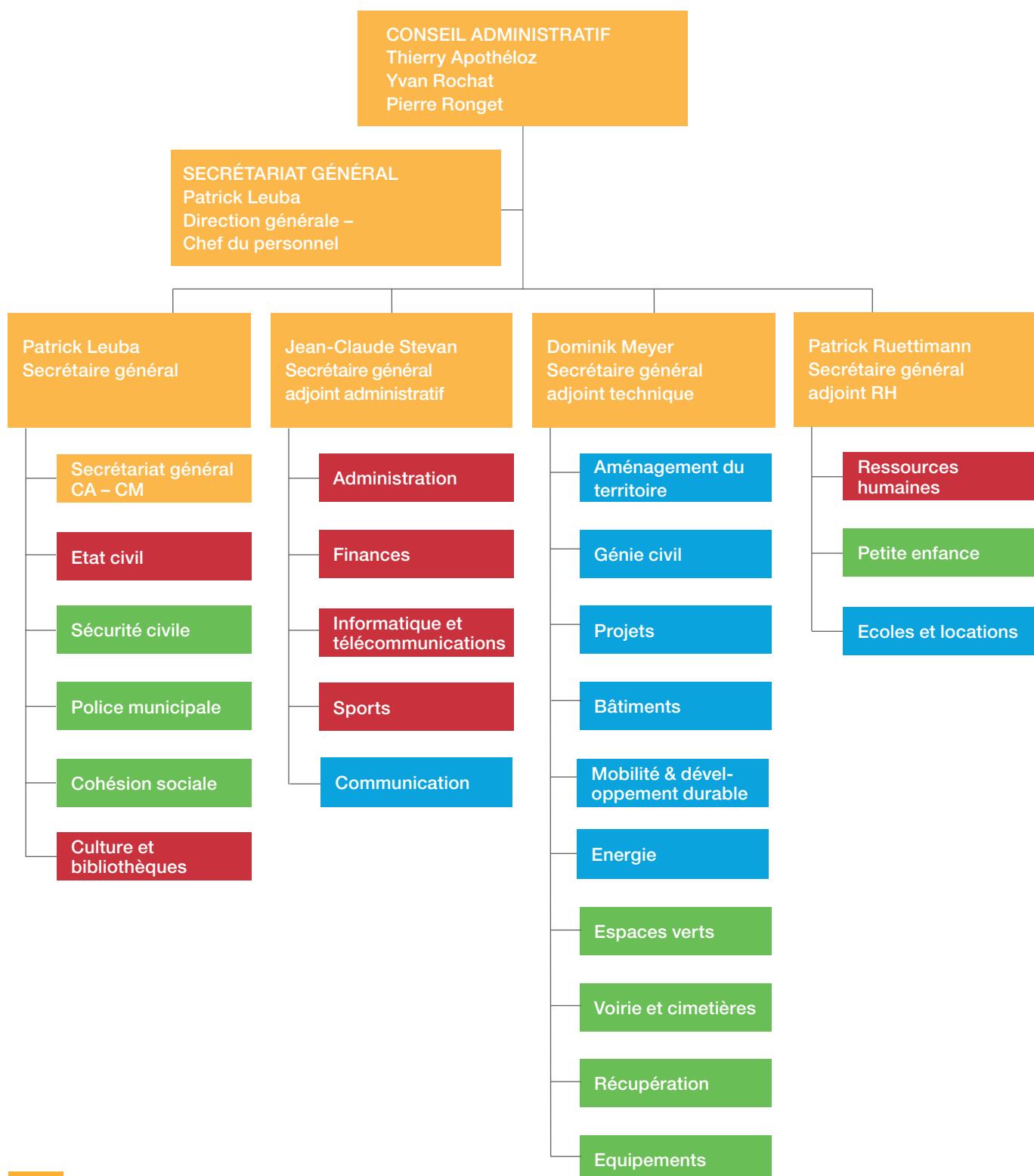
stricte condition que dans la phase suivante, soit l'établissement du PLQ, soient intégrés les points décrits sur le plan de l'urbanisation, de l'aménagement, de la mobilité et financier.

Acceptation par 23 OUI et 10 abstentions de la motion « Habitat coopératif: une solution pour la mixité sociale à Vernier » soit de soutenir et encourager activement le développement de logements coopératifs sur le territoire communal.

Acceptation par 26 OUI et 7 abstentions de la motion « Pour un bon fonctionnement des contrats de quartier » invitant à mettre en place un règlement communal applicable à tous les Contrats de quartier.

Acceptation par 17 OUI, 16 NON et 1 abstention à la motion « Le respect des règles » soit à maintenir la décision du Conseil administratif concernant la fermeture technique de la route de Vernier et ses mesures accessoires en aménageant des places de parking ainsi que de mettre en place des barrières amovibles commandées par les bus TPG sur le tronçon de l'ancienne route communale de Vernier et ne préférant pas les véhicules d'urgence.

Organisation générale



Autorités, administration générale

Dicastère de Thierry Apothéloz

Dicastère de Yvan Rochat

Dicastère de Pierre Ronget

Conseil administratif

Exercice 2011–2015



Dans sa séance du 1^{er} juin 2012, le Conseil administratif a nommé son président en la personne de **Yvan Rochat** qui a pris le titre de Maire au 1^{er} juin 2012, conformément à la loi **Pierre Ronget** a été nommé vice-président et **Thierry Apothéloz**, membre.



Vernier-Village – La Mairie en automne

Cohésion sociale

Petite enfance

Police municipale

Sécurité civile

Espaces verts

Voirie et cimetières

Récupération

Equipements



© Magali Girardin

Conseiller administratif délégué
Thierry Apothéloz

Cohésion sociale

Marko Bandler
Responsable
022 306 06 70
cohesion-sociale@vernier.ch



© StockNatura

Situation générale

2012 fut la première année complète de fonctionnement du service de la cohésion sociale (SCOS), suite au regroupement en septembre 2011 des services de l'action sociale et des solidarités (SASS) et du service de la jeunesse et de l'emploi (SJE).

Le service a donc mis en œuvre durant cette année la transversalité des prestations entre les différentes délégations qui composent le SCOS: Action sociale (individuelle et collective, Emploi, Correspondant-e-s de Nuit, Jeunesse, Seniors et Contrats de Quartier). Sur ce point, plusieurs actions et projets notables ont été mis en œuvre, lesquels ont permis, au-delà des synergies créées, de favoriser une prise en charge plus efficace des situations, tant au niveau

individuel que collectif. Parmi celles-ci, on citera notamment:

- Le traitement en commun des dossiers d'accompagnement social et d'insertion professionnelle, pour un meilleur suivi des personnes;
- Une approche globale des problématiques de terrain à travers le projet urbain « Nouvelles Libellules », notamment sur les questions de jeunesse et des seniors;
- Le relais sur des situations individuelles repérées par les Correspondant-e-s de Nuit avec les délégations à l'action sociale, à l'emploi, aux seniors et à la jeunesse;
- La conception et la mise en œuvre de projets transversaux, tels que l'accompagnement du projet « Foot en salle aux Avanchets »

(Correspondant-e-s de nuit et jeunesse, en collaboration avec l'association de jeunes « Play With Fair-Play »).

1. Action sociale

En termes de suivi individuel, le SCOS a suivi **819 situations en 2012, contre 752 en 2011**, soit une augmentation de 8.9% (+67 dossiers). Pour la cinquième année consécutive, ce chiffre est en constante augmentation. Il s'agit du chiffre record de situations individuelles jamais enregistré par le service.

Il est à noter que **186 dossiers** concernent des personnes reçues en permanences sans rendez-vous (contre 101 l'année précédente). Ces permanences connaissent depuis deux ans un succès croissant et permettent d'apporter des

réponses claires et rapides, ainsi qu'une orientation sociale de qualité très appréciée par la population.

2. Emploi et insertion professionnelle

Les conseillères en insertion professionnelle (CIP) du SCOS ont reçu **792 personnes en 2012**. Ce chiffre demeure stable par rapport à l'année précédente (784). Parmi celles-ci, 269 (34 %) s'adressaient au service pour la première fois. Il est important en outre de noter que, grâce à une réorganisation du système de permanences, le temps d'attente pour un premier rendez-vous – qui constituait un problème important depuis plusieurs années – a considérablement diminué en 2012.

Une réorganisation couplée à un renfort en termes de ressources humaines a également permis d'augmenter la fréquence des permanences d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivations. Alors qu'en 2011, le SCOS avait effectué 586 permanences, ce chiffre a été porté à 980 pour l'année 2012, soit une augmentation de près de 67 % pour cette prestation très demandée.

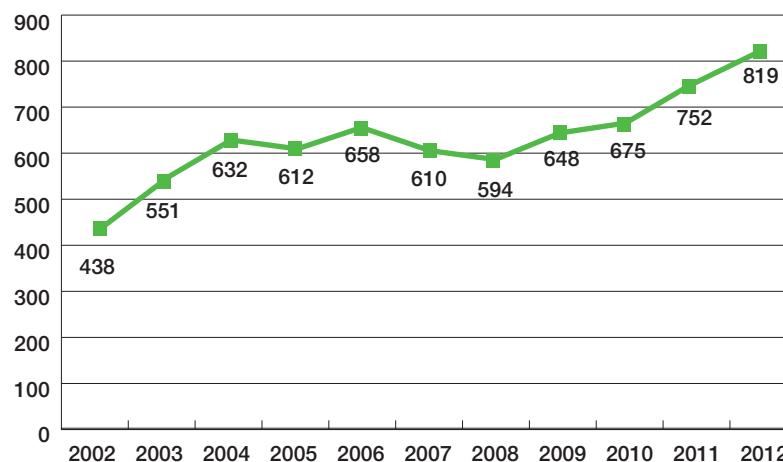
En collaboration étroite avec les travailleur-euse-s sociaux/ales hors-murs (TSHM) de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), le SCOS offre à des personnes – généralement des jeunes en rupture de formation – la possibilité de fournir des prestations d'utilité collective, sous la forme de petites missions. Ces «petits jobs» offrent un encadrement adéquat de la part des mandants et permettent à ces personnes dont la situation professionnelle est précaire et fragile de pouvoir se raccrocher aux contraintes d'un quotidien de travail, et souvent, par ce biais, de démarrer un suivi personnalisé avec l'une des conseillères en insertion professionnelle du SCOS.

En 2012, ce sont **70 sollicitations** (contre 59 en 2011) des différents partenaires auxquelles nous avons pu répondre positivement. **108 personnes** ont été engagées pour mener à bien les différentes missions, pour **un total d'heures effectuées de 3080 heures** (contre 1527 en 2011, soit près du double) représentant 244 places de travail.

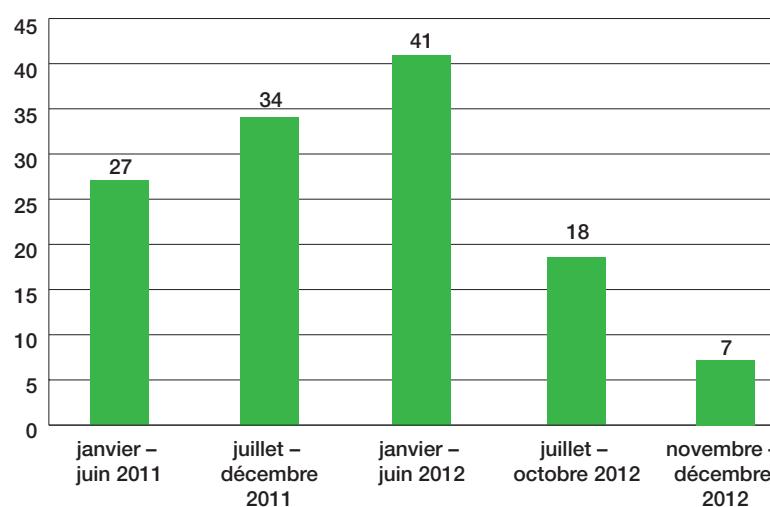
3. Seniors et aînés

Une recherche-action a été menée par le service auprès d'un échantillon de 226 personnes âgées, afin d'évaluer leurs demandes, recenser les ressources du quartier et accompagner ces personnes dans la recherche de réponses adaptées à leurs besoins. Au terme de cette enquête,

Action sociale: Nombre de dossiers traités par année (2002-2012)



Emploi et insertion professionnelle: Temps d'attente moyen entre le premier contact et le premier entretien (en jours)



Café-croissants de Châtelaine-Balexert sur la thématique des transports publics genevois avec une intervention du responsable chargé de l'offre et du développement TPG.



Discours de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, à l'occasion des secondes « Promotions Seniors ». © Serge Honthaas

les besoins exprimés par les seniors étaient principalement les suivants:

- Pour 20 % des personnes interrogées, il s'agissait d'obtenir des renseignements ou des informations précises sur des démarches administratives, mais également sur les infrastructures à disposition des seniors (clubs, repas communautaires, cours, etc.);
- 16 % émettaient le désir de réactiver un lien avec la communauté de proximité (connaître le réseau du quartier, être accompagné pour un premier contact ou une première participation à une activité);
- 12 % désiraient une aide instrumentale (rédition de courrier, utilisation de l'informatique, etc.);
- 9 % souhaitaient avoir de la compagnie.

Ces résultats ont servi à l'élaboration du projet « Réseau Seniors Vernier », qui verra le jour en 2013, et sera destiné à aller à la rencontre des personnes âgées qui présentent un risque d'isolement.

En novembre s'est déroulée la seconde édition des « Promotions Seniors », qui a rassemblé près de 220 aînés, arrivés en âge AVS dans le courant de l'année 2012, ainsi que leurs proches.

Avec un concert en première partie, un repas-buffet servi par des jeunes de la

commune, ainsi qu'une animation musicale en fin de soirée, cet évènement a tenu toutes ses promesses pour sa seconde édition. Une enquête de satisfaction menée à l'issue de la soirée a montré que ce type de manifestation était très appréciée par les seniors.

Au niveau des autres activités menées en faveur des seniors, il convient de noter les rencontres « Café-Croissants », lesquelles se sont tenues à **19 reprises en 2012**, sur des thématiques aussi diverses que la sécurité, le sport pour les seniors, ou bien sur les EMS. En tout, ce sont près de **400 seniors** qui ont pris part à ces rencontres.

Jeunesse

Sur le quartier de Châtelaine, à la suite d'une volonté de la Ville de Vernier de créer une **nouvelle Maison de Quartier au chemin de Maisonneuve 45**, un groupe de travail piloté par le SCOS s'est constitué afin de réfléchir et accompagner la création de ce projet. Suite à un diagnostic de terrain confirmant le manque de structure pour les 10-15 ans sur le quartier, le travail des professionnel-e-s a consisté à accompagner la population afin de se constituer en association porteuse du projet.

Dans le courant du premier semestre 2012, le comité du jardin Robinson de

Balexert, s'est dit prêt à relever le défi vis-à-vis de cette nouvelle tranche d'âge. Une nouvelle association voit officiellement le jour en octobre lors de l'Assemblée Constitutive de la Maison de Quartier et jardin Robinson de Châtelaine Balexert: **« ChâBal »**.

Sur Vernier-Village, afin de répondre à des besoins constatés dans le quartier, la Ville de Vernier a élargi l'offre d'animation socioculturelle par la création d'un nouveau secteur 4-10. Le SCOS est responsable d'un groupe de réflexion autour de la construction de ce projet, constitué des partenaires clés du terrain (association des parents d'élèves, Maison de Quartier de Vernier à l'Alibi). Lors d'une séance ouverte à la population le 26 novembre 2012, la **Maison de Quartier de Vernier-Village** a officiellement annoncé sa volonté de s'agrandir en accueillant les enfants de 4 à 10 ans. Pour ce faire, la Ville de Vernier a fait l'acquisition d'un bâtiment au chemin de Mouille-Galand 21 sur Vernier dans lequel, l'Alibi va déménager.

Une **démarche d'Intervention Précoce** (IP) a été initiée par l'Office fédéral de la santé publique pour la période de mars 2011 à février 2014. Ce programme, mis en œuvre au niveau des communes dans tout le pays, vise à promouvoir un environnement favorable à la santé et à

renforcer les compétences éducatives de tous les membres de la communauté pour mieux accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité. La Ville de Vernier s'est engagée dans ce projet en collaboration avec la Fondation genevoise d'animation socioculturelle (FASe), la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA) et RADIX (Fondation pour la Santé) par la signature d'une convention en date du jeudi 11 octobre 2012 à la Maison des Jeunes des Avanchets, l'Eclipse.

4. Contrats de Quartier

En 2012, 30 projets ont pu voir le jour (soit 5 de plus que l'année précédente) dans les quatre «Contrats de Quartiers» que compte Vernier.

Parmi ceux-ci, on retiendra:

À Vernier-Village

- Une campagne contre le racisme, portée par des professionnel-le-s de l'action sociale auprès des jeunes du quartier;
- Un projet d'assistance informatique pour les aînés;
- Une seconde édition d'un marché artisanal de Noël à la maison Chauvet-Lullin.

À Châtelaine-Balexert

- Un « Métierpoly », un projet visant à présenter le monde du travail à des élèves de 8P;
- Un Beach-Volley au quartier de la Concorde;
- Le financement d'un processus participatif au quartier de l'Etang, dans le cadre des transformations urbaines importantes que va connaître prochainement le quartier.

Aux Avanchets

- Un thé dansant pour les seniors du quartier;
- La décoration des plots en bétons devant le jardin d'enfants;
- Un loto pour les habitant-e-s.

À Aïre – le Lignon

- Les 4 saisons du Lignon, soit l'impression d'un livre de photographies du quartier;
- La retransmission des matches de l'Euro 2012, dans le cadre du projet Eurofoot;
- Les repas communautaires, qui se tiennent tous les vendredis au prix de CHF 5.-.

5. Correspondants de nuit

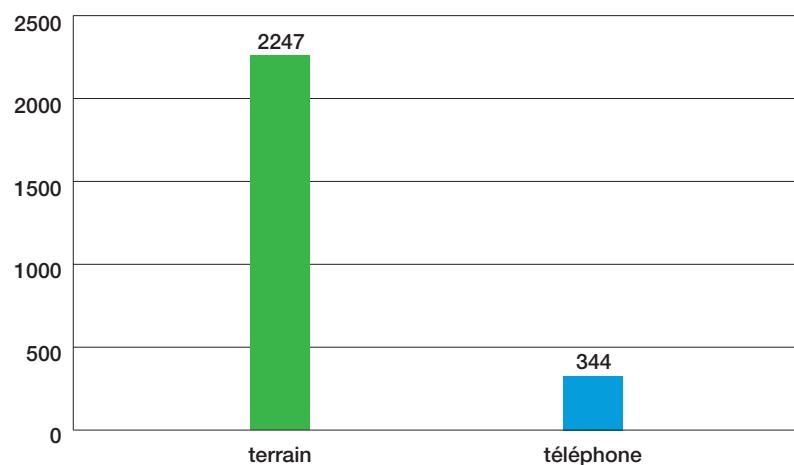
Pour l'ensemble de l'année 2012, les prestations des Correspondants de nuit (CN) ont touché **4437 personnes**. Les contacts et les demandes téléphoniques connaissent une importance croissante. Les contacts terrain, sur sollicitation directe en temps réel lors des tournées sont au nombre de 2636, soit une progression de l'ordre de 20% par rapport à 2011.

Quant aux appels téléphoniques, leurs nombres a plus que doublés en 2012. Ceci s'explique par une appropriation croissante du terrain par les CN, une meilleure connaissance du dispositif CN par les habitants qui se traduit par des sollicitations plus nombreuses.

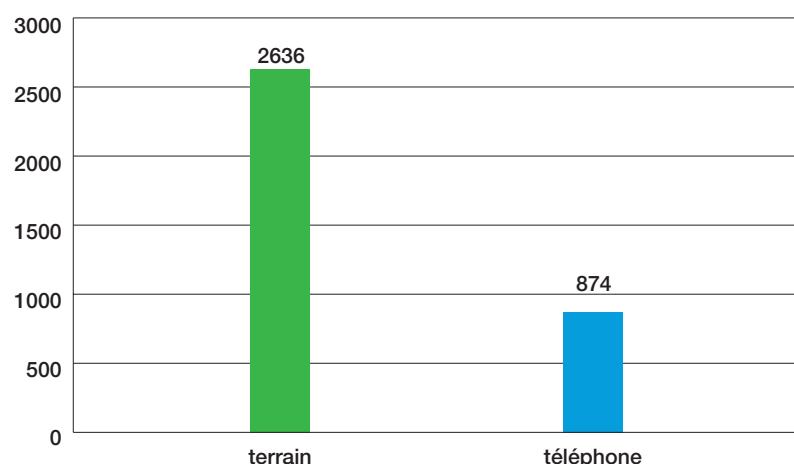
En outre, différents projets ont été menés dans le cadre d'actions de préventions diverses, dont:

- Une médiation sur la problématique du bruit aux alentours de la paroisse Pie X, grâce à laquelle la situation a été totalement pacifiée, à l'entière satisfaction des personnes concernées;
- Une intensification des présences sur les lieux de trafic de drogue, qui a eu pour conséquence de faire en sorte que ces endroits ne soient plus occupés par des dealers (Avanchets);
- Un important projet de prévention sur les terrasses des bars/restaurants du secteur, durant la période estivale, qui a permis de faire diminuer les plaintes et sollicitations liées au bruit dans l'espace public dans les lieux concernés.

Contacts 2011



Contacts 2012



Petite enfance

Ruth Oberson
Responsable
022 306 06 80
petite-enfance@vernier.ch



372 places de garde sont proposées dans les institutions de la petite enfance à Vernier. © David Gomes

Le service en chiffres

9 institutions de la petite enfance réparties sur les 5 quartiers représentant 4 modes de garde différents:

- **Avanchets** – EVE des Avanchets / Crèche et Jardin d'enfants;
- **Châtelaine** – EVE Bourquin / Jardin d'enfants, Halte-garderie et Accueil adultes-enfants;
- **Libellules** – EVE des Libellules / Crèche et groupe Harmos;
- **Lignon** – EVE du Lignon / Crèche;
- **Vernier** – EVE Vernier-Village / Crèche et Jardin d'enfants.

Pour un total de 372 places de gardes, dont 301 à plein temps et 71 à temps partiel:

- 571 enfants (434 en EVE et 137 en JE) accueillis au 31 décembre 2012; 808 enfants accueillis durant l'année (559 en EVE et 249 en JE);
- 85 enfants ont fréquenté la halte-garderie;
- 369 familles en liste d'attente au 31 décembre 2012 dont 192 demandes pour l'année en cours et 177 demandes pour la prochaine rentrée scolaire.

Service petite enfance

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, de les conseiller et de leur offrir des places de garde variées, le service petite enfance adapte ses pratiques et met en place de nombreuses actions. Celles-ci se réalisent essentiellement grâce aux ressources internes; des équipes particulièrement motivées, une organisation efficiente, des budgets, mais également grâce au soutien de généreux donateurs.

L'offre en place ne suffit pas à couvrir tous les besoins. Les familles ne comprennent pas toujours pourquoi ils reçoivent des réponses négatives malgré une inscription anticipée. Afin de garantir

une équité de traitement, le service petite enfance a renforcé les procédures d'attributions. De même des directives internes concernant le calcul pension complètent le dispositif.

Personnel

La direction du service apporte une attention particulière à son personnel, convaincue que des personnes bien encadrées et formées seront mieux à même de réaliser un travail de qualité auprès des enfants qui leur sont confiés. Cet investissement porte ses fruits, puisque peu de soucis sont à traiter et les départs sont extrêmement rares. En 2012, seule la directrice de l'EVE des Avanchets a quitté le SPE. Elle a été remplacée temporairement par une des co-directrices de l'EVE du Lignon.

En attente de la nouvelle réglementation sur le personnel, qui doit laisser une place importante au nouveau métier d'assistant socio-éducatif, la Ville de Vernier encourage son personnel non formé à entamer des validations d'acquis. De plus, une formation organisée par deux directrices a été mise sur pied pour les aides et les remplaçants, personnel non formé qui doit pourtant être capable de seconder ou de palier à l'absence des collaborateurs. Ces formations ont été particulièrement appréciées et l'acquisition d'outils ont largement facilité leur intégration.

En plus de l'accompagnement de 18 personnes dans un processus de formation, le service accueille de nombreux jeunes pour des stages d'observation.

La traditionnelle journée du personnel a eu comme thème les questions du genre; les différentes conférences et particulièrement celle de M^eCatherine Vidal neurobiologiste à l'institut Pasteur sur les dernières découvertes au niveau du cerveau, ont permis aux équipes de se questionner face aux préjugés et actes éducatifs qui peuvent être discriminatoires et de l'importance de valoriser les compétences spécifiques de chaque enfant.

Institutions petite enfance

Le défi continual des institutions est de trouver le bon équilibre entre l'accueil collectif et les accompagnements individualisés adapté au rythme de chaque enfant.

Dans ce contexte, les projets mis en place par les équipes éducatives auprès des enfants ont toute leur importance. Les cours de piscine, par exemple, sont organisés tout au long de l'année et proposent

aux enfants une activité régulière autour de leur développement moteur et émotionnel (apprivoiser et dépasser sa peur de l'eau par exemple). Ils permettent également d'aborder dans le plaisir des thèmes aussi vastes que le respect des règles de vie (traverser la route, prendre le bus...), l'autonomie (s'habiller seul), l'entraide (aider le copain pour entrer dans l'eau), le droit à la différence (chacun a des compétences différentes) et la confiance (aller là où l'on n'a pas pied avec l'éducateur).

Bien d'autres activités telles que: créativité, mouvement, atelier éveil au sens, cours de Gym-éveil, projet-livre, organisation des fêtes, atelier-danse, sorties spectacles, nature, environnement, visite au musée, sont organisées et permettent aux

enfants d'apprendre la vie en collectivité et de vivre pleinement ces années où leur développement est si rapide.

L'accueil adulte-enfants qui offre un espace de rencontre et de socialisation est très fréquenté. Des samedis à thèmes sont régulièrement proposés aux familles: l'alimentation du jeune enfant, bricolage de Noël, massage bébés, etc. Toutes ces matinées ont rencontré un grand succès.

Pour les équipes, les colloques, supervisions, rencontres avec les parents sont indispensables. Ces espaces de réflexions et de discussions garantissent un accompagnement professionnel. La toute jeune équipe de l'EVE Vernier a entamé la rédaction de son projet pédagogique, document qui définit la ligne



Les enfants sont sensibilisés sur des thèmes comme le respect des règles de vie, l'autonomie, le droit à la différence et la confiance. Espace de vie enfantine de Vernier. © Serge Honthaas

éducative et pédagogique à suivre et qui lui permet de travailler en cohérence.

Harmos

Depuis la mise en place de la loi sur l'harmonisation scolaire, les enfants doivent, pour pouvoir être scolarisés, avoir atteint l'âge de 4 ans avant le 31 juillet. Cette modification a nécessité une importante réorganisation. En 2012, ce sont 28 enfants qui restent une année supplémentaire dans les IPE. Afin de ne pas prétérir de nouvelles familles, le SPE a proposé de transformer le jardin d'enfants des Libellules en groupe crèche «Harmos». L'équipe a été agrandie et les locaux ont été réaménagés pour offrir 17 nouvelles places.

Prise en charge d'enfants à besoin spécifique

L'éducatrice sociale

155 enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique:

- 19: développements de l'enfant;
- 31: comportement de l'enfant;
- 85: situation familiale;
- 20: enfant et famille.

Après plus de 2 ans de fonctionnement, le bilan du travail de l'éducatrice sociale est plus que positif. Les interventions se répartissent essentiellement entre l'évaluation des situations particulières sur la liste d'attente et le soutien de proximité. Celui-ci se fait soit spécifiquement pour un enfant et/ou sa famille, ou auprès des équipes. L'éducatrice a de nombreux

contacts avec un réseau de spécialistes et organise des rendez-vous réguliers ou fait le lien lorsqu'il faut orienter un enfant vers une prise en charge dans une structure spécialisée. Elle intervient également auprès des équipes et les aide à proposer un accueil adéquat même lorsque les situations sont lourdes et complexes.

Malgré cet investissement important, l'éducatrice sociale n'arrive pas à répondre à tous les besoins; le nombre d'enfants suivis augmente chaque année. De surcroit, les difficultés de certains enfants sont très importantes et nécessitent des prises en charge spécifiques et pour certains la présence d'un adulte supplémentaire. Durant l'année, à trois reprises, le SPE a pu bénéficier de soutien financier de la part de l'association pour l'intégration AYPE. De même, les SIG ont co-financé l'engagement d'une personne supplémentaire auprès d'un enfant handicapé.

En complément du travail réalisé au sein du service, les équipes doivent pouvoir compter sur le soutien des services officiels du Canton. Malheureusement, ceux-ci manquent de ressources et l'aide qu'ils peuvent apporter est très restreinte et ne répond pas aux nombreux besoins de Vernier. Soucieuse de pouvoir soutenir ses équipes et convaincue que ces interventions précoce représentent un investissement pour l'avenir de chacun des enfants, la Ville de Vernier a sollicité une fondation privée pour obtenir des fonds. Ces derniers ont répondu favorablement et financeront à hauteur de CHF 200000.– (pour deux ans) des projets d'intégration individualisée. Cela permet d'engager du personnel supplémentaire, afin de prendre en compte l'individualité de chacun tout en assurant le bon accueil de l'ensemble des enfants présents. De même, un fond de CHF 130000.– est alloué qui permettra l'engagement ponctuel d'un pédo-psychiatre. Ce spécialiste doit aider les équipes à dénouer des situations complexes, les orienter, leur donner de nouveaux outils et affiner leurs pratiques. Les équipes bénéficient ainsi d'un regard externe et d'une expertise. Ces deux projets démarreront début janvier 2013.

Service de la recherche en éducation (SRED)

L'énergie investie dans la prise en charge d'enfants ayant des besoins spécifiques est importante, le travail réalisé par l'éducatrice sociale le confirme. Toutefois, elle ne peut pas traiter, à elle seule, toutes les situations. Par conséquent, beaucoup de suivis se font dans les IPE sans son intervention. A ce jour, il est difficile d'avoir



Activités à l'espace de vie enfantine des Avanchets.
© Serge Honthaas



Accueil adultes-enfants à l' espace de vie enfantine de Bourquin à Châtelaine.

une vision complète. Le DIP a répondu favorablement à la demande du SPE et réalise, via son service de recherche, une étude qui a pour but de recenser les situations à besoins éducatifs particuliers. Cette recherche « pilote » doit permettre la mise en place d'outils méthodologiques qui serviront à tout le canton.

Intégration

En 2011, le SPE a décidé de répondre à l'offre de subventionnement du Bureau pour l'Intégration des Etrangers (BIE). Ce bureau cantonal a pour mission de favoriser l'intégration des populations migrantes. Début 2012, le BIE a répondu favorablement et a octroyé un budget de CHF 30 000.-. Pour faciliter l'accès aux informations administratives, cette somme a permis de traduire en plusieurs langues le règlement, de créer en français et de traduire, en anglais, espagnol et arabe, une brochure de présentation du service de la petite enfance et un livret utilisé, en usage interne, entre les équipes éducatives et les familles accueillies. Elle a permis également, en collaboration avec la HETS, d'analyser, en termes d'intégration, les pratiques des professionnels, par le biais de films qui ont été projeté à l'ensemble des collaborateurs du service. Ce soutien permet de poursuivre et d'ancre l'engagement réalisé en faveur de toutes les familles et contribue au sentiment d'accueil et de respect de tous.

Etude des besoins

La Ville de Vernier a mandaté le bureau Evaluanda pour mener une étude sur les besoins de garde d'enfants des familles verniolanes. Pour ce faire, Evaluanda a réalisé une enquête téléphonique auprès d'une centaine de familles, qui ont été sélectionnées, de manière aléatoire. Pour ne pas exclure les familles allophones, la lettre d'information et les entretiens, ont été réalisés dans plusieurs langues. De plus, un atelier sur cette thématique a été organisé avec certaines familles.

Les premiers résultats font part d'une grande qualité d'accueil du service. Les parents se disant tout à fait satisfaits de la manière dont ils reçoivent les informations. Certains parents se montrent insatisfaits par le temps d'attente pour obtenir une place d'accueil. Ces données ne permettent malheureusement pas de refléter objectivement les avis des familles verniolanes. Evaluanda n'ayant pas réussi à joindre suffisamment de parents, surtout dans les quartiers des Libellules et des Avanchets. Il a donc été décidé d'élargir leur champ d'action. Le SPE attend les résultats de ce complément d'étude qui servira à orienter ses priorités en fonction des besoins des familles.

Accueil familial de jour

19 accueillantes familiales: 6 nouveaux engagements; 2 démissions; 42 enfants placés représentant 17,2 placements à plein temps.

La récente structure intercommunale a continué à se développer, faisant face aux difficultés liées aux nombreux changements survenus dans la loi et les pratiques qui en résultent. De plus, une coordinatrice a été absente durant plusieurs mois, ce qui, malgré les heures supplémentaires réalisées par la coordinatrice responsable et la secrétaire comptable, a ralenti l'engagement de nouvelles accueillantes. Toutefois, la professionnalisation de cet accueil s'est poursuivie. Depuis avril, les accueillantes bénéficient d'un nouveau contrat de travail, à durée indéterminé, pérennisant ainsi leur engagement. Des modifications ont été apportées au contrat d'accueil des parents, ceci en conformité de la loi J:6.29. Les accueillantes ont été soutenues dans leur mission auprès des enfants, la structure leur apportant aide et conseil, des formations ont été organisées en collaboration avec Pro Juventute pour les anciennes accueillantes familiales afin qu'elles puissent renouveler leur agrément (premier soin, ...). Et c'est surtout « les cafés rencontres » du mardi qui ont rencontré un vif succès. Accompagnées des enfants qu'elles gardent, les accueillantes se retrouvent pour échanger et partager leur expérience. Certains mardis, des thèmes, en lien avec l'accueil d'enfants, sont abordés, ce qui enrichit leurs compétences.

Police municipale

Jacques Chevalier
 Responsable
 022 306 06 55
 police-municipale@vernier.ch



© Alain Pellodi

Effectif à fin décembre 2012

Au 31 décembre 2012, le service de la police municipale était composé de 23 personnes réparties de la manière suivante: 1 responsable de service, 1 chef de poste avec le grade de sergent-major, 1 remplaçant chef de poste avec le grade de sergent, 3 chefs de groupe avec le grade de caporal, 6 appointés dont deux femmes, 6 agents dont une femme, 3 patrouilleuses scolaires, 2 secrétaires représentant un emploi à temps plein (ETP 2 x 50 %).

Organisation

En relation avec la multiplicité des tâches qui incombent à la police municipale et pour répondre de manière optimale aux attentes de la population, 6 dicastères ont été créés et sont répartis entre les policiers comme suit:

- **Ilotage, réseaux quartiers, commerces:** commerces, maisons de quartier, écoles, associations, collectifs d'habitants, sécurité privée, concierges, entreprises, régies, officiers de liaison, police cantonale ;
- **Circulation routière, signalisation:** législation, manifestations, visispeed, restrictions temporaires, mobilité, génie civil, macarons écoles ;

- **Domaine public, commerce:** marchés, occupation du domaine public, loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement (LRDBH), terrasses, vente à l'emporter, interdiction de fumer, émoluments domaine public ;
- **Procédés de réclame:** enseignes, réclames, affichage, suivi lois, règlements ;
- **Equipement:** véhicules, équipement, personnel, polycom, chiens ;
- **Propreté, salubrité, tranquillité:** déchets, énergie, bains publics, officiers de liaison culture, bruit et vibrations.

Rythme des rapports

- Un rapport hebdomadaire d'échanges d'informations est planifié le lundi et regroupe la Gendarmerie et les représentants des polices municipales de Meyrin, du Grand-Saconnex et de Vernier;
- Un rapport hebdomadaire interne est effectué le mardi entre le responsable de service, l'état-major et les chefs de groupe. Lors de cette séance, hormis l'échange des informations pertinentes, des buts opérationnels sont fixés et les chefs de groupe sont responsables de leur application. Ces buts sont édictés en fonction des missions usuelles dévolues à la police municipale, mais également en relation avec les doléances et récriminations de la population verniolane;
- Un rapport bi mensuel a lieu avec le magistrat en charge de la sécurité, le secrétaire général, le responsable du service et un membre de l'état-major;
- Un rapport mensuel se déroule également avec le magistrat en charge de la sécurité, le secrétaire général, le représentant des pompiers, le représentant de la protection civile, le responsable du service des APM, un membre de l'état-major APM et un représentant de la gendarmerie;
- Un rapport mensuel est organisé avec l'ensemble du personnel du service au cours duquel les informations importantes pour la bonne marche du service sont diffusées. Cette réunion permet également aux personnes présentes de s'exprimer de manière générale.

Cellule d'Information et de Coordination (CICO)

La CICO créée au mois d'octobre se déroule mensuellement et sous la conduite du magistrat en charge de la sécurité regroupe les représentants de la police municipale, du service de la cohésion sociale, de la délégation à la jeunesse, des écoles et locations, de la Gendarmerie et de la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. Elle a pour but de fixer les stratégies communes des services en fonction des renseignements échangés. Cette réunion se déroule sous le principe du secret partagé.

Horaires

- De janvier à fin mai et d'octobre à fin décembre, la couverture opérationnelle était de: 7h00 à 21h00 du lundi au vendredi, 10h00 à 18h00 le samedi, 9h00 à 21h00 le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);
- De juin à fin septembre, la couverture opérationnelle était de: 7h00 à 23h00 du lundi au vendredi, 13h00 à 23h00 le samedi, 9h00 à 21h00 le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);
- L'accueil au public était organisé de la manière suivante de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Dès le 1^{er} décembre 2012 de 9h00 à 17h00 non stop.

Missions

Les activités de la police municipale se fondent sur la loi sur les agents de la police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM) du 20 février 2009 entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2010. (F 1.07 et F 1.07.1). Différents ordres et instructions de services internes viennent compléter les bases légales.

Les agents de la police municipale (APM) sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain

de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Ils sont en outre chargés notamment, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage.

Ils sanctionnent les infractions qu'ils constatent et qui relèvent de leurs compétences. Ils collaborent activement avec la Police cantonale en matière d'échanges de renseignements et d'engagements dans le terrain.

Concrètement, les policiers municipaux occupent le terrain communal de diverses manières comme évoqué ci-dessous.

- Une patrouille automobile composée de 2 agents, appelée « communale » est dédiée aux différents types de réquisitions (env. 350 par année) et peut intervenir sur l'entier du territoire de la Ville de Vernier dans la tranche horaire couverte par le service;
- Des patrouilles pédestres, à vélo, en scooter et à rollers sont planifiées pour occuper les divers et nombreux compartiments de terrain en relation avec le concept de police de proximité, notamment.



La police municipale procède à des contrôles pour les infractions à la loi sur la circulation routière et sanctionne notamment les stationnements hors délais ou dangereux. © Alain Pellodi

Activités: quelques chiffres

- **Circulation:** 158 contrôles fixes du trafic ont été effectués. Ce qui représente 487 heures. 12 de ces contrôles ont été effectués en collaboration avec la Brigade de sécurité routière de la gendarmerie, ce qui permet un renforcement de la collaboration entre les services et fait partie de la formation continue en matière de nouveauté dans le domaine de la circulation routière;
- **Contraventions LCR:** 50 contraventions ont été délivrées pour des infractions à la loi sur la circulation routière;
- **Amendes d'ordre:** au total, toutes infractions confondues, 7'384 amendes d'ordre ont été délivrées pour un montant total de CHF 539 030.–;
- **Dénonciations / plaintes sur terrain privé communal:** 45 sur Châtelaine, 7 sur Vernier, 97 au Lignon – Libellules et 248 aux Avanchets-Balexert;
- **Ordonnances pénales:** 40 ordonnances pénales ont été délivrées jusqu'au mois de juin 2012, date à laquelle la PM a été avisée que cette compétence lui était retirée. Les ordonnances se répartissent de la manière suivante: 29 pour mendicité,

- 6 pour les chiens et 5 pour la tranquillité et salubrité;
- **Contraventions:** dès le mois de juillet 2012, des rapports de contravention adressés directement au service des contraventions ont remplacé les ordonnances pénales. Les contraventions se répartissent de la manière suivante: 28 pour les chiens, 6 pour la tranquillité et salubrité, 2 pour mendicité;
 - Amendes administratives: pour les encombrants: 53 amendes administratives ont été délivrées pour des infractions constatées ou issues d'une enquête rapide se répartissant de la manière suivante: 10 sur Vernier, 13 pour Avanchets-Châtelaine et 30 pour Le Lignon/Aire;
 - Médailles de chiens: 1048 médailles pour chiens ont été délivrées pour une somme totale de CHF 2096.–. Le canton a rétrocédé à la commune CHF 42 837.–;
 - Marchés, terrasses, forains: les redevances pour les marchés communaux, la taxe pour les terrasses et l'installation des forains ont généré un revenu de CHF 5 862.–;
 - Enseignes, procédés de réclame: les autorisations délivrées ont rapporté CHF 16 645.–. La police municipale se charge du montage du dossier

en collaboration avec les différents services communaux concernés et la DGM (direction générale de la mobilité cantonale. Dans la majeure partie des cas traités, des photos accompagnent le dossier qui est présenté au CA pour validation.

Marche du service

Réseaux de quartiers, commerces, écoles

- 48 réunions se sont tenues que ce soit avec les maisons de quartier, les écoles, le cycle du Renard, les TSHM et le CCL;
- Le service de la police municipale a été présenté aux enfants de la crèche de Vernier et de l'école de Châtelaine;
- Une présence APM a également été marquée lors de « métierpoly » aux Avanchets et lors de la semaine des incivilités dans le même quartier.

Actions Prédire

Ces actions sont effectuées en étroite collaboration avec la gendarmerie et consistent à marquer une forte présence policière aux abords des écoles lors des différentes rentrées scolaires. 80 heures sont consacrées à cette opération.

Patrouilleuses scolaires

Les 3 patrouilleuses scolaires ont effectué 1231 heures de présence dans le terrain pour assurer la sécurité de nos élèves.

Gestion de manifestations

Les différentes manifestations communales ont nécessité 555 heures de présence des APM.

Collaboration SIS

Appui au SIS lors d'exercice « Carbura » sur les pétroliers de Vernier à 4 reprises.

Peacefighters

Le service a activement participé à ce projet qui consiste à « coacher » des jeunes de la commune, en l'occurrence du quartier des Libellules, pendant une semaine en leur inculquant des valeurs, comme le respect par la pratique du sport.

Heures supplémentaires

1219 heures supplémentaires ont été effectuées par l'entier du service ce qui représente 1434 heures y compris les bonifications.



Le travail de la police municipale se compose pour l'essentiel de l'activité sur le terrain.



3 agents de la police municipale tenant un dessin offert par les enfants pour les remercier suite à leur visite dans les écoles.

Nouveautés 2012

- Arrivée d'un responsable de service le 1^{er} avril;
- Délégation de commandement « terrain » aux caporaux chefs de groupe pour la gestion opérationnelle;
- Fixation de buts hebdomadaires par l'État-major;
- Mise en place d'un rapport hebdomadaire entre la gendarmerie, Meyrin, Grand-Saconnex et Vernier;
- Mise en place d'un rapport hebdomadaire de donnée d'ordre entre l'État-major et les caporaux chefs de groupe;
- Mise en place d'un rapport mensuel d'information/échange avec l'ensemble du personnel;
- Rédaction de plusieurs ordres de service notamment sur les tenues, la procédure des amendes administratives, les horaires, les vacances, les indemnités diverses, le nettoyage des tenues et le contrôle des véhicules;
- 4 points de contact journaliers sont planifiés et contrôlés par l'État-major. Ils ont pour but principal, selon les zones définies, de marquer une présence policière dans un périmètre restreint;

- Création d'un peloton de Policiers Rollers Inline (PRI) constitué de 4 agents;
- Mise en place d'une réunion mensuelle Cellule d'Information et de Coordination (CICO);
- Installation de rampes sur les véhicules automobiles de service;
- Dotation de gilets pare-balles de dernière génération;
- Accueil du public au poste de police non stop de 09h à 17h.

Perspectives 2013

- Mise en place d'une cartographie communale recensant tous les événements selon les extraits de la main courante APM. Développement par le service informatique des communes genevoises (SIACG);
- Dotation de smartphones permettant un accès mobile aux différents fichiers cantonaux, notamment des immatriculations. Développement de l'application par le SIACG;
- Création sous la forme d'un projet pilote, d'un partenariat renforcé entre les îlots de Blandonnet – Meyrin – Vernier pour un échange en temps

- réel des informations pertinentes;
- Cours de formation pour policiers cyclistes sous l'égide de l'Institut Suisse de Police;
- Cours de formation au commandement pour les cadres sous l'égide de la police cantonale (Conduite des Engagements de Police);
- Renforcement de l'effectif APM (1 à 2 unités);
- Mise en place d'une formation continue au sein du service sous la forme d'ateliers;
- Renforcement de la collaboration Police cantonale – APM sous la forme d'actions dans le terrain;
- Signature d'une convention d'entraide intercommunale entre les communes de Meyrin, Le Grand-Saconnex et Vernier.

Sécurité civile

Jean-Luc Biolley
Responsable
022 306 07 00
securite-civile@vernier.ch



© Serge Honthaas

Sous l'impulsion du Conseil administratif en 2011, la sécurité a pris un nouveau départ. Le service de la sécurité s'est donc scindé, la police municipale est devenu l'acteur principal alors que la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires, tout en gardant leur autonomie, ont été regroupés dans un nouveau domaine désigné « sécurité civile ».

Protection civile

Effectif & structure

Fin 2012, l'effectif du fichier de l'OPC (Office de la Protection Civile) était de 475 personnes, soit:

— Incorporés dans une formation	255
— Inactifs	220
— Effectif réglementaire	320

10 personnes sont arrivées d'autres cantons ou ont été attribuées.

10 personnes ont quitté notre organisation suite à la libération de la classe d'âge et/ou suite à un déménagement dans un autre canton ou pays.

Exercices annuels

Durant l'année 2012, l'OPC a organisé:

- 3 rapports Etat-Major ;
- 5 cours de cadres et cours de répétition ;
- 1 cours de répétition ;
- 4 aides à la collectivité ;
- 1 « catastrophe » relogement de personnes et/ou assistance aux sapeurs-pompiers suite à une inondation ;
- soit un total de 598 jours de service.

Locations

L'armée a séjourné 6014 nuitées au STPA (cantonnière militaire) pour un montant de CHF 29 545.-. Des civils ont loué les locaux de la PCi (protection civile) 763 nuitées pour un montant de CHF 3100.-. Les locations ont donc générée CHF 32 645.- de revenus.

Sapeurs-pompiers

Effectif & structure

L'effectif au 31 décembre 2012 est de 64 sapeurs-pompiers. La moyenne d'âge est de 34 ans et 7 mois et 11 ans de service.

Véhicules

Les 7 véhicules de la compagnie ont accompli 22 279 Km. A part quelques réparations habituelles, pas de problèmes à signaler. Le changement des pneus des véhicules a été effectué.

Matériel et équipement

Le matériel suivant a été acheté:

- 1 support à canon;
- 3 appareils respiratoires;
- 6 cylindres;
- 1 programme informatique.

Les sapeurs ont été équipés de nouvelles vestes de feu plus courtes et modernes pour une meilleure sécurité et ceux qui n'avaient pas de bottes en cuir ont été équipés.

Interventions

407 interventions ont été effectuées en 2012 avec la répartition selon le schéma suivant.

Détail des activités

L'engagement du corps a représenté 8474.50 heures (6766.75 en 2011) qui se répartissent comme suit:

- Intervention sinistre: 1770 heures (1658.25 en 2011);
- Instruction de la compagnie: 1890 heures;
- Entretien matériel du corps/entretien des appareils respiratoires: 341 heures;
- Instruction spécialistes appareils respiratoires: 518 heures;
- Instruction et entretien section Trexa/ Instruction véhicule Trexa: 370 heures;
- Instruction cantonale: 416 heures;
- Garde de préservation: 1335 heures.

Garde de préservation

Le corps a assuré 158 services soit 1336 heures de garde de préservation dans les salles communales et sur les emplacements de fête. Ce service a été contrôlé par les officiers de piquet, de même que le contrôle de l'installation SPRINKLER de l'Eclipse à Balexert a été effectué 52 fois.

Le corps a également assuré la mise à feu du bonhomme d'hiver à l'école des Ranches et aux Avanchets et effectué la garde du 1^{er} août.

Diverses séances de l'Etat Major et représentation

- Administration des officiers: 180 heures;
- Administration fourrier: 189 heures;
- Administration sergent-major (SGTM): 119 heures.

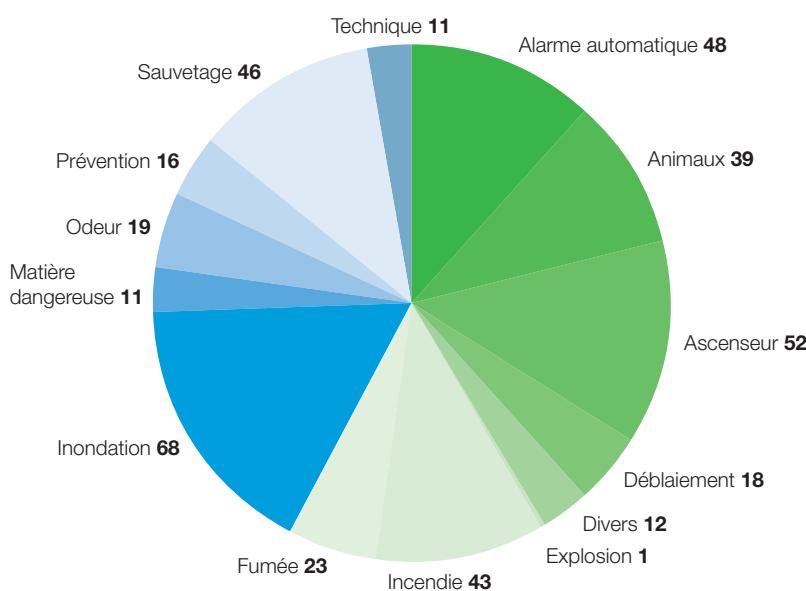
La section des porteurs d'appareils respiratoires

Cette section, composée de 35 sapeurs, a effectué 15 exercices selon le règlement Protection Respiratoire, 2 exercices pour le test de condition physique imposé par la sécurité civile et 2 exercices feu instruits au centre de la sécurité civile. 179 cylindres ont été remplis à la piscine du Lignon suite aux exercices d'intervention.

Activités de la section Trexa

- 28 mars 2012: cours de cadre avec pour thème « transvasement avec différentes pompes »;
- 31 mars 2012: exercice de section avec pour thème « protection et récupération d'hydrocarbure »;
- 26 septembre 2012: cours de cadre avec pour thème « information sur les nouvelles directives TREXA, le règlement et le plan d'alarme »;
- 29 septembre 2012: exercice de section avec pour thème « chainage des véhicules, cabestan, remplissage et approvisionnement en émulsifiant de la 51-14 »;
- Le 4 septembre la section a participé à un exercice feu dans le dépôt SOGP1 avec une section du SIS;
- Le 24 octobre 2012, la section a participé à un exercice d'Etat-major chez SAPRO suite aux directives sur l'ordonnance concernant les prescriptions de sécurité pour les installations de transport par conduite;
- Dès le 16 octobre 2012, la section a effectué les inspections des dépôts pétroliers.

Interventions



Fédération

La Fédération Genevoise des Sapeurs-Pompiers (FGSP) a organisé dans chaque arrondissement, une séance entre les commandants et les Conseillers administratifs délégués du feu pour sensibiliser les magistrats sur les projets en cours. Cette réunion a été très appréciée par tous les acteurs. Cela a permis d'échanger les opinions dans une ambiance constructive. L'Etat-major a participé à une soirée organisée par la FGSP sur le thème du volontariat de nos jours.



La section Trexa lors d'une intervention. © Serge Honthaas

Administration

Les affaires courantes ont été traitées au cours de 12 séances d'Etat-major et nombreuses séances ad hoc. La compagnie était représentée à l'assemblée de la FGSP ainsi qu'à la caisse de secours et aux diverses séances d'arrondissement Rhône lac. Les membres de l'Etat-major ont représenté la compagnie à de nombreuses manifestations officielles.

Autres activités

- 2 séances ont été effectuées pour la distribution des piquets. Les 52 semaines ont été tenues par 5 à 6 hommes. Les membres de l'Etat-major ont également tenu les 52 semaines de piquet en tant que chefs d'intervention;
- 2 nettoyages du dépôt;
- Contrôle des colonnes sèches à l'Avenue du Lignon avec le SIS;
- Le groupe d'entretien a effectué le contrôle et l'entretien du matériel et des 2 engins 2 samedis matin et 4 soirées.

Activités hors service

- Accueil et présentation aux classes enfantines et primaires d'un programme didactique et interactif sur le feu;
- Formation de concierges de la commune aux extincteurs;
- Organisation de la fête la Sainte-barbe et l'arbre de Noël pour les enfants des membres de la compagnie.

Samaritains

Effectif & structure

L'effectif au 31 décembre 2012 est de 46 membres dont 30 membres actifs et un médecin de section. Les membres actifs sont âgés de 18 à 65 ans. Ils se répartissent en 19 femmes et 11 hommes. L'ancienneté est de 7 mois à 27 ans. La gestion est réalisée par un comité élu composé de 6 cadres.

Activités de la section

Nos principales activités sont:

- Les services sanitaires;
- Les cours de secourisme à la population;
- Les collectes de sang;
- La promotion du secourisme chez la population.

Nos activités se répartissent comme suit:

- 24 services sanitaires ayant permis de traiter 671 cas;
- 9 services de renforcements des gardiens de piscine ayant permis de traiter 64 cas (du fait de la météo, la majorité des services à la piscine ont été annulés);
- 19 cours de secourisme ayant permis de former 173 personnes;
- 9 collectes de sang (4 publics et 5 en entreprises) ayant permis de récupérer 369 poches de sang;
- 7 actions de promotion du secourisme.

L'engagement a été de 2549 heures, qui se répartissent comme suit:

- 586 heures de services sanitaires communaux;
- 104 heures de renforcement des gardiens de piscines;
- 293 heures de cours à la population;
- 208 heures de collectes de sang;
- 110 heures d'animation de stand de promotion du secourisme;
- 475 heures de formations initiales, de formations continues et de recyclages pour nos membres (BLS-AED, oxygène, radio, dynamique de groupe, monitorat, gestion de projets);
- 382 heures dédiées à l'organisation des activités (planification, contrôle de matériel, désinfection, achat, préparation des cours);
- 391 heures dédiées à la gestion de la section (comptabilité, AG, réunions du comité, communication, représentation).

Partenariat et collaboration

En plus des partenariats avec les HUG (pour les collectes de sang), le 144 (pour l'annonce des services sanitaires) et le comité d'organisation de la Fête au Village, les samaritains collaborent au niveau cantonal pour les services de

grandes envergures (Fêtes de Genève, Lake parade, ...) et dans le cadre du plan OSIRIS (organisation de l'intervention dans les situations exceptionnelles) par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA.

Sauveteurs auxiliaires

Effectif & structure

L'effectif du corps au 31 décembre 2012 se compose de 24 sauveteurs et de 16 honoraires. L'objectif principal qui est de rentrer au minimum un nouveau sauveteur chaque année a été atteint.

Le nombre d'heures totales effectuées pour 2012 s'élève à 591,5 réparties de la manière suivante: 50,5 pour les comités, 519 pour les manifestations et 22 de cours.

Activités

L'élément principal de cette année a été l'organisation et la mise sur pied de la fête de l'Escalade. Le défi n'était pas gagné d'avance. Tout était à faire et nous partions dans l'inconnue totale quant à la participation. Mais grâce au soutien de la Ville de Vernier et l'engagement du corps, cette soirée fut une réussite.

Différentes activités ont réunis membres du comité, sauveteurs et honoraires à de nombreuses reprises, notamment:

- 8 mars: assemblée générale au BSV, lors de laquelle 3 nouveaux sauveteurs ont été admis et le sous-chef Champedal a été nommé membre honoraire;
- 23 mars: participation à l'Assemblée Générale de la Fédé;
- 2 mai: exercice de circulation à Vernier ;
- 20 mai: journée organisée par le club athlétique de Vernier, où nous avons assuré la sécurité des 1200 enfants et des 300 accompagnants ;
- 29 juin: promotions scolaires ;
- 1^{er} août: Fête nationale à Vernier, où nous avons également préparé la soupe ;
- 4 novembre: gestion des parkings lors d'un entraînement de la course de l'Escalade qui a eu lieu au Lignon, avec près de 1500 participants ;
- 11 décembre: Fête de l'Escalade à Vernier.



Une partie de l'équipe des samaritains verniolans sur un stand de promotion du secourisme lors d'une manifestation.

Espaces verts

Jean-Marc Beffa
Responsable
022 306 07 00
sevv@vernier.ch



Effectif du personnel

- 8 jardiniers qualifiés ;
- 7 jardiniers ;
- 2 aide-jardiniers ;
- 3 apprentis.

Nouveautés

- L'ouverture du parc de Montfleury situé derrière le nouveau centre commerciale d'Arcenter. Pour la réalisation de ce parc, une attention particulière a été donnée à la végétation. Arbres, arbustes et gazon fleuri apportent une grande biodiversité dans ce quartier. Une place de repos avec des bancs et des poubelles a été prévue afin de rendre ce lieu convivial. Pour des raisons de sécurité, l'éclairage public a été installé dans ce parc ;

- L'aménagement paysager à Vernier-place. Dans sa réflexion sur le fleurissement de notre cité, notre service souhaite en effet favoriser de grandes décos dans des lieux de passage en y regroupant les plantes fleuries, produites en totalité à l'établissement municipal. La création de Vernier veut donner une image rayonnante et innovatrice de la Ville de Vernier, ville verte ;
- Le marché aux plantons ProSpecieRara et aux géraniums. Voulant redynamiser le marché aux géraniums en perte de vitesse et pour promouvoir les variétés de légumes rares ou menacés, les jardiniers de Vernier ont organisé ce marché qui a rencontré un succès qui a dépassé

toutes nos espérances. Des animaux de rentes étaient également exposés pour la joie des petits et des grands. Au vu de cette réussite, l'édition 2013 est déjà en préparation ;

- La plantation d'un verger haute-tige au chemin des Montagnais est un aménagement important pour la biodiversité. Le choix d'anciennes variétés de pommiers s'est fait en collaboration avec la Fondation ProSpecieRara. La mise en place d'une prairie et la plantation d'une haie indigène permettront de préserver voir de consolider la présence d'une faune et d'une flore d'une grande diversité, caractéristique de notre territoire. Au vu des qualités de ce projet, le canton de Genève par

le biais de la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP) a soutenu cette mesure dans le cadre des projets «Nature en ville».

Travaux importants

- A l'école d'Avanchet-Jura, des travaux paysagers importants ont permis de dégager l'entrée de cette école. Grâce à ces modifications, ce lieu est beaucoup plus propre à la satisfaction du directeur de l'école et des usagers;
- Au Jardin Robinson de Balexert, le déplacement de la clôture et la pose d'un nouveau portail proche du bâtiment a permis aux animatrices et animateurs de disposer de nouvelles surfaces extérieures pour les enfants;
- Suite au contrôle annuel des places de jeux, des réparations importantes ont du être effectuées sur les jeux de l'EVE du Lignon, au parc de Balexert ainsi que dans les écoles de Bourquin et des Libellules. Ces interventions font ressortir l'importance de ce contrôle pour la sécurité des enfants qui ne sont souvent pas conscients des dangers cachés;

— A l'établissement horticole, nous avons remplacé les écrans d'obscurcissement et l'ombrage, qui sert également d'écran thermique, de la serre Feustle. Alors que nous pensions que l'entretien important de cette serre était terminé pour quelques années, suite au blocage d'une crémaillère, de nombreux verres se sont cassés sur l'aération faîtière. Une réparation urgente s'imposait afin de pouvoir cultiver les chrysanthèmes nécessaires au fleurissement des bacs de la Ville de Vernier.

Les tâches quotidiennes des collaborateurs du service des espaces verts consistent souvent à effectuer des travaux d'entretien courant, mais qui sont très importants pour que notre ville présente toujours un aspect accueillant. En voici quelques exemples: la plantation de massifs selon les saisons, l'arrosage, la tonte des pelouses, le ramassage des feuilles mortes ou la taille des arbres et arbustes. L'entretien hivernal des trottoirs fait également partie de leur cahier des charges.



Un des aménagements paysagers
Vernier Ville verte à Vernier-place



Marché aux plantons ProSpecieRara et géraniums 2012

Voirie et cimetières

Matteo Greco
Responsable
022 306 07 00
voirie@vernier.ch



Changement des saleuses

Les 24 collaborateurs du service

Le travail des dix collaborateurs (canonniers) est très varié, il va du simple transport de matériel jusqu'aux divers petits travaux de maçonnerie. La mise en place des fêtes telles que les promotions et le 1^{er} août, font partie de leurs tâches. La préparation et la mise en place des centres aérés communaux, beach-volley, patinoire, entretien des chemins pédestres, etc. L'entretien et la mise en place du mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, potelets de signalisation, corbeilles, etc.) sont aussi de leur ressort.

Onze collaborateurs (balayeurs) nettoient quotidiennement les 387 000 m² de chemins et trottoirs communaux ainsi que les préaux des écoles, ramassent les feuilles en automne et désherbent le long des routes. Ils s'efforcent de garder un aspect propre du sol communal et ceci malgré l'incivilité de certains citoyens.

Le ramassage quasi quotidien des déchets des 800 corbeilles installées dans les lieux de passage les plus fréquentés, ainsi que l'affichage officiel se fait régulièrement par deux d'entre eux.

Durant les périodes de neige ou de froid intense, les engins de nettoyage ne peuvent pas être utilisés et l'aspect des chaussées et des trottoirs n'est parfois pas optimal.

Cimetières

Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux au village de Vernier et un à Aïre). Les travaux vont de la creuse des fosses à la plantation des fleurs, en passant par la tonte de l'herbe, le désherbage, l'entretien des cheminements et des machines, etc.

Depuis quelques années, l'utilisation de produits phytosanitaires est prohibée dans les lieux publics. C'est pourquoi nous avons décidé d'engazonner les carrés dans les cimetières. L'engazonnement entre les monuments est terminé, les trois cimetières de la Ville de Vernier sont entièrement recouverts de pelouses. Cette démarche s'inscrit dans l'ensemble des



Transport du matériel de fêtes et montage d'activités en hiver.



Les feuilles d'automne et le balayage des chaussées.

initiatives liées au développement durable souhaitées par les autorités de la Ville de Vernier. L'aspect de la surface est par ailleurs plus plaisant et le travail de tonte est moins pénible que l'arrachage des mauvaises herbes à la main.

Divers travaux ont été entrepris dans nos trois cimetières, les enrobés bitumineux ont été refaits et la mise en place d'un réseau électrique a été réalisée afin de pouvoir utiliser des outils de travail qui engendrent moins de nuisances sonores pour les riverains et diminuent ainsi la pollution sonore.

Les travaux routiers

La réparation et l'entretien des routes, chemins et trottoirs du domaine public communal est une préoccupation permanente du service de la voirie. Les sommes à disposition dans le budget de fonctionnement pour ces travaux ont été utilisées pour les petites réparations des trottoirs et des routes (réfection des bétons bitumineux).

Viabilité hivernale

La neige est rapidement arrivée et en grande quantité! Le service de la voirie et toutes les équipes du centre d'entretien de Vernier (CEV) sont mobilisés pour veiller au déblayement de la neige. De début novembre à mi-mars, une soixantaine de collaborateurs sont disponibles en cas de besoin.

Durant les cinq mois nécessaires à la mise en place du «plan viabilité hivernale», dix responsables de «piqueut» se relaient chaque semaine afin d'intervenir si nécessaire dès les premiers flocons ou en cas de verglas.

Le personnel se mobilise sur appel téléphonique à n'importe quel moment du jour ou de la nuit et doit immédiatement se rendre au CEV ou des instructions seront données. Un parcours «neige» ainsi qu'un véhicule équipé d'une lame à neige et d'une saleuse est affecté à chaque collaborateur. La priorité est donnée comme suit: routes cantonales et voies de bus, chemins communaux, trottoirs, arrêts de bus et passages à piétons, préaux d'écoles et pistes cyclables.



En haut Ecole Avanchet Jura – travaux de réfection du préau.

En bas La rue du Village en hiver.

Récupération

Djamal Bourras
Responsable
022 306 07 00
cev@vernier.ch



Gestion des déchets 2012

En 2012, la population de Vernier a augmenté de 467 personnes par rapport à 2011, malgré cela une diminution de 42 tonnes d'ordures ménagères a été enregistrée. La moyenne par habitant est passée de 231 kg en 2011 à 227 kg en 2012, permettant une baisse de 4 kg par habitant.

La récupération du papier a été bénéfique en 2012 puisque 124 tonnes supplémentaires ont été valorisées par rapport à 2011, ce qui a permis de recevoir une rétrocession de CHF 77 968.–.

L'implantation des nouvelles déchetteries enterrées en 2011 a porté ses fruits sur 2012. En effet, nous pensons que l'augmentation du tonnage de certains déchets valorisables est directement liée à ces sites, qui permettent à chacune et à chacun de trier convenablement la majorité des déchets recyclables.

Suite à ce changement, il a été demandé aux propriétaires de villas de s'équiper de containers verts pour la récupération des déchets compostables. Cette nouvelle mise en place a permis d'augmenter le tonnage de déchets de cuisine de 216 tonnes par rapport à 2011.

Les collaborateurs du service de la récupération tournent régulièrement afin de nettoyer les 10 places de tri et ramasser les déchets encombrants déposés illégalement sur le territoire.

Nous sommes satisfaits de constater que la valorisation des déchets dit « porte à porte » accroît d'année en année, ainsi que l'utilisation de nos places de tri. Nous remercions l'effort des Verniolans en ce qui concerne le tri des déchets, qui contribue à l'obtention de ces résultats. Nous espérons qu'ils pourront s'améliorer davantage avec le concours de toutes et tous.



Panneau point de récupération au Lignon

Tonnage des déchets valorisés en 2012

Papier	+ 124 tonnes
Jardin	- 96 tonnes
Verre	+ 16 tonnes
Ferraille	+ 4 tonnes
Déchets de cuisine	+ 216 tonnes
Aluminium, fer blanc et capsules	+ 1,27 tonne
PET	+ 5 tonnes
Textiles	+ 5 tonnes

Equipements

Jean-Luc Biolley
Responsable
 022 306 07 00
equipements@vernier.ch

L'équipe des ateliers de serrurerie, ainsi que la menuiserie et le peintre, se sont occupés des réparations courantes dans des bâtiments, dans les préaux des écoles, des jeux en bois pour la petite enfance et des réalisations de mobilier et structures en bois en tous genre. La serrurerie a modifié et fabriqué le système de levage et de suspension des projecteurs de la Salle des Fêtes du Lignon pour être en conformité avec les législations actuelles. Les entretiens courants effectués, tels que les rafraîchissements des peintures dans les bâtiments, les jeux dans les préaux, le mobilier urbain, restent le meilleur moyen de préserver à long terme le patrimoine communal.

Le garage communal, composé de quatre mécaniciens ainsi que d'un apprenti, a révisé et expertisé 34 véhicules en tous genres ainsi que les poids-lourds à l'office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN). Ils se sont également occupés du reste du parc de machines et de matériel, en respectant les entretiens courants et préventifs, tout en assurant les réparations, ceci étant le gage d'une longévité de l'utilisation des véhicules.

Le magasin communal, comme chaque année, a procédé à la livraison des consommables pour toutes les institutions communales. Il s'est également occupé des prêts de matériel, du nettoyage et l'entretien courant de l'outillage nécessaire au bon fonctionnement des autres services, ainsi que les petites réparations. Le lavage des tentes de fêtes, du matériel des manifestations et la gestion des stocks des matériaux et consommables ont également fait partie des tâches effectuées.

Les travaux d'entretien complet des quatre constructions ainsi que la construction militaire du stationnement des troupes de l'armée (STPA), ont été rigoureusement exécutés selon les normes imposées par nos deux responsables. Les remises en ordre et le nettoyage entre chaque troupe, ainsi que lors de locations des constructions de la protection civile à des tiers, sont un gage de qualité et une carte de visite pour notre commune. Suite aux cours de protection civile, plus nombreux et conséquents, les mouvements de matériel, la gestion



du stock et les remises à niveau sont devenues une part importante du travail quotidien.

Renouvellement de machines et matériel

Un nouveau camion d'une capacité de charge de 5 tonnes avec une ridelle à plateau hydraulique à l'arrière est entré en fonction au service de la récupération pour le ramassage des encombrants.

Un crédit a été voté pour le remplacement de la chargeuse frontale à la déchèterie de Morglas. Cette machine est entrée en fonction en mars 2012.



Le service de la récupération est équipé d'un nouveau camion d'une capacité de charge de 5 tonnes pour le ramassage des encombrants.

Aménagement du territoire Génie civil Projets Bâtiments

Mobilité et
développement durable

Energie

Communication

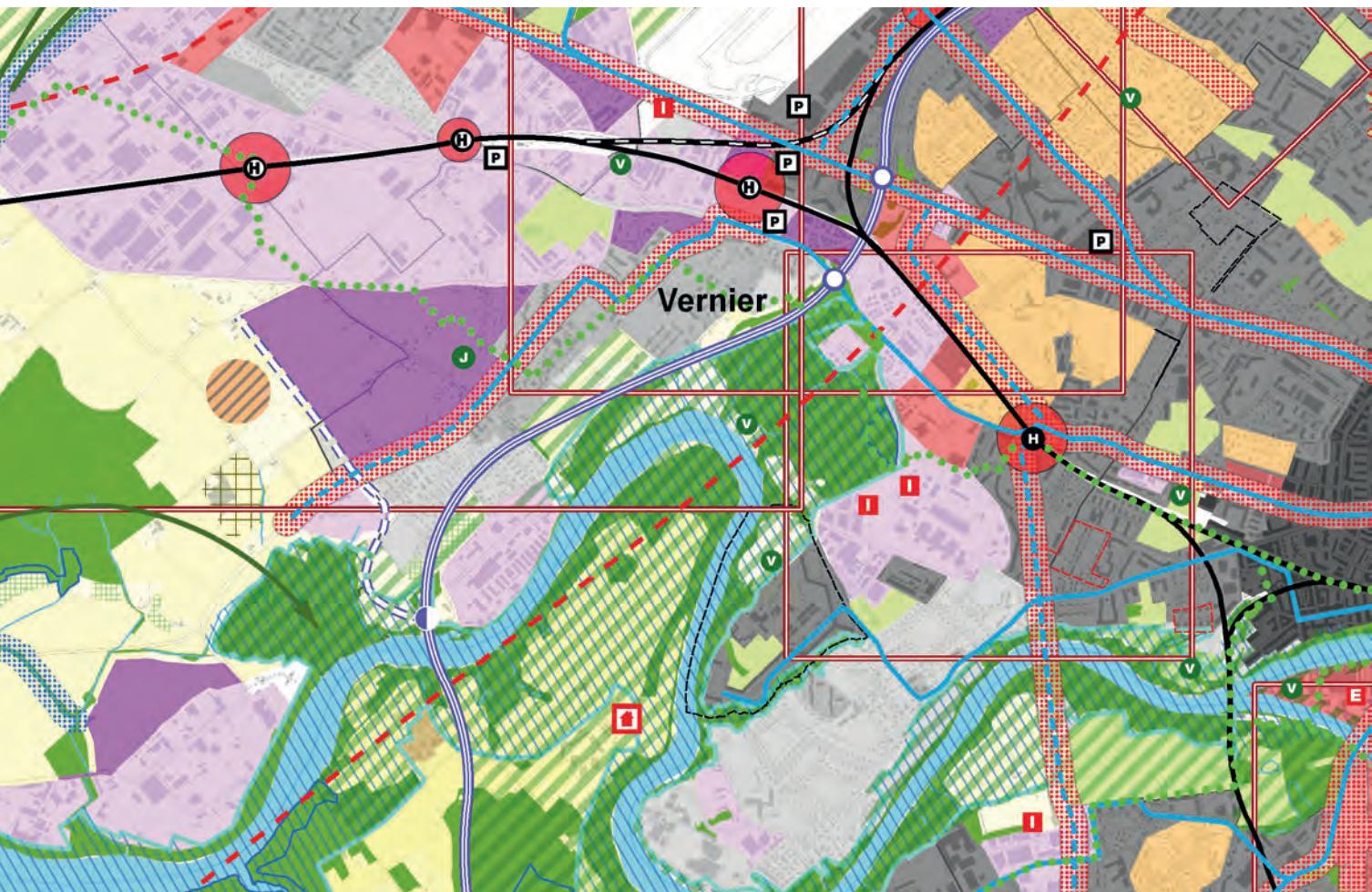
Ecoles et locations



Conseiller administratif délégué
Yvan Rochat

Aménagement du territoire

Dominik Meyer
Secrétaire général adjoint technique
022 306 06 10
techniques@vernier.ch



© Etat de Genève, Office de l'urbanisme, Projet de plan directeur cantonal «Genève 2030» (mai 2011)

Requêtes en autorisation de construire

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le canton sur le territoire communal:

- 23 autorisations sans préavis communal (APAT);
- 10 autorisations de démolir (M);
- 77 autorisations de construire en procédure accélérée (APA);
- 26 autorisations définitives de construire (DD);
- 7 demandes de renseignement (DR) ou demandes préalables (DP).

Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des demandes pour:

- la démolition de quatre vieux bâtiments industriels, de maisons abritant chacune un seul logement ainsi que de 5 cuves à hydrocarbures désactivées et d'un bâtiment technique appartenant à SIG;
- l'aménagement de jardins familiaux, cabanons, d'un parking et de jeux pour enfants, clôtures.

Le Conseil municipal s'est prononcé pour une dérogation au rapport des surfaces pour une utilisation du sol supérieure à 25 % en zone villa.

Exercice du droit de préemption et crédit pour l'acquisition de la parcelle 2805, fe 43, de la commune de Vernier (Chemin des Myosotis 9) DA 198

La Ville de Vernier a fait usage de son droit de préemption pour l'acquisition de la parcelle n° 2805 du cadastre de Vernier sise au chemin des Myosotis 9, en zone de développement 4B, pour le prix de CHF 2 800 000.-, incluant le remboursement des frais et des intérêts courus payés par l'acquéreur évincé. L'objectif de cette acquisition est de permettre à la population de Vernier de bénéficier de logements abordables en développant des

logements d'utilité publique et en garantissant une mixité sociale (logements HBM, HLM, HM et non subventionnés).

Exercice du droit de préemption et crédit pour l'acquisition de la parcelle 2294, fe 20, de la commune de Vernier (Chemin du Croissant 7) DA 246

La Ville de Vernier, déjà propriétaire des parcelles sises 1,3 et 5 chemin du Croissant, a fait usage de son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle n° 2294 sise au chemin du Croissant 7, en zone de développement 3, pour le prix de CHF 1310000.–, incluant le remboursement des frais et des intérêts courus payés par l'acquéreur évincé. Cette somme sera dans sa quasi-totalité couverte par une subvention du Fonds cantonal pour la construction de logements d'utilité publique (LUP). Ainsi, la Ville de Vernier, par le biais de sa Fondation des Maisons Communales, pourra réaliser l'immeuble de logements (rez-de-chaussée et cinq étages) tel qu'il est prévu au PLQ 29461-540.

Vente par la Ville de Vernier à la SI Vernier-les-Crêts et à la Société coopérative MIGROS-Genève de la parcelle 3597, fe 46 du cadastre de Vernier DA 213

Au vu du nombre important de servitudes au profit de la SI Vernier-les Crêts qui grèvent la parcelle 3597, propriété du domaine privé communal, sise à l'angle des routes de Montfleury et de Peney, la Ville de Vernier a décidé de vendre cette parcelle d'une superficie de 100 m² à la société immobilière susvisée pour le prix de CHF 70000.–.

Modification de servitudes et constitution de nouvelles servitudes sur la parcelle 5257, propriété de la Ville de Vernier, au profit de la parcelle 5256, fe 46 du cadastre de Vernier, sises route de Peney / route de Montfleury DA 214

La construction du bâtiment Arcenter étant désormais achevée et les aménagements extérieurs réalisés, il est apparu que les assiettes des servitudes précédemment constituées ne correspondent

pas exactement à la situation actuelle. Il a donc été nécessaire de modifier les servitudes d'empiètement, d'usage extérieur, de passage public à pied et de constituer de nouvelles servitudes d'empiètement, de passage en sous-sol et de canalisation.

Acceptation par la Ville de Vernier de la donation des consorts CLOETTA de la parcelle 814, fe 36 du cadastre de Vernier, située au bord du Rhône, en vue de la réalisation du projet d'aménagement des berges du Rhône au lieu-dit «Au Moulin» DA 266

L'un des objectifs fixés dans l'étude sectorielle du plan directeur communal «Déroulons le fil du Rhône», est la réalisation d'une zone de détente au lieudit «Au Moulin» sur la parcelle 814 propriété de l'hoirie Cloetta, d'une superficie 14 360 m². Aussi et afin de répondre à cet objectif, la Ville de Vernier a informé le gestionnaire du patrimoine de la susdite hoirie de son souhait d'acquérir cette parcelle. Au terme d'un certain nombre de rencontres et d'échange de correspondances, l'hoirie Cloetta a décidé de donner cette parcelle à la Ville de Vernier, donation que le Conseil municipal a acceptée avec gratitude.

Achat à «la Fabrique du Temps» des surfaces commerciales sises 186 route de Vernier

La Ville de Vernier a acquis une surface commerciale de 202 m², en rez-de-chaussée et 136 m² en sous-sol pour un montant de 1,2 mio. Vu le manque de surfaces sur le secteur de Vernier-Village, ces surfaces seront destinées à l'usage scolaire et permettront de combler le manque de locaux à Vernier-Village. Ces surfaces, divisées en deux locaux distincts seront affectés pour l'un à l'enseignement des arts visuels et pour l'autre aux besoins de la vie associative. Les dépôts situés en sous-sol seront affecté aux archives communales.

Nouveau quartier de l'Etang

A la suite du préavis défavorable du Conseil municipal au premier projet, les promoteurs ont décidé d'élaborer un nouveau projet dans une approche participative des différents acteurs (collectivités publiques et associations de quartier).

Ce nouveau projet élaboré par Monsieur Dominique Perrault, architecte de renommée internationale, a fait l'objet d'une demande de renseignement permettant de requérir les préavis des services cantonaux et de la Ville de Vernier. Ce nouveau projet prévoit 1041 logements pour 2981 emplois. Une grande partie de l'administration communale serait transférée dans ce nouveau quartier. De plus, des équipements publics (école, maison de quartier, centre de quartier, crèche, piscine, etc.) devraient voir le jour dans ce nouveau quartier.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement le développement de ce nouveau quartier, à condition que, dans la phase suivante du développement du projet, soit intégré un certain nombre de valeurs, ci-dessous précisées:

- qualité urbanistique, architecturale et paysagère;
- mixité sociale et intergénérationnelle;
- présence importante de coopératives;
- concept de mobilité ambitieux avec une forte présence des transports publics;
- centralisation et mutualisation des places de parking;
- accent mis sur la mobilité douce tant intramuros qu'extramuros;
- labellisation du quartier dans le sens d'un quartier durable.

Enfin, une attention particulière sera portée également aux charges d'investissement et de fonctionnement que la Ville de Vernier devra supporter.

Les étapes suivantes sont la modification de régime de zone, l'élaboration d'un plan localisé de quartier, et enfin le dépôt d'une demande d'autorisation de construire, le début de travaux étant imaginé à l'horizon 2015.

Plan directeur de quartier Concorde n° 29816

L'étude a été lancée en 2009 par l'Etat de Genève en partenariat avec la Ville de Genève, la Ville de Vernier et la Fondation Emile Dupont pour la réalisation d'un éco-quartier portant sur les périmètres regroupés «Châtelaine – Ville de Genève» et «Châtelaine – Commune de Vernier». Cette étude a été retravaillée suite à la consultation publique, aboutissant à un plan directeur structuré en fiches thématiques définissant les principes directeurs du projet (maillage des espaces publics, nouveaux équipements publics, centralité et halte RER, patrimoine bâti, bruit, énergie, etc...), ainsi qu'un plan de synthèse.



Projet de la future passerelle sur le Rhône. © Projet «V.O.», groupement VERO

Ce plan directeur de quartier a été mis à l'enquête publique à fin 2011. Une augmentation des surfaces à bâtir est rendue possible moyennant une haute qualité énergétique et la réalisation d'espaces publics de qualité conformes à une charte, le financement de ces derniers étant à charge des promoteurs.

Ce PDQ devra faire l'objet d'une résolution du Conseil municipal de Vernier début 2013.

La Ville de Vernier sera un acteur important du développement de ce quartier, en particulier sur le secteur A pour l'édification d'un centre culturel, et sur le secteur L pour la construction d'un groupe scolaire.

Passerelle sur le Rhône

Les communes d'Onex, de Vernier et les SIG, en leur qualité de maîtres d'ouvrages, ont lancé conjointement un concours de projet le 4 septembre 2012, en vue de la réalisation de la future passerelle de mobilité douce pour piétons et vélos. Cette passerelle, trait d'union entre les deux communes, offrira un nouvel itinéraire pour piétons et cyclistes qui répondra aussi bien à des déplacements quotidiens qu'à des parcours à l'échelle régionale. Le jugement du concours est intervenu les 24 et 25 janvier 2013.

le plan-guide sera actualisé par trois fois et servira de feuille de route à l'aménagement du territoire pour évaluer les nouveaux projets à réaliser.

Objectifs du GP

Vernier-Meyrin-Aéroport

Urbanisme

- Assurer un développement cohérent et multifonctionnel ;
- Coordonner le renouvellement urbain des secteurs d'artisanat et d'industrie ;
- Développer une façade économique le long de l'autoroute.

Mobilité

- Améliorer les déplacements à l'échelle locale et cantonale en créant des axes de transports publics structurants et en anticipant les infrastructures à venir (ferroviaires, bus, accès routiers, etc.) ;
- Favoriser également la mobilité douce et les aménagements paysagers sur les axes à créer.

Environnemental

- Relier les espaces verts et les zones naturelles (bois) ;
- Placer l'environnement au centre des réflexions en favorisant notamment les espaces verts dans les espaces publics à créer.

Objectifs pour le GP Châtelaine

Urbanisme

- Développer un quartier mixte avec des animations ;
- Créer des services aux habitants pour un potentiel attendu de 4500 nouveaux logements et 2500 emplois.

Mobilité

- Prendre en charge l'augmentation de la mobilité en favorisant les transports publics et la mobilité douce.

Environnement

- Faire pénétrer la verdure à l'intérieur des quartiers ;
- Régler de manière exemplaire les enjeux environnementaux.

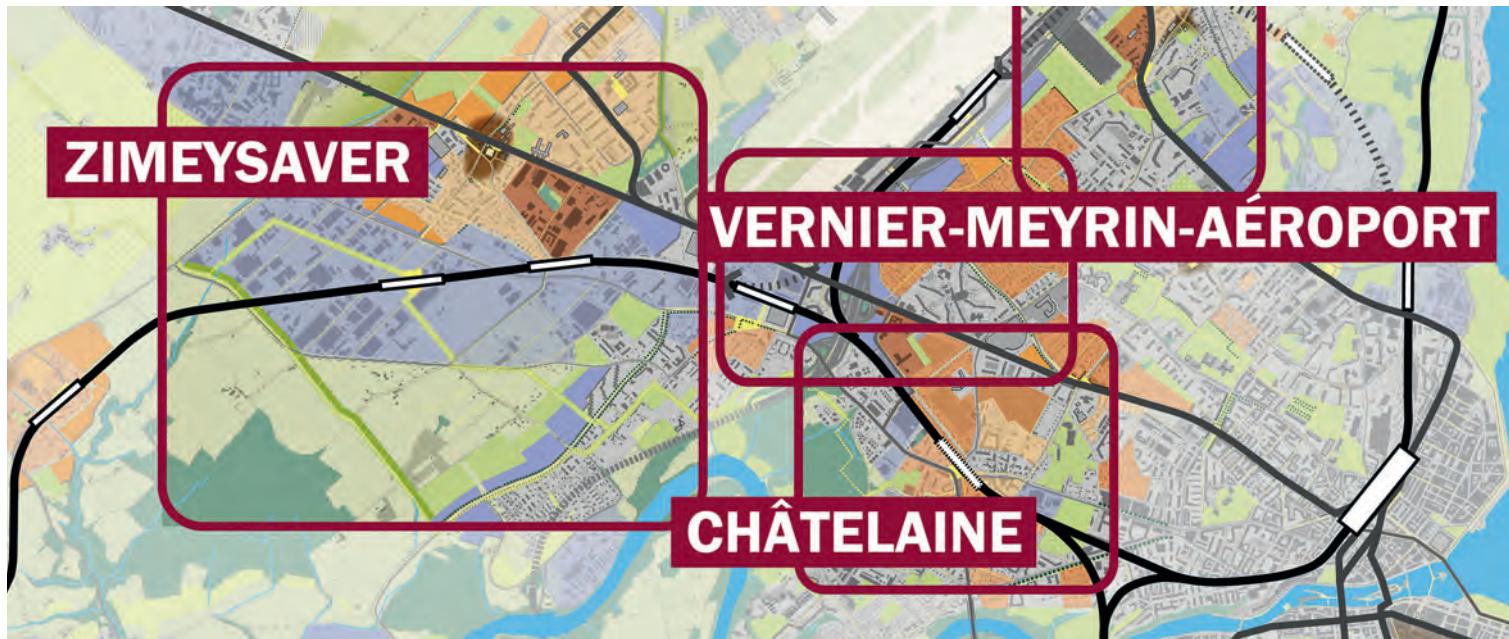
Objectifs pour le GP Zimeysaver

Urbanisme

- Accueillir des activités et des emplois permettant de tisser des liens avec les quartiers urbains avoisinants pour que ville active et ville résidentielle se lient plus fortement tout en conservant leurs particularités.

Mobilité

- L'accessibilité, la mobilité intérieure et l'amélioration du transport



Les 3 grands projets d'urbanisme verniolans, Etat de Genève, Office de l'urbanisme, carte des 10 grands projets prioritaires (janvier 2013).

marchandises sont essentielles.

- Il s'agira également de renforcer l'accessibilité par les transports publics et développer des mobilités douces comme alternative à la voiture.

Environnement

- La transition entre grand paysage et activité constitue un enjeu majeur;
- La qualité des espaces publics à prévoir et le renforcement des équipements publics et des services devront répondre aux besoins des futurs utilisateurs.

La Ville de Vernier participe activement aux différents groupes de travail et aux décisions sur les orientations urbanistiques proposées.

Préavis au projet de modification du régime des zones route de l'Usine-à-Gaz – chemin Henri-de-Buren n° 29823

La Ville de Vernier est propriétaire de la parcelle n° 2615, la Ville de Genève de la parcelle n° 2616, les SIG de la parcelle n° 495; la quatrième parcelle, n° 489, appartient à l'Association Genevoise du Coin de Terre. Sur ces parcelles se trouvent actuellement un parking pour SIG, un bâtiment industriel et des jardins familiaux. La superficie totale de ce périmètre est de 11 721 m².

La Ville de Vernier a préavisé favorablement le projet de modification des limites de zones qu'elle avait d'ailleurs initié, dans

un premier temps intéressée à développer superficie de cette parcelle est de 5001 m². Cependant, au vu du développement en cours sur les parcelles proches, le Conseil administratif a estimé préférable d'implanter à cet endroit des logements plutôt que des équipements publics. Aussi, un échange de terrains a été imaginé avec la Fondation Émile Dupont (FED), propriétaire des parcelles n° 3155 et 3158 situées dans le secteur Pont de l'Ecu – Jean Simonet, en zone de développement 3, fortement soumises aux nuisances sonores routières et ferroviaires, et dès lors moins propices à l'implantation de logements. De plus, ces parcelles bénéficient d'une excellente desserte en transports publics et le projet d'une future halte RER au droit du viaduc de l'Ecu pourrait contribuer à renforcer encore la qualité de cette desserte. Un centre culturel sera implanté sur ce secteur.

Préavis au projet de modification des limites de zones au chemin de la Bourdonnette n° 29696

Le secteur considéré par le projet de modification des limites de zones est délimité au nord par le chemin de la Bourdonnette, au sud par celui des Campanules et à l'est par celui des Sellières. La modification des limites de zones proposée concerne les parcelles n° 639 640 641 et 642, feuille cadastrale 29 de la commune de Vernier, d'une superficie totale de 19 077 m².

Outre les dispositions du plan directeur communal rappelées dans le projet de loi,

la Ville de Vernier a conditionné son préavis positif à ce que l'indice n'excède pas un IUS de 0.6, bien que l'Etat préconise un IUS de 0.8 au minimum. Ce plafonnement à 0.6 figure dans la convention liant la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) et la Ville de Vernier, signée le 1^{er} juillet 2011. Ainsi donc, la FLPAI n'engagera la deuxième étape de construction aboutissant à un indice d'utilisation du sol (IUS) de 0.8 qu'à condition que le plan directeur communal, dans sa prochaine révision prévue en 2016-2017 admette cette nouvelle densité.

L'objectif visé de construire une structure d'accueil intermédiaire, sous forme d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), représente une alternative à l'hébergement au sein des établissements médico-sociaux. Cette réalisation est d'autant plus importante au vu du déficit avéré de cette catégorie de logements sur le canton et répond à une pétition.

Préavis au plan localisé de quartier route de Vernier – route du Bois-des-Frères n° 29819

La Ville de Vernier a préavisé favorablement ce projet de PLQ qui prévoit la construction de quatre immeubles de gabarit rez plus 5 niveaux et attique, orientés parallèlement à la route de Vernier, et d'un immeuble R+2 parallèle à la route du Bois-des-Frères. La surface brute de plancher (SBP) du présent PLQ est limitée à 12 957 m² (logement: 6864 m², activités: 6093 m²), soit un indice d'utilisation du sol (IUS) de 1.45.

Génie civil

Stefano De Giorgi
Kim Ng
Responsables
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



Nouveau quartier Gordon-Bennett. En 2013, de nombreux services de la Ville de Vernier travailleront au réaménagement des chemins qui entourent le PLQ afin d'offrir un espace public qui soit en cohérence avec la nouvelle affectation de ce secteur. © Nadja Forst

L'année 2012 a permis la réalisation de travaux dont les crédits d'investissements avaient été déposés en 2010 et 2011, ainsi que la poursuite de deux études de planification (assainissement du bruit routier et des eaux).

Réaménagement des chemins autour du PLQ 29657 (chemins Isaac-Anken, Château-Bloch et Muraille)

La construction des immeubles de l'ensemble résidentiel «Gordon-Bennett» (PLQ N° 29657) a été achevée en 2012. Le cinquième et dernier bâtiment (situé à l'angle chemin de la Muraille / chemin du Château-Bloch) à vocation administrative sera livré au printemps 2013. Par conséquent, il incombe à la Ville de Vernier de réaménager les trois chemins qui entourent ce PLQ afin d'offrir un espace public qui soit en cohérence avec la nouvelle affectation de ce secteur (zone d'habitation). L'année 2011 fut consacrée au développement du projet avec le bureau d'ingénieurs et d'urbanistes. Les travaux ont commencé au début de l'année 2013.

Couverture du passage sous-voie de l'arrêt RER «Vernier» reliant le chemin de la Croisette au chemin de Champs-Prévost

Le passage sous-voie reliant le chemin de la Croisette au chemin de Champs-Prévost est un ouvrage qui sert tant au transit pour les modes de déplacements doux (marche et vélo) que pour rejoindre l'arrêt de train RER Vernier. Ce dernier est aujourd'hui utilisé par plusieurs types d'usagers (habitants de Vernier, employés travaillant au BIBC ou dans les autres entreprises à proximité, personnes venant faire des achats chez IKEA, etc.). Suite à l'implantation d'IKEA au chemin de la Croisette, le passage sous-voie a dû être déplacé, car il était en conflit avec le parking sous-terrain. Les travaux de

déplacement du passage ont été financés par IKEA. Suite à ce réaménagement, il a été décidé en accord avec IKEA de couvrir les rampes du passage afin de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite lors de chutes de neige et de pluie. Le projet a été réalisé durant la première partie de l'année 2012.

Zone bleue macarons Châtelaine-Concorde

Le secteur de Châtelaine-Concorde rencontrait depuis de nombreuses années des graves problèmes de stationnement. En effet, depuis l'introduction des zones bleues macarons en Ville de Genève, un report du stationnement «ventouse» a été constaté dans ce quartier, relativement bien desservi par les transports en commun. Les habitants du quartier avaient donc de plus en plus de peine à trouver des places de parking.

Après avoir modifié les arrêtés de circulation régissant cette zone, la signalisation et le marquage au sol, la zone bleue macarons a pu être introduite dans le secteur Châtelaine-Concorde le 1^{er} octobre 2012.

Etude de l'assainissement du bruit routier du réseau communal

La législation fédérale, à travers l'Ordonnance sur la protection contre le Bruit (OPB), oblige les cantons et les communes à assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en dessous des limites légales. Par conséquent, le service du génie civil a entamé en 2009 une étude de l'assainissement du bruit routier du réseau communal. Une première étape de travail, arrivée à son terme, a consisté à recueillir des données de base et à établir un cahier des charges précis pour l'élaboration du projet d'assainissement. En 2011, la deuxième partie du travail a consisté en la réalisation de rapports techniques permettant de définir les mesures à prendre (enrobé phono absorbant, murs antibruit) rue par rue. Un premier rapport a été validé en 2012, une demande d'autorisation de construire sera déposée pour permettre l'exécution de ces mesures durant les années à venir.

Plan général d'évacuation des eaux

L'année 2010 a vu le rendu du rapport de la phase 1 diagnostic du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Ce rapport a permis d'avoir un aperçu précis de l'état actuel des canalisations sur la commune de Vernier. Les années 2011 et 2012 sont dédiées au concept de l'évacuation des eaux qui permettra de définir les principaux et futurs axes à mettre en œuvre pour une bonne gestion des eaux. Le rapport a été rendu mi-2012. La troisième phase de l'étude sera consacrée à la mise en place du concept.



Le nouveau passage sous-voie à l'arrêt RER «Vernier» qui permet dorénavant de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho
Carole Penelas
Responsables
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



Image de synthèse projet de rénovation de façades de l'école des Ranches II.
 © STENDARO MENNINGEN ARCHITECTES, janvier 2013

Projets en cours

Ferme Bourquin-Golay: restaurant scolaire et centre de quartier

Il est prévu de créer, à la Ferme Bourquin-Golay, sise à l'avenue Edmond-Vaucher 5 à Châtelaine, un restaurant scolaire pouvant recevoir 100 personnes, un espace d'accueil pour le parascolaire, la mise à disposition d'espaces pour des associations ainsi qu'un centre de quartier. Ces nouvelles infrastructures permettront de combler le déficit en équipements du

secteur de Châtelaine-Balexert. Dans le cadre du crédit d'étude, l'autorisation de construire a été délivrée en mai 2012 par le département de l'urbanisme. Le crédit d'investissement pour la réalisation des travaux sera voté au début de l'année 2013.

Maison de Quartier de Vernier

Le projet de la maison de quartier de Vernier, sis chemin de Mouille-Galand 21 à Vernier, est la réhabilitation de la maison existante ainsi que son changement d'affection d'un lieu privé en un lieu public.

Le programme souhaité être mis en place est l'accueil des populations de 4 à 10 ans et de 10 à 15 ans. Le crédit d'étude pour cette future maison de quartier a été déposé en délibération administrative et a été accepté en novembre 2012. Ce crédit d'étude a permis de réaliser une étude détaillée, avec un devis précis pour la réhabilitation de cette maison selon la programmatique souhaitée ainsi que la mise aux normes actuelles. Le crédit d'investissement pour la réalisation des travaux, selon le rapport de cette étude, sera voté au début de l'année 2013.

Liaison entre la Salle des Fêtes et le Centre de Quartier de Châtelaine

Il s'agit de réaliser une liaison verticale permettant de relier la Salle des Fêtes et le Centre de Quartier par la création d'une extension verticale. Celle-ci comporte un dégagement appréciable devant chaque entrée de chaque étage avec un ascenseur central autour duquel se développe un escalier. Une autorisation de construire pour le projet de la liaison entre la Salle des Fêtes et le Centre de Quartier de Châtelaine a été déposée en novembre 2012 et est à ce jour en cours d'instruction.

Rénovation des immeubles

Rue du Village 13-23 – Vernier

Les immeubles se situant à la rue du Village n°13 à 23 à Vernier ont été acquis par la commune en 2009. Le projet de rénovation de ces immeubles a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des locataires et des commerçants. Les travaux de rénovation porteront sur une amélioration de la qualité énergétique par une meilleure performance de l'enveloppe du bâtiment, mais également par une mise aux normes actuelles et un rafraîchissement des espaces communs. L'autorisation de construire a été déposée en mars 2012 et est à ce jour en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter durant l'été 2013 sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire par le département de l'urbanisme.

Maison de Quartier de Châtelaine-Balexert

Le projet de la Maison de Quartier de Châtelaine-Balexert, nommée Châbal, concerne la maison sise chemin de Maisonneuve 45 à Châtelaine. Une fois la fin des litiges avec l'association Bricojeunes qui occupait cette maison, et suite à l'accord de l'avocat, le contenu de la maison a été mis dans un garde-meuble mi-décembre 2012. La création d'un comité, le comité Châbal, a été mis en place pour une future Maison de Quartier. Dans un premier temps, il était prévu de faire des travaux de petite envergure afin de commencer l'activité de la Maison de Quartier au plus tôt. Cependant, au vu de l'état existant déplorable de la maison, il a été souhaité de ne pas engager la somme prévue à ces travaux mais de l'utiliser pour mettre en place une structure provisoire. Celle-ci sera présente le temps de réaliser l'étude de la réhabilitation de cette maison et durant la période des travaux. Le crédit d'étude pour la réalisation d'une maison de quartier, sera voté au début de l'année 2013.

Recherche et création de nouvelles surfaces dans le secteur Avanchet Jura

Les équipements publics du secteur Avanchet sont en insuffisance, tout comme les locaux nécessaires à l'Hospice Général (HG) et aux Services d'Aide et de Soins à domicile.

Pour trouver la meilleure issue à cette situation, plusieurs options ont fait l'objet de projets qui sont soumis aux services de l'Etat au travers de demandes d'autorisation préalable.

- Une surélévation de l'école permettrait de réaliser une salle polyvalente pour les besoins du parascolaire et un bureau pour la direction de l'école;
- Un deuxième projet consiste en une extension de 2200 m² de surface brute qui permettrait d'offrir des places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire, des bureaux pour les services sociaux et des locaux pour le parascolaire;
- Le troisième projet consiste à acquérir le centre œcuménique et de le surélever d'un étage pour y installer les bureaux de l'Hospice Général et les Services d'Aide et de Soins à domicile.

Rénovation de l'école Ranches II

Une étude énergétique a mis en évidence la nécessité d'isoler l'école par l'application d'une isolation extérieure beaucoup plus performante qu'une isolation intérieure. Le Service des monuments et des sites n'étant pas favorable à l'emballage de la façade, une autre étude a été lancée visant à démontrer qu'une isolation périphérique, en plus d'augmenter la rentabilité énergétique, peut aussi présenter l'opportunité de revaloriser le site par un traitement esthétique et original.

Réalisation d'une école dans le secteur Simonet-Ain-Golay

Le Service de recherche en éducation (SRED) a estimé que la densification du secteur de Châtelaine générera d'ici 2021, 218 élèves supplémentaires. Ce chiffre ne tient pas compte des 28 élèves domiciliés à l'avenue Henri-Golay qui sont, par dérogation et de manière provisoire, scolarisés en Ville de Genève à l'école des Ouches.

Sur la base du plan directeur de quartier, un concours va être lancé ayant pour objectif de densifier le secteur L (Ain-Simonet-Golay) par la réalisation de 17 000 m² de surface brute (SBP) de logement, 6000 m² de SBP d'activités,



La maison située au chemin de Mouille-Galand devrait être transformée en Maison de Quartier.



Projet d'extension de l'école Avanchets-Jura.

6000 m² de SBP d'équipement scolaire et un parking mutualisé. La Ville de Vernier et Privera Construction Management (PCM) se partagent les surfaces du secteur. Afin de réaliser l'ensemble du programme dans les meilleurs délais et de disposer de l'école pour la rentrée 2017, un partenariat est proposé entre PCM et la Ville de Vernier.

Il est prévu de démarrer les travaux en 2015, de façon à ce que le groupe scolaire soit fonctionnel pour la rentrée 2017.

Réalisation d'un espace de vie enfantine à la rue Jean-Simonet

Conformément au PLQ N° 29 247, un immeuble de logements sera érigé entre 2014 et 2015 par des propriétaires privés et la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV). Une partie du rez-de-chaussée sera aménagée par la Ville de Vernier, conformément aux besoins du secteur de la petite enfance pour pouvoir offrir 32 places d'accueil supplémentaires.

Centre d'entretien: extension

L'extension du centre d'entretien est toujours à l'étude. Un rapport sur la récupération des eaux de pluie et la mise aux normes des stations de lavage a permis de

préciser la pertinence d'une fosse de récupération pour le lavage des routes. Une étude concernant le chauffage à distance démontre l'intérêt de regrouper les besoins actuels et futurs du secteur en centralisant la production de chaleur au CEV.

L'extension prévue contre la halle ouest d'une surface totale d'environ 1200 m² permettra de créer les locaux faisant défaut à l'ensemble des services, d'abriter le matériel délicat du magasin et d'y déplacer les ateliers de menuiserie et de peinture nécessitant une meilleure protection contre le froid et l'humidité.

Chantiers

Eclipse: réalisation d'aménagements extérieurs et mise aux normes des installations techniques

Les travaux d'aménagement consistant à améliorer la sécurité, l'éclairage et la propreté autour du bâtiment sont terminés.

Afin de pouvoir réaliser des repas dans les normes d'hygiène et de sécurité, une nouvelle cuisine professionnelle est actuellement à l'étude.

Tennis de Vernier: halle pour le badminton

La halle a été inaugurée et abrite 6 terrains de badminton.

Le chantier ayant nécessité des abattages d'arbres, la direction générale de la nature et du paysage a exigé une valeur de compensation nécessitant la plantation de nouveaux arbres qui sera réalisée courant 2013.

Pavillon de l'enfance

Le suivi des travaux sous garantie nécessite une forte implication des services communaux et des entreprises. Des modifications sur les menuiseries extérieures et la hotte de la cuisine de production ont été exigées et seront réalisées courant 2013.

Bâtiments

Patrick Conconi
Responsable
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



Rénovation complète de la Maison de Quartier Aïre le Lignon. Des travaux de façade, menuiserie aluminium et serrurerie ont été effectués et finalisés en décembre 2012. © STENDARDO MENNINGEN ARCHITECTES

Comptes 2012

La division des bâtiments est chargée de la maintenance, hormis les installations CVSE (Chauffage – Ventilation – Sanitaire – Electricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la Ville de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux s'élève à CHF 3 259 238.– pour l'année 2012, soit un montant de 349 898.– plus élevé que le budget 2011 (2 909 340.–).

Les comptes montrent un disponible de CHF 103 359.84, comparativement où, en 2008, les comptes présentaient un dépassement qui s'élevait à CHF 243 528., en 2009 à CHF 219 412.71, en 2010 à CHF 427 673.25 et en 2011 à CHF 38 450.–.

Investissements

Mairie: les vitrages du bâtiment ont été remplacés par des vitrages isolants. Démarrés l'an passé, ces travaux sont la fin d'une longue période de négociation avec le Service des Monuments et Sites (SMS). Dans le même esprit, l'installation d'un sas permet de conserver la chaleur et d'éviter les déperditions et les courants d'air dans le hall d'accueil. Les travaux seront terminés quand une solution technique sera trouvée avec le SMS pour les vitrages de la salle du CA et la salle des mariages.

Chauvet-Lullin: le remplacement des vitrages a été retardé par les négociations avec le SMS, qui nous a demandé 4 prototypes avant de valider une solution. Une grande partie du travail est effectué, nous avons commencé par le plus urgent, soit le jardin d'enfants qui immédiatement a fait part de son contentement et de la grande amélioration résultant de ces travaux.

Maison de Quartier Aïre le Lignon: nous avons eu le plaisir d'inaugurer la fin de ces travaux en décembre. Le chantier s'est très bien passé et hormis une surprise structurelle de taille, il a été possible de tenir le programme et de rendre des locaux à satisfaction des usagers.



Campagne de sensibilisation «façades nettes» qui permet aux propriétaires d'un immeuble, d'une maison individuelle ou d'un commerce de bénéficier pour une somme modique de l'intervention d'une entreprise spécialisée. © www.bip-bip.ch, 2011

Vandalisme

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 75 000.– a été inscrite au budget 2012 tout comme en 2011, 2010 et 2009. Le coût total des dégâts s'est élevé à CHF 60 008.65 uniquement pour les bâtiments. Les dégâts causés aux espaces verts, au mobilier urbain, etc., ne sont pas inclus dans ces chiffres. La bonne nouvelle est que les remboursements d'assurance ont presque compensé ces frais, pour un montant de CHF 55 671.–.

Eléments notables

Les éléments qui ont marqué l'année du service des bâtiments, sont (liste non exhaustive):

Eléments prévus au budget:

- **L'école de Vernier-Place** est désormais plus lumineuse et plus agréable, autant par ses façades refaites très récemment et par la peinture de tous les couloirs du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés en été 2012 et se sont parfaitement déroulés, à satisfaction des usagers;
- **Ecole de Châtelaine**: deuxième partie des réfections des sols, 3 classes ont été refaites courant juillet;
- **Ecole des Ranches**: la cabine de projection a été modifiée pour permettre une meilleure gestion des installations de scène depuis celle-ci, de par l'agrandissement de l'une des ouvertures dites «du projectionniste»;
- **Salle des Fêtes du Lignon**: une partie des tables ont été remplacées, le solde se fera courant 2013. Ainsi, la totalité des tables de la Salle des Fêtes sera renouvelée offrant une homogénéité d'aspect ainsi qu'une facilité à la manipulation;
- **La maison de L'Alibi** a vu ses vitrages simples remplacés par des vitrages isolants, un confort accru ainsi qu'une réelle efficacité dans l'économie d'énergie en ont découlés;
- **Centre de Quartier des Libellules**: le sol en feutre a été remplacé par un revêtement PVC, plus facile d'entretien et plus hygiénique.

Eléments non prévus au budget:

- **Salles de gymnastique du Lignon**: un gros renouvellement de quelques agrès a dû être effectué pour des raisons de sécurité pour un montant de CHF 17 628.–;
- **EVE du Lignon**: le four combi steamer a été remplacé, trop vieux, récupéré de l'ancien Pop-Corn, il n'était plus possible de le réparer;
- **Ecole Avanchet-Salève**: un dégât d'eau par infiltration au niveau de la dalle a endommagé le parquet de la salle et n'a pas été remboursé par l'assurance, ce cas de figure étant référencé comme une exception ne donnant pas droit à un remboursement. Il a été également décidé de remplacer des stores classiques situés au rez par des stores de sécurité, plus solides et moins sensibles aux coups des ballons (en continuité de notre politique d'adaptation de nos équipements);
- Les grands froids de l'hiver 2011-2012 ont eu pour conséquence de provoquer une rupture de conduite à l'**école de Châtelaine** et d'inonder tous les couloirs de l'école. La compagnie 51 a été mobilisée et au final, grâce à l'appel d'un passant, d'énormes dégâts ont pu être évités. A part quelques peintures, un bout de parquet, il n'y a rien d'exceptionnel à relever comme dommages;
- La villa située au chemin Ph. De Sauvage 27, actuellement utilisée par l'association «**Accueil Familial de Jour Meyrin – Vernier – Mandement**» avait de sérieux problèmes de canalisation, l'eau usée ressortant dans les sous-sol au lieu de s'évacuer par les canalisations prévues. Profitant de l'occasion, nous avons aussi réalisé la mise en séparatif de l'habitation, les canalisations d'eaux claires étant elles aussi en mauvais état. L'ensemble des travaux a coûté CHF 31 849.20.

Mobilité et développement durable

Igor Moro
Responsable
022 306 07 50
mobilité@vernier.ch



Etudes de circulation

Route d'Aire

L'étude pour la réalisation d'un itinéraire cyclable sécurisé et une amélioration des traversées piétonnes sur la route d'Aire a été consolidée en 2012 et soumise pour validation à la Direction générale de la mobilité (DGM). Ce projet est une réponse à une motion et à une pétition relevant la dangerosité des déplacements cyclables et piétonniers sur la route d'Aire.

Etant donné que la réalisation de cet ouvrage a été reportée en 2016 dans le Plan pluriannuel des investissements (PPI), le projet n'a pas encore été présenté en commission pour une demande de crédit.

Rue du Village

L'avant-projet de requalification de la rue du Village a été finalisé. Les objectifs d'une mise en valeur de l'espace-rue, d'une bonne coexistence des divers

modes de déplacement et de l'appropriation de la rue par ses habitants ont été abordés avec des représentants des habitants et des commerçants. Ils ont permis de développer un avant-projet dont les orientations ont été validées par la DGM. Etant donné que la réalisation de cet aménagement ne figure pas encore dans le PPI, il a été décidé de présenter l'avant-projet aux Conseillers municipaux dans le courant de l'année 2013.

Avenue du Lignon / route du Bois-des-Frères

La finalisation de l'avant-projet pour le réaménagement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon visant à améliorer les conditions de sécurité des différents usagers de la route a eu lieu en 2012. Après avoir validé le projet auprès de la DGM et des Transports publics genevois (tpg), un crédit d'investissement a été voté au mois de novembre 2012. Ce qui permettra de développer en 2013 le projet

d'ouvrage et de réaliser l'aménagement en 2014-2016, comme prévu dans le PPI.

Avanchets-Cité

L'année 2012 a été notamment consacrée à la définition d'un accord de cofinancement avec les différents propriétaires des parcelles privées de la Cité des Avanchets portant sur la réalisation des déchetteries enterrées et de l'éclairage public situé sur des parcelles privées. En parallèle, le travail de finalisation relatif à la cession du domaine routier à la commune a enfin abouti. Ce qui permettra à la Ville de Vernier d'aller de l'avant et de réaliser le réaménagement routier et les déchetteries en 2016-2017, conformément à ce qui a été établi dans le PPI.

Avenue du Pailly

Les travaux pour la sécurisation de l'avenue du Pailly (domaine public cantonal) développé par le DU (ancien DCTI) en concertation avec la Ville de Vernier ont

été entamés en juin 2012 et devront aboutir au premier trimestre 2013.

Route de Vernier

Dans le cadre de l'évaluation des mesures de circulation prises par la DGM en décembre 2010 au carrefour de la route de Vernier communale avec la route cantonale, la Ville de Vernier a mené en 2012 un certains nombres de vérifications indispensables pour déterminer l'impact d'une possible réouverture de la route. La charge de trafic et son impact sur un éventuel assainissement du bruit routier ainsi que la qualité de l'air depuis les mesures prises évoquées plus haut ont été vérifiées et ont permis au Conseil administratif de prendre la décision de maintenir l'interdiction du tourne-à-droite au carrefour susmentionné.

Evaluation des zones 30

En 2012, la Ville de Vernier a évalué quatre zones 30 situées sur son territoire, conformément aux exigences de l'ordonnance fédérale sur les zones 30 et zones de rencontres demandant aux communes d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place. Les zones 30 Maisonneuve, Cité Jardin d'Aire, Vernier-Village et Vernier Extérieur ont été évaluées par le Bureau de prévention des accidents (BPA) qui a identifié un certain nombre de mesures à réaliser pour corriger des déficits de sécurité. La planification de la mise en œuvre de ces mesures sera établie en collaboration avec le service du génie civil de la commune.

Liaison mobilité douce rue du Village – ARCenter

Un avant-projet pour une liaison piétonne et cyclable entre la rue du Village – à la hauteur de la Poste – et le parc de Montfleury donnant accès à ARCenter a été réalisé. La route de Peney appartenant au domaine routier cantonal, le projet a été soumis au service de l'Etat pour une validation du principe et une discussion concernant le financement de la traversée de cette route. Ces discussions devront se poursuivre en 2013.

Mise en impasse du chemin de Mouille-Galand

Conformément à la demande des habitants du chemin de Mouille-Galand souhaitant supprimer le trafic de transit par ce chemin afin d'améliorer les conditions de sécurité des piétons, la Ville de Vernier a développé en 2012 un projet de mise en impasse dudit chemin. Le crédit d'investissement pour la réalisation de cette impasse et l'amélioration du confort

et de la sécurité des piétons a été accepté par les Conseillers municipaux au mois de janvier 2013, ce qui permettra la réalisation de l'ouvrage pour août 2013.

Etude d'opportunité route du Bois-des-Frères / chemin de l'Ecu

Une étude d'opportunité du réaménagement du carrefour de la route du Bois-des-Frères avec le chemin de l'Ecu a été menée en 2012 en collaboration avec la DGM et la Ville de Genève. La nécessité de cette étude est liée aux problématiques d'accessibilité et de rebroussements qui pourraient apparaître avec la réalisation du PLQ du 115, route de Vernier (PLQ 29819-540) et de celui situé entre les voies CFF et la route de Vernier (PLQ 29847), mais aussi par les difficultés rencontrées par les SIG à accéder à leur site directement par la route du Bois-des-Frères. Une étude d'avant-projet de la variante d'aménagement retenue sera réalisée en 2013.

Zone macarons

Voir chapitre Génie civil

Promotion du vélo

Cours vélo

Deux cours vélo pour familles conduits par Pro Vélo Genève ont été financés par la Ville de Vernier en 2012 : à l'école des Libellules le 12 mai et à celle de Balexert le 16 juin.

Semaine de la mobilité

En collaboration avec Pro Vélo Genève, une bourse aux vélos a été organisée le 15 septembre 2012 aux Libellules. Dans le cadre de cette manifestation, il était également prévu d'organiser un Défi Vélo par équipe. Cet événement n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause d'un manque de participants.

À vélo au boulot

Pour la cinquième année consécutive, l'administration de Vernier a participé au concours national «À vélo au boulot» qui a lieu du 1^{er} au 30 juin. 43 collaborateurs ont participé au concours en s'engageant à venir au travail à vélo au moins un jour sur deux pendant le mois de juin. Pour chaque kilomètre parcouru par les employés communaux pendant l'action «À vélo au boulot», CHF 1.– a été versé à l'association Hôpoclowns dont le but est d'égayer les séjours des enfants hospitalisés.

Vélo en libre service (VLS)

Au mois d'octobre 2012, le Conseil municipal de Vernier a accepté un crédit d'investissement pour la réalisation de 10 stations de vélos en libre service sur le territoire de la commune. La réalisation de ce projet qui se déploie à l'échelle cantonale est subordonnée à un vote de crédit de la part du Grand Conseil. C'est pourquoi l'échéance de réalisation des 10 stations venniolanes n'a pas encore pu être arrêtée.

Voie verte d'agglomération (VVA)

La voie verte d'agglomération (VVA), couloir de mobilité douce inscrit dans la mise en œuvre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, va relier Annemasse à Saint-Genis en passant par Vernier. En 2012, une redéfinition de son itinéraire a eu lieu suite au souhait exprimé par différents acteurs de lui faire suivre les voies CFF entre la gare RER de Vernier et la route du Mandement.

Les conditions de financement de cet ouvrage seront connues dès que la Confédération aura répondu aux demandes de financement exprimées par le canton de Genève dans le cadre du schéma d'agglomération de deuxième génération. Pour rappel, la réalisation de la VVA sur le territoire vennolan est prévue à l'horizon 2015-2018.

Pénétrante cyclable «CERN – Prévessin»

En 2012, la DGM a décidé de lancer des projets pour 8 pénétrantes cyclables à l'échelle du canton de Genève dont le but est de créer des itinéraires directs et sans discontinuités favorisant la pratique du vélo. La Ville de Vernier a participé aux discussions et aux décisions concernant le projet de la pénétrante cyclable «CERN – Prévessin» étant donnée que celle-ci passe par la route de Meyrin.

En 2013, l'étude d'une deuxième pénétrante cyclable («Satigny – Vernier») transitant par le territoire de la Ville de Vernier aura lieu.

Mobilité durable

Fonds communal pour la mobilité

Un Fonds communal pour la mobilité a été constitué en 2011 afin d'encourager la population venniolane ainsi que les entreprises ayant leur siège sur le territoire communal à privilégier des modes de déplacement plus en adéquation avec les principes du développement durable.

En 2012, les sept actions suivantes ont été proposées par le Fonds :



Le chemin de Mouille-Galand à la hauteur de la future impasse.

- rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso junior (nouveaux et renouvellements) -> 1000 personnes ont bénéficié d'un rabais;
- rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso senior (nouveaux et renouvellements) -> 512 personnes ont bénéficié d'un rabais;
- rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso adulte (nouveaux abonnés exclusivement) -> 45 personnes ont bénéficié d'un rabais;
- subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) -> 67 personnes ont bénéficié d'une subvention;
- subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative -> 9 personnes ont bénéficié d'une subvention;
- aide financière aux employeurs pour le démarrage d'une politique de mobilité durable; -> aucune entreprise n'a sollicité le Fonds communale pour une aide financière;
- financement des initiatives citoyennes en matière de mobilité durable -> 2 associations ont bénéficié d'un financement.

Au vu du peu de succès de l'action d'encouragement aux employeurs pour la mise en place de mesures de mobilités durables, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité a décidé de supprimer cette action à partir de l'année 2013.

Plan de mobilité d'entreprise

Entré en vigueur en 2010, le plan de mobilité de l'administration communale a poursuivi en 2012 son programme visant l'encouragement au transfert modal en faveur de modes de déplacement durables, tant pour le volet de la mobilité pendulaire que pour celui de la mobilité professionnelle. Le bilan de la deuxième année de la mise en œuvre des mesures du plan fait notamment état de:

- 133 subventions pour l'achat d'abonnements unireso;
- 37 subventions pour des achats liés à la pratique du vélo;
- 2 subventions pour un abonnement général CFF;
- une moyenne de 48 macarons / mois vendus aux collaborateurs de la commune et de 50 macarons / mois à d'autres utilisateurs des bâtiments communaux (enseignants-DIP, GIAP,...);

- une utilisation croissante des 11 vélos à assistance électrique mis à disposition des collaborateurs;
- une utilisation plus parcimonieuse des véhicules Mobility;
- une augmentation de la part modale «mobilité douce» au détriment des transports individuels motorisés dans les déplacements professionnels.

Gare RER de Vernier

Les CFF développent actuellement un projet de réaménagement des gares de la ligne RER Cornavin-La Plaine. La Ville de Vernier, concernée par la gare portant le même nom, collabore avec les CFF afin que l'avant-projet intègre les souhaits de la commune. Cette dernière a notamment demandé à ce qu'une passerelle mobilité douce franchissant la route de Pré-Bois et reliant le quai de la gare au BIBC soit créée. Le projet des CFF prévoit également la construction d'un quai de 225 mètres de longueur, ce qui permettra l'accueil de trains offrant 540 places assises au lieu des 180 actuelles.



Trois employées de l'administration à vélo.

Mobilité et aménagement du territoire

Grands Projets

Initialement appelés Projets Stratégiques de Développement, les Grands Projets sont des périmètres stratégiques identifiés par le Plan directeur cantonal au sein desquels l'Etat s'est proposé de construire du logement et/ou de l'activité en maîtrisant la qualité, les délais et les conditions de mise en œuvre. La Ville de Vernier est concernée par trois de ces périmètres: le Grand Projet Vernier-Meyrin-Aéroport, le Grand Projet Châtelaine et le Grand Projet ZIMEYSAVER. Elle accompagne cette démarche en participant à des comités de projet et des comités de pilotage dans lesquels elle défend sa vision du développement territorial. Parmi

les sujets les plus complexes de ces dossiers figure la problématique de la mobilité et de sa maîtrise.

Plan directeur de la Concorde

La procédure d'adoption du Plan directeur de quartier de la Concorde a été suivie de près par la Ville de Vernier en 2012. Parmi les objectifs définis par ce futur éco-quartier, figure la volonté de construire des parkings centralisés pour profiter du potentiel de mutualisation. Une étude d'opportunité pour la construction d'un parking mutualisé sur le territoire de la Ville de Vernier a été réalisée en collaboration avec la DGM, la Fondation Emile-Dupond et un partenaire privé afin d'évaluer l'intérêt de la démarche. Les conclusions de l'étude seront connues uniquement en 2013.

Quartier de l'Etang

Dans le cadre du processus qui a précédé et suivi la demande de renseignements du futur quartier de l'Etang, la Ville de Vernier a été un interlocuteur régulier pour les investisseurs en matière de mobilité. Cette problématique, cruciale pour le bon fonctionnement du futur quartier et de ses environs, a fait l'objet d'échanges réguliers avec la DGM et l'office de l'urbanisme de l'Etat de Genève.

Développement durable

Green Map

Depuis 2009, la Ville de Vernier soutient la réalisation de Green Map, cartes qui recensent toutes les initiatives et actions autour du développement durable, que ce soit les services sociaux, les lieux culturels et historiques, les initiatives environnementales ou les entreprises responsables et solidaires. Après avoir réalisé en 2009 la carte du Nord de Vernier (Avanchets, Châtelaine, Balexert) avec les élèves du Cycle d'Orientation des Coudriers, Green Map a travaillé en 2010-2011 à la réalisation de la carte des quartiers Lignon-Aïre en collaboration notamment avec des élèves du Cycle d'Orientation du Renard et le Centre de quartier d'Aïre-Le Lignon. Cette carte a été finalisée et imprimée en août 2012.

Une Green Map du secteur de Vernier-Village a été réalisée en 2012 en collaboration avec diverses associations du village et a été éditée en janvier 2013.

Café climatique et énergétique

Un premier café climatique organisé par l'association Noé 21 sur la thématique des nuisances dues à l'aéroport avait eu lieu à Vernier en 2011. Un deuxième café climatique ayant pour le thème « La sortie du nucléaire par le gaz ? Couplage chaleur-force de quartier ou centrale à gaz ? » a eu lieu au Lignon le 13 octobre 2012. Une vingtaine de personnes a participé à cette rencontre.

Le développement durable dans les projets de l'administration

La nécessité de la prise en compte du développement durable dans la conduite de projets est une volonté de l'administration communale. Afin de systématiser cette approche, un outil de gestion de projet intégrant les objectifs du développement durable a été conçu en 2012 au sein de l'administration communale et devrait devenir opérationnel au cours de l'année 2013.

Energie

Nathalie Rossier Iten
Responsable
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



© Serge Honthaas

Depuis quelques années, la Ville de Vernier s'est engagée vers une ambitieuse politique énergétique visant à atteindre une société à 2000 Watts, ce qui lui a permis d'être la première commune genevoise à obtenir la distinction Gold du label cité de l'Energie en 2009. Tous les quatre ans, un audit de renouvellement de la certification est effectué. Le dossier a été constitué en 2012 pour être déposé en mars 2013. Dans ce contexte, la Ville de Vernier poursuit ses efforts dans les domaines suivants:

- Renforcer et développer sa stratégie de politique énergétique sur la base d'une connaissance approfondie du territoire communal dans le domaine énergétique (plan directeur cantonal de l'énergie);
- Encourager la rénovation énergétique du bâti privé;
- Développer un bâti communal de haute qualité énergétique et environnementale;

— Suivi de la consommation énergétique des bâtiments communaux.

La Ville de Vernier s'est également engagée en décembre 2012, par la charte Ambition Négawatt des SIG, à réduire sa consommation électrique de 10% et ses émissions de gaz à effet de serre de 7% à l'horizon 2015, sur la base de la consommation municipale 2011. Dans ce contexte, la Ville de Vernier percevra CHF 40.– par tonne équivalent de CO₂ économisé et 7 cts par kWh d'électricité économisé. De plus, l'entreprise SIG a versé CHF 15 000.– à la Ville de Vernier afin de l'encourager à réaliser ces économies d'énergie.

Afin de garder une bonne cohérence de la politique énergétique avec les nouveaux projets immobiliers communaux, le service de l'énergie renforce sa collaboration avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de

l'électricité, tels qu'à la maison de quartier d'Aire-le-Lignon, l'Eclipse et le projet de la voirie. Cette collaboration est également très active avec les services de l'aménagement du territoire et du génie civil concernant les domaines de l'éclairage public et des hydrantes, tels que dans les quartiers des Avanchets, de la Coupe Gordon-Bennett et du Lignon.

Plan directeur de l'énergie

Pour atteindre les objectifs de notre politique énergétique et faire un pas de plus vers une gestion durable des ressources, un changement d'échelle est nécessaire. Ce changement se fera grâce à un diagnostic des ressources énergétiques disponibles, des besoins actuels et futurs ainsi qu'en fonction de l'évolution de la densification de la ville. C'est seulement fort de ces connaissances que nous



La Mairie parée de ses nouvelles lumières et dévoilant ainsi ses acrotères et colonnes. © Serge Honthaas

pourrons établir des stratégies et plans d'actions efficaces.

Ainsi, le Conseil municipal a décidé, en 2011, d'investir CHF 95 000.– pour l'élaboration du plan directeur communal de l'énergie qui est en cours de réalisation.

La première phase, Diagnostic et bilan, a été effectuée en 2012 et la deuxième phase, Stratégie et plan d'actions, sera terminée d'ici la fin du premier semestre 2013. Il est important de relever que le document qui en résultera sera évolutif et nous permettra, par la suite, de mettre à jour régulièrement les données.

Etude EPIQR

Dans le but d'établir une stratégie et un plan financier de rénovation pour ces prochaines années, le service de l'énergie a mandaté le bureau Estia afin d'établir un bilan EPIQR (Energy Performance, Indoor environmental Quality and Retrofit) relatif à l'état physique et technique ainsi qu'à la performance énergétique de son parc immobilier. Cette étude a débuté en 2010 et sera prochainement terminée suite à quelques modifications. Près de soixante bâtiments ont été analysés et classés par priorité de rénovation. Parmi les bâtiments prioritaires, ressortent l'école des

Ranches, le bâtiment Salle des Fêtes – salles de sport du Lignon et l'école de Châtelaine.

Incitation à la rénovation énergétique des villas et petits immeubles

La Ville de Vernier a voulu poursuivre les opérations de sensibilisation des propriétaires aux problèmes énergétiques. Afin de les inciter à mettre en œuvre la concrétisation des travaux de rénovation thermique, la Ville de Vernier a aidé les propriétaires de villas ou petits immeubles à faire un check-up subventionné par le Service Cantonal de l'Energie. Ainsi, les 30 premiers inscrits ont pu bénéficier durant deux demi-journées d'atelier de préparation au projet de rénovation, des précieux conseils de professionnels de la physique du bâtiment. Suite au plein succès de cette action en 2011, le Conseil administratif a décidé de reconduire cette aide en 2012 pour 20 autres propriétaires. Cette deuxième édition a malheureusement connu moins de succès. Seuls 5 propriétaires se sont inscrits.

De plus, en collaboration avec la commune de Meyrin, les propriétaires des villas ou d'immeubles ont la possibilité de

bénéficier de conseils gratuits auprès d'un conseiller en énergie jusqu'à la fin de l'année 2012. Cette action, subventionnée par le Service Cantonal de l'Energie, répond à un besoin d'aide lié à la nouvelle loi sur l'énergie, notamment à l'obligation légale pour tous les propriétaires de bâtiment de calculer l'indice de dépense de chaleur (IDC).

La Mairie se pare de nouvelles lumières

Afin de fêter dignement les 250 ans de la Maison Naville, siège de la Mairie, témoin de l'histoire de la commune, le Conseil administratif a décidé de mettre en valeur la beauté et l'architecture de cet édifice par la lumière.

Auparavant, la Mairie était éclairée par des spots consommateurs d'énergie qui ne mettaient que peu en valeur le bâtiment.

Le soir du 11 décembre 2012, à l'occasion de la traditionnelle fête de l'Escalade, les Verniolans ont pu découvrir la Mairie parée de ses nouvelles lumières, dévoilant ainsi ses acrotères et colonnes. Ce nouvel éclairage s'allume dès la tombée de la nuit pour s'éteindre à minuit.

Le changement de technologie permet de faire des économies d'énergie à hauteur

de 28 % de la consommation initiale de cet éclairage, soit environ 840 kWh/an.

Fontaines

D'ici les prochaines années à venir, nous prévoyons de remplacer toutes les fontaines à eau potable dans les préaux des écoles et dans quelques parcs publics, afin de répondre aux normes du chimiste cantonal.

La première fontaine de ce type a été installée en 2012 dans le parc de Balexert pour un montant de CHF 15 300.–.

En 2013, nous équiprons le préau de l'école des Ranches et le parc de l'Esplanade.

L'assainissement de l'éclairage public à vapeur de mercure

La Ville de Vernier compte encore plus de 500 luminaires à vapeur de mercure, soit 25 % de son parc d'éclairage public.

L'assainissement de l'éclairage public s'inscrit dans la volonté du Conseil administratif de réduire, de manière considérable, la consommation d'énergie, d'autant plus que ce domaine représente 20 % de la consommation d'électricité globale des biens de la ville.

Les autorités suisses prévoient la stricte interdiction des composants inefficaces de l'éclairage public. Ainsi, la prohibition de la vente des ampoules à base de vapeur de mercure s'effectuera dès janvier 2015. De plus, les ballasts, éléments auxiliaires indispensables pour le bon fonctionnement des lampes, ne seront plus compatibles avec les lampes de nouvelle technologie. Ceci implique l'obligation d'assainir notre parc d'éclairage public avant 2015.

Une première demande de crédit de réalisation a été déposée et présentée en commission en janvier 2012. Ce projet prévoit le remplacement de 330 luminaires, excluant les quartiers des Avanchets et de la Coupe Gordon-Bennett, inscrits dans d'autres projets.

Cette rénovation, d'un budget de CHF 645 100.– réparti sur 3 ans entre 2012 et 2014, donne un signal fort auprès des habitants. En effet, le remplacement de ces lampes et le rééquilibrage de l'éclairage permettront, d'une part, de donner pour de nombreux lieux, un meilleur sentiment de sécurité nocturne et, d'autre part, d'obtenir de substantiels gains en énergie. La consommation d'électricité de l'éclairage public chutera de 128 000 kWh/



Le nouveau réseau de chauffage à distance dans la chaufferie de l'école des Ranches inauguré le 22 janvier 2013.

an (soit de 14 %) confirmant ainsi l'engagement environnemental de la Ville de Vernier et réduisant les charges du budget de fonctionnement de CHF 27 000.–/an.

Réseau de chauffage à distance au bois du quartier des Ranches

L'exploitation durable de l'énergie et le remplacement du mazout par des énergies renouvelables dans les installations communales sont le reflet des engagements politiques de la Ville de Vernier qui se sont concrétisés le mardi 22 janvier 2013 par la mise en service d'un chauffage à distance biomasse.

La Ville de Vernier a inauguré à Vernier-Village son nouveau réseau de chauffage desservant l'école des Ranches, l'école de Vernier-Place, la Mairie et les immeubles locatifs du 13-23 de la rue du Village. Cette volonté politique œuvrant pour une société à hauts standards énergétiques s'est concrétisée par ce projet exemplaire de réseau de chauffage à distance permettant de relier les bâtiments communaux à une chaudière à pellets de bois, installée dans la chaufferie de l'école des Ranches.

La chaudière est dotée d'un variateur de puissance réglé en fonction des besoins de consommation et réduit jusqu'à 15 % de sa puissance maximale. Une chaudière à gaz est toutefois maintenue, elle fonctionne comme appoint lors des fortes demandes de chaleur ou encore lors des périodes où la demande est minime.

Ce projet s'intègre dans l'ambitieux programme de politique énergétique adopté par le Conseil administratif. Une étude approfondie de la situation dans les nombreux bâtiments publics de la municipalité a été menée. C'est sur cette base que le Conseil municipal a décidé en novembre 2010 de centraliser la production de chaleur principalement basée sur de l'énergie renouvelable bois pour alimenter un réseau de chauffage à distance avec un crédit de CHF 1 917 000.–.

La réalisation de ce projet s'est déroulée en 2011 et 2012 avec une première mise en marche en octobre 2012. Suite à quelques adaptations, le chauffage à distance inauguré le 22 janvier va être mis en service. Les conduites de distribution du chauffage ont été dimensionnées avec une réserve permettant de raccorder dans le futur d'autres bâtiments sur le réseau. La plus-value de cette réserve sera remboursée par le Service Cantonal de l'Energie (CHF 100 000.–).

Une subvention de CHF 218 000.– sera allouée par le Service Cantonal de l'Energie suite à la réception des travaux définitive.

Quelques chiffres:

- Près de 600 tonnes de CO₂ en moins;
- Une économie de chauffage de 265 MWh/an;
- soit 26 500 litres équivalents en mazout;
- soit CHF 18 600.– d'économie annuelle.

Panneaux photovoltaïques sur les toits du bâtiment de la voirie

Afin de promouvoir la production d'électricité à partir de l'énergie solaire, la Ville de Vernier a mis depuis 2001, à titre gracieux, des surfaces de toiture à la disposition de plusieurs entreprises.

Dans ce cadre, l'entreprise Sunwatt Bio Energie SA a installé, en octobre 2012, 398 m² de panneaux photovoltaïques avec une puissance attendue de 63 kWp. Cette même entreprise avait déjà installé de tels panneaux sur d'autres toits de la voirie, soit une surface de 280 m² pour une production de 30 kWp.

La totalité des installations photovoltaïques sur nos toits municipaux représente une surface de 1868 m² et une production de 261 000 kWh par année.

La Ville de Vernier a également été l'une des premières communes genevoises à installer des panneaux solaires thermiques permettant la production de l'eau chaude sanitaire dans les centres sportifs et les écoles avec bassins scolaires, tels qu'à la piscine du Lignon et à

l'école d'Avanchet-Jura. La totalité des installations de panneaux solaires thermiques représente une surface de 120 m², ce qui permet de produire en moyenne 770 000 kWh par année, correspondant à 77 000 litres équivalents de mazout.

Etude du remplacement de l'éclairage dans les écoles

Suite à une étude de l'éclairage dans les écoles effectuée en 2012, le Conseil municipal a accordé le 29 janvier 2013 un crédit de CHF 686 000.– pour la réalisation du projet.

Nos écoles sont actuellement équipées avec de nombreux luminaires anciens et énergivores. De plus, les tubes fluorescents (néons) de ces luminaires sont enfermés dans des caches en plexiglas qui, ayant mal vieillis, se cassent et tombent. Ces caches ne peuvent pas être remplacés car ils sont maintenant introuvables sur le marché.

Etant donné que nous sommes dans l'obligation de changer les luminaires dans ces écoles, nous en profitons pour

effectuer une réduction importante de la consommation d'électricité, en sachant que l'ensemble de l'éclairage représente environ 70 % de la consommation électrique d'une école simple (sans piscine ou cuisine scolaire).

Afin d'optimiser la réduction de consommation d'énergie, nous prévoyons d'installer des lampes équipées de détecteur crépusculaire permettant de diminuer automatiquement la puissance d'éclairage selon la luminosité existante dans la salle. Ces nouveaux luminaires ont une puissance inférieure de 50 % par rapport aux luminaires existants.

De plus, un certain nombre de luminaires, notamment dans les couloirs et dans les W.-C., restent constamment allumés, malgré les recommandations et passages réguliers des concierges. Afin d'éliminer cette surconsommation inutile, nous installerons des détecteurs de mouvements dans ces lieux stratégiques.

L'économie d'électricité prévue par ce projet est d'environ 36 300 kWh (l'école de Châtelaine a consommé 36 800 kWh d'électricité en 2011, le centre de quartier y compris). Ainsi le potentiel d'économie financière est d'environ CHF 11 300.– par an.

Dans le cadre de ce projet, nous ne faisons que le strict minimum dans l'école des Ranches II puisque nous prévoyons de la rénover prochainement.

Pour des raisons de sécurité, des remplacements de luminaires ont déjà été effectués en octobre 2012 dans deux classes de l'école de Balexert et dans trois classes de l'école d'Aire. Le montant indiqué ci-dessus n'en tient pas compte.

Février 2012

Le mois de février 2012 a été marqué par une exceptionnelle période de froid additionnée d'une bise prolongée. Ceci a causé des dégâts au sein du parc immobilier de la commune. Notamment au tennis de Vernier, où les aérothermes de la halle ont gelé et dans les locaux Shell, où les conduites sanitaires ont subis de multi-fractures.

Dans certaines écoles, tels qu'à Châtelaine, les Libellules et aux Avanchets, où les conduites sanitaires en fer ont été montées dans les murs porteurs extérieurs, le gel a décroché la rouille qui s'est retrouvée dans les robinetteries.



Panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école d'Avanchet-Jura.
© Serge Honthaas

Communication

Alessandra Roversi
Responsable
 022 306 06 20
communication@vernier.ch



La mission du service est de travailler de façon horizontale et transversale avec tous les services de l'administration ainsi que les associations et institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public cantonal au sens large les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations délivrées par l'administration et ses services.

Outils et supports de communication

Le service de la communication est responsable de la gestion de plusieurs outils de communication externe: le journal ActuVernier, les actualités et événements sur le site internet vernier.ch ainsi que les relations avec les médias (communiqués et conférences de presse).

En parallèle, les deux personnes du service conseillent et accompagnent les services de l'administration et les associations dans la préparation stratégique de campagnes d'information et lors de la réalisation technique (mise en page, impression et distribution) de brochures, affiches, publicités, etc.

En 2012, le service a participé à la création de supports de communication notamment: événements culturels tels que les expositions à Chauvet-Lullin et les activités des bibliothèques municipales, le

marché aux plantons et géraniums, des panneaux d'information sur le développement durable, la brochure et le flyer pour le projet d'intégration de la petite enfance, les roll-up et les plaquettes de présentation des Contrats de Quartier et bien d'autres projets.

Le service a également supervisé et réalisé des brochures interservices: activités d'été à Vernier et activités pour les jeunes de 0 à 25 ans pour la période scolaire 2012-2013. Ces deux brochures ont été distribuées en tout-ménage ou encartées dans l'ActuVernier mais également à travers différents réseaux associatifs et institutionnels.

En 2012, dix communiqués de presse ont été rédigés et envoyés par le service communication et trois conférences de presse organisées. Les contacts avec les médias initiés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de questions de journalistes ont généré plus de

Servicio de Primera Infancia

Ciudad de Vernier



قسم خدمة الطفولة المبكرة

مدينة "فيرنيي"

Exemple d'une brochure réalisée en collaboration avec le service de la petite enfance pour le projet intégration et familles migrantes.



100 d'articles et reportages audio-visuels sur les prestations, idées et positions de l'administration et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

WebTV: VernierVisions

Dans le cadre de sa mission d'information au public sur ses activités et prestations, les autorités de la Ville de Vernier ont souhaité proposer des reportages et programmes en images vidéo à la population verniolane.

Pour ce faire, la Ville de Vernier s'est associé à VernierVisions à qui elle verse une subvention annuelle. VernierVisions est une webTV locale, indépendante de tout groupe d'intérêt, financée par des fonds publics. L'association Vernier Visions a pour objectif de réaliser ou faire réaliser des vidéos portant à la connaissance de la population verniolane des actualités et informations en lien avec Vernier. Ce média est aussi un moyen de proposer des contenus pratiques, qu'ils soient culturels (expositions, agenda, découverte), sociaux (infos pratiques, associations, organisme de soutien) ou en rapport avec la qualité de vie (santé, développement durable, reportage concret chez des personnes physiques ou morales).

La municipalité de Vernier a lancé officiellement auprès de la population la nouvelle webTV locale «Vernier Visions» (www.verniervisions.ch) lors de la Fête du premier août 2012.

Depuis le lancement de VernierVisions, en janvier 2012, dix reportages ont été créés. Notamment sur l'escalade et les 250 ans de la Maison Naville, les correspondants de nuit, le Festival «Vernier sur Baroque» ou le marché aux plantons ProSpecieRara.

Actu Vernier

Le journal communal est tiré à 17 200 exemplaires et est distribué 11 fois par année du mois de février au mois de décembre. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population.

Le journal est organisée selon sa nouvelle forme (depuis juin 2011) par rubriques en distinguant les publics cibles et les thématiques clés de la vie de la collectivité: jeunesse, seniors, autorités, événements et loisirs, sports, informations officielles.

En 2012, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants:

- Aménagement du territoire à horizon 2030;
- Opéra: école d'exigence au service de l'art;
- La biodiversité urbaine: les infrastructures verte de la Ville de Vernier;
- Le polyvalent nouveau service de la cohésion sociale;
- Mobilité douce à Vernier;
- Sur les berges du Rhône: cheminement piétonniers au bord du Rhône;
- Sports et loisirs pour les jeunes verniolans;
- Activités extrascolaires;
- Vernier dans le nouveau projet de Constitution;
- Châtelaine se transforme: un quartier en pleine évolution;
- 250 ans de la Maison Naville;
- Budget 2013.

En juillet 2012, un édito s'est dévoilé en lieu et place de l'ancien sommaire. Un moyen pour le Conseil administratif de s'adresser directement aux Verniolans tout en présentant les événements et points forts du journal ainsi que les activités et événements organisés sur la commune.

Comme les dernières années, certains articles sont rédigés par des pigistes externes mais les textes proviennent surtout des services et des associations ainsi que quelques pages de contenu fourni par les partis politiques. Le service réalise un travail éditorial et rédactionnel ainsi que de mise en page.

Site internet

Les pages les plus visitées sont les pages de la rubrique emploi, les pages d'information de la rubrique culture, sports et loisirs avec en tête de liste les pages détaillant les installations sportives et notamment celles dédiées à la piscine du Lignon. Les pages liées à l'éducation ont également été beaucoup visitées, notamment les informations sur la petite enfance. La page d'accueil du site ainsi que celles décrivant les quartiers ont eu un certain succès comme les pages relatives aux événements et actualités, les pages permettant de commander en ligne les cartes CFF, et de nombreuses pages contenant les informations et formulaires pour toutes les prestations de l'administration. Les documents liés aux séances du Conseil municipal ont également été consultés régulièrement.

Le site est consulté de façon beaucoup plus intensive les jours ouvrables et beaucoup moins les samedis et dimanches. Les visites sont plus fréquentes entre 8h et 10h et ensuite entre 12h et 14h.

Le site continue de bénéficier régulièrement de l'ajout de nouvelles fonctionnalités du point de vue technique et l'objectif est d'évoluer petit à petit, de concert avec les cantons et la confédération, vers une meilleure cyberadministration qui permettrait d'effectuer un plus grand nombre de démarches administratives en ligne.

Visites: Si un visiteur se rend sur le site web pour la première fois ou s'il visite une page plus de 30 minutes après sa dernière page, il sera enregistré en tant que nouvelle visite.

Evolution du site internet

Le site internet a été inauguré début 2009 et a continué sa progression en termes de fréquentation au fil des ans.

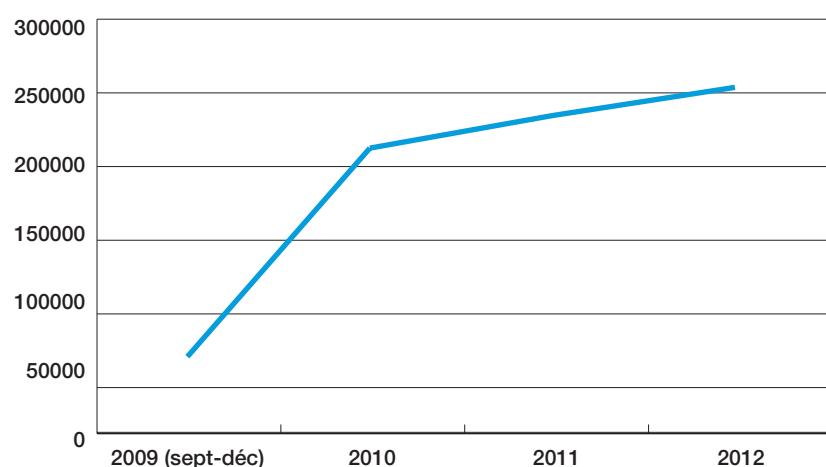
Page Facebook



Depuis mai 2012, la Ville de Vernier a ouvert un portail officiel sur Facebook, ceci afin de:

- générer du trafic sur le site institutionnel en utilisant le réseau social;
- Accroître la visibilité de la commune en capitalisant sur la communauté Facebook;
- Encourager le partage d'information;
- Chercher à atteindre de nouveaux utilisateurs potentiels;
- Communiquer avec le jeune public;
- Poster du contenu multimédia et visuel.

Nombre de visite de www.vernier.ch 2009-2012



Homepage Facebook.

Ecoles et locations

Nicole Schwitter
Responsable
022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch



Centre de quartier du Lignon. © Serge Honthaas

Locations

La location des salles de gymnastique, des salles des fêtes et des centres de quartier reste un élément clé du service:

- Chaque école possède une salle de gymnastique et une salle de rythmique ou de jeux, qui sont utilisées par les écoles durant les horaires scolaires. Elles sont également très prisées en dehors par de nombreuses associations ou clubs et donnent la possibilité à la population de suivre des cours de sports ou de musique variés;

- Les salles des fêtes, munies pour certaines de buvettes ou de scènes, sont également louées en soirées et les week-ends aux associations pour leur donner la possibilité de se réunir en comité, organiser une réunion ou mettre sur pieds différentes fêtes ou manifestations;
- Pour les personnes qui désirent faire une fête à titre personnel, le service propose également les centres de quartier, utilisés également par les restaurants scolaires à midi ainsi que par les clubs ou associations.

Ces salles sont extrêmement sollicitées et nous restons dans une volonté de répondre positivement à toutes les demandes, en maximisant l'utilisation des salles.

Le service écoles et locations fournit également le matériel nécessaire à la réalisation de fêtes. Que ce soit pour les manifestations communales comme le 1^{er} août, les fêtes d'école comme les promotions ou les organisations associatives, le guichet unique permet un meilleur renseignement afin de répondre au plus près à toutes les demandes de matériel, que ce soit pour les écoles ou les associations.

Prestations

Le service écoles et locations continue cette année encore à gérer différentes prestations pour la population, que ce soit par téléphone, internet, ou directement au guichet:

- Vente des cartes CFF: CHF 275 250.– pour 5466 cartes vendues au guichet et 1437 cartes vendues par le biais du site internet;
- Subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique: CHF 22 895.35 pour les subventions communales et CHF 24 750.– pour les subventions cantonales;
- Vente de macarons mensuels de stationnement sur les parkings privés et communaux pour un total de CHF 51 600.–;
- Octroi de subventions Mobility pour un montant total de CHF 675.–

Cette année a été marquée par la décision d'offrir à chaque enfant, habitant ou scolarisé dans la commune, un montant de deux fois CHF 50.– sous forme de chèque-famille. Plus de 4000 enfants ont donc pu bénéficier de ce chèque utilisable lors de l'adhésion à une association ou un club, que ce soit pour des activités culturelles ou sportives.

Etablissements scolaires

La Ville de Vernier compte six établissements en Réseau d'Enseignement Prioritaire, qui reçoivent une subvention de CHF 150.– par classe. Ce montant sert à renforcer le lien entre les écoles et leur quartier par des activités ou des projets tels que la découverte des métiers et artisans par les élèves. En 2012, le montant total s'est monté à CHF 24 900.–

Les classes bénéficient également de subventions diverses « pour courses scolaires », qui comprennent une participation de la ville non seulement aux sorties scolaires, mais également aux classes de neige ou classes vertes, aux journées à la neige, aux journées sportives et aux fêtes des écoles. Ce montant s'est monté à CHF 96 568.– pour l'année 2012.

Restaurants scolaires

Les restaurants scolaires représentent une grande part du budget du service, avec plus de 900 repas servis par jour sur 10 sites différents. Le centre de production situé à l'école d'Avanchet-Salève arrive donc à son maximum et différentes options sont déjà envisagées afin de continuer à servir les repas et anticiper l'arrivée d'enfants de plus en plus nombreux à venir manger à midi.

Le prix du repas reste cette année encore inchangé et compétitif tout en proposant des mets de qualité aux enfants. En effet, les restaurants scolaires possèdent différents labels:

- Fourchette verte qui propose des menus variés, sains et équilibrés, dans un environnement sain, en respectant la législation concernant l'hygiène et en instaurant le tri des déchets;
- Genève Région Terre Avenir (GRTA) qui propose des produits locaux et de saison;
- L'utilisation de produits bio est encouragée au maximum.

Le service écoles et locations est donc un point de rencontre important entre les écoles et l'administration communale, ainsi qu'une entrée pour un accès facilité pour toutes prestations concernant la location des salles et du matériel.



Journée environnement au Restaurant scolaire des Avanchets, juin 2012.

Finances

Ressources humaines

Etat civil

Culture et bibliothèques

Sports

Informatique et télécommunications



© Magali Girardin

**Conseiller administratif délégué
Pierre Ronget**

Finances

Salvatore Sillitti
Responsable
022 306 06 16
finances@vernier.ch



© iStockphoto.com/mevans

Comptes de fonctionnement et des investissements

Après 14 ans de résultats positifs, la quinzième année dépasse et de loin, l'excellent résultat de l'exercice 2010 qui se situait pourtant à hauteur de CHF 7.6 millions.

Les comptes de l'année 2012 se bouclent avec un excédent de revenus de CHF 10 735 031.79 et présentent un total de charges de CHF 97 443 294.76, tandis que les revenus d'élèvent à CHF 108 178 326.55.

Pour mémoire, nous vous rappelons que le projet de budget 2012 laissait apparaître un léger excédent de revenus de CHF 174 616.– avec un total aux charges de CHF 98 907 385.– et aux revenus de CHF 99 082 001.–.

Une fois de plus, ce sont les chiffres des rentrées fiscales que nous communiquent l'Administration fiscale cantonale à la fin du mois de février, qui ont agi sur le résultat budgétaire.

Si les impôts des personnes physiques sont légèrement inférieurs à nos prévisions, ce manque à gagner est largement compensé par les impôts des entreprises domiciliées sur le territoire de notre commune.

Ceux-ci « explosent » et dégagent un excédent de revenus de plus de CHF 9 millions pour l'impôt sur le bénéfice et le capital, tandis que le montant payé par les sociétés assujetties à la taxe professionnelle communale augmente de CHF 2.3 millions par rapport au montant perçu en 2011.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces chiffres dans les explications fournies dans la rubrique des revenus.

Charges

Les charges de fonctionnement ont été bien maîtrisées et sont même légèrement inférieures de CHF 1.464 millions à celles prévues lors du vote du budget.

Des écarts assez importants peuvent être constatés dans différents secteurs, mais les dépassements sont cependant compensés par du disponible sur d'autres comptes.

Plusieurs dépassements trouvent leur justification par le fait que, lors de l'établissement du budget, nous ne pouvions pas prévoir sur quels comptes nous aurions à imputer les charges: les montants sont inscrits sur un compte au moment du budget et imputés sur un autre au moment des comptes, ce qui entraîne automatiquement un dépassement sur ces derniers.

C'est notamment le cas pour les comptes d'engagement de personnel intérimaire, où le budget figure sous la fonction 09, alors que les factures sont comptabilisées sous l'ensemble des fonctions du plan comptable.

Une autre source de dépassement intervient lorsque des charges supplémentaires génèrent des revenus en plus, voire du disponible sur d'autres comptes de charges. Nous citerons toujours comme exemple le secteur du personnel, où plusieurs comptes peuvent être en dépassement (personnel non permanent et personnel intérimaire), mais où la compensation de ces engagements, d'une part, se trouve comptabilisée dans des comptes de revenus (indemnités pour cause de maladie, accident ou maternité) et généralement, d'autre part, du disponible sur le compte des salaires du personnel permanent.

Comme chaque année, la rubrique «90 Impôts» et les comptes qui en découlent, tels que les pertes sur débiteurs, les réajustements de provisions, les frais de perception ainsi que la compensation financière aux communes frontalières, sont également une cause de dépassement. Rien que pour cette année, l'ensemble des ces rubriques génère un dépassement de plus de CHF 1274 000.–.

Il convient quand même de relever que l'ensemble de ces dépassements est couvert par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges et par une plus-value de revenus. Le résultat final de l'exercice, révèle un excédent de revenus de plus de CHF 10 millions.

Revenus

Nos revenus continuent leur ascension et franchissent pour la première fois le cap des CHF 100 millions. Le total se situe à CHF 108.1 millions, soit CHF 11.7 millions d'augmentation par rapport à ceux de l'année passée.

Globalement, la fiscalité rapporte CHF 12.8 millions de plus que celle de l'année passée.

L'impôt sur les personnes physiques augmente de 3.74 % par rapport aux chiffres de 2011, tandis que celui sur les personnes morales explose et augmente de 92.7 %.

Centimes additionnels des personnes physiques

Bien que légèrement inférieurs à nos prévisions, les revenus liés aux centimes additionnels que perçoit notre commune sur l'impôt des personnes physiques peuvent malgré tout être considérés comme bons.

Lors de l'estimation de nos revenus fiscaux en période budgétaire, tout résulte de l'alchimie faite entre une certaine prudence compte tenu de la situation économique, et un certain optimiste compte tenu de l'évolution de notre population ainsi que des places de travail sur notre commune.

Ce mélange de vision «négative» et «positive» se retrouve également lors du bouclement des comptes. En effet, comme mentionné ci-dessus, le résultat de cet impôt peut être perçu comme inférieur au budget de CHF 2.2 millions, ou ayant rapporté CHF 1.759 millions de plus qu'en 2011.

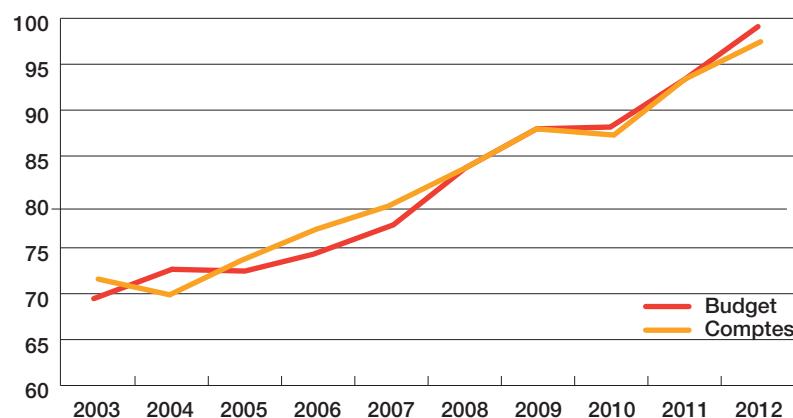
Les revenus enregistrés dans ce compte concernent les prévisions d'impôt 2012, mais également le réajustement des impôts de 2001 à 2011. Ce dernier est légèrement positif et représente un total de CHF 179 000.-.

Il convient de relever au sujet de ces réajustement d'impôts, tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales, que le Département des finances a modifié sa manière d'estimer ces correctifs.

Il a en effet, dès le bouclement 2012, prolongé d'une année la période d'estimation permettant ainsi aux services de

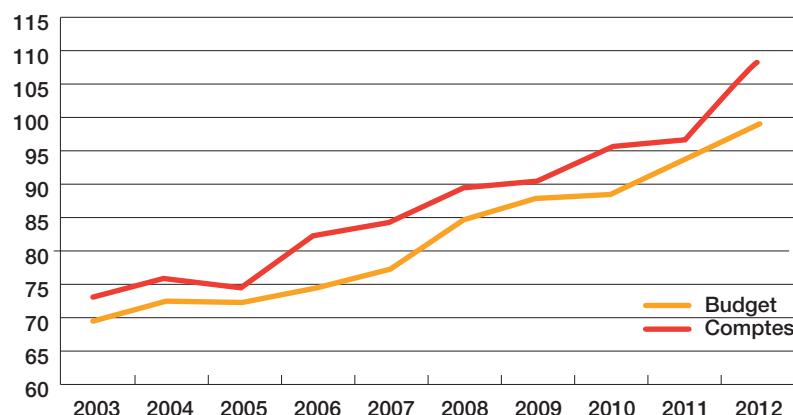
Evolution des charges de fonctionnement sur les dix dernières années

(en millions)



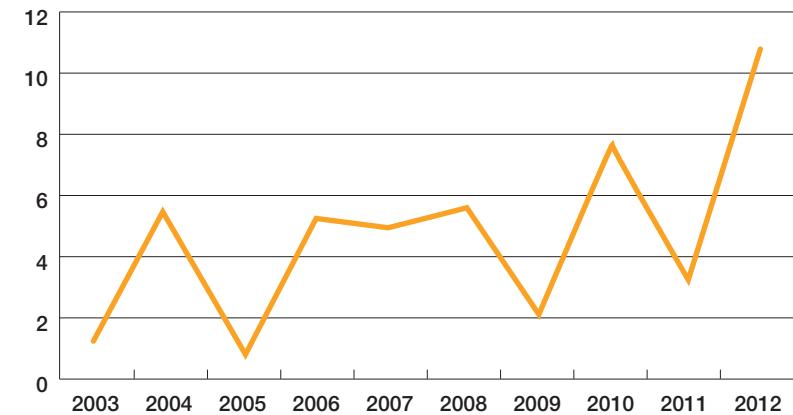
Evolution des revenus de fonctionnement sur les dix dernières années.

(en millions)



Evolution du résultat financier sur les dix dernières années

(en millions)



	Comptes 2011	Comptes 2012	Défaut
Total revenus	96 500 485.-	108 178 326.-	11 677 841.-
Revenus fiscaux	71 102 299.-	83 918 590.-	12 816 291.-

taxation de traiter une partie plus importante des dossiers.

Les chiffres communiqués par le Département des finances indiquent un correctif du différentiel 2008 de +CHF 75 553.–, alors que le 99.5% des contribuables ont fait l'objet d'un bordereau notifié, voire d'une calculation d'impôt sur la base des éléments de la déclaration.

Pour 2009, la part des bordereaux notifiés représente 97,9% et celle simulée sur la base des déclarations des contribuables s'élève à 2,1%. Le différentiel, lui, s'inscrit à + CHF 459 970.–.

Pour 2010, le correctif est également positif et s'élève à CHF 532 009.–. La production est composée de 93.9% d'impôt notifié et de 6.1% d'impôt simulé.

Pour 2011, la part des bordereaux notifiés représente 80.8% et celle simulée 19.2 %. Le correctif est négatif de CHF 185 920.–.

Centimes additionnels des personnes morales

La très nette reprise de l'impôt sur le bénéfice et le capital de nos entreprises constatée l'année passée est plus que confirmée avec les résultats enregistrés cette année.

En effet, le résultat net de cet impôt se monte à CHF 17 687 252.–, soit CHF 8507 000.– de plus que celui affiché dans les comptes 2011.

Non seulement, la production estimée pour 2012 est nettement supérieure à celle de 2011, mais en plus les correctifs sur les années antérieures sont également positifs.

Les comptes 2012 présentent un excédent de revenus de CHF 9.4 millions, dont la grande partie peut être sans doute attribuée aux impôts payés par les nouvelles sociétés installées sur le territoire communal.

Comme mentionné ci-dessus, les correctifs d'impôts des années antérieures sont positifs et représentent une somme d'environ CHF 6 650 000.–. Ceux des années antérieures à 2009 représentent une somme positive de CHF 537 000.–. Celui de l'année 2009 est négatif de CHF 114 000.–, tandis que ceux des exercices 2010 et 2011 sont nettement positifs et s'élèvent pour ces deux années à CHF 6 234 000.–.

Ces importants correctifs nous permettent de constater que depuis l'année fiscale 2009, la production presque définitive de notre impôt progresse régulièrement et fortement passant de CHF 7.1 millions en 2009, à CHF 9.8 millions en 2010 et CHF 11.5 millions en 2011.

Reliquat des centimes additionnels

Comme mentionné ci-avant, tant la production des centimes additionnels des personnes physiques que celle des personnes morales est bonne.

Cependant, au niveau du reliquat de ces deux impôts, c'est la perception qui influence l'augmentation ou la diminution de celui-ci.

Force est de constater que cette perception est à nouveau excellente pour l'année écoulée. En effet, celle des personnes physiques s'élève à CHF 46.7 millions, tandis que celle des personnes morales approche les CHF 17.5 millions.

Hormis la perception, un autre élément influence le mouvement de notre reliquat. Il s'agit des remises et irrécouvrables, plus communément appelés «pertes sur débiteurs». La perte sur l'impôt des personnes physiques est nettement inférieure à celle enregistrée l'année précédente (-36%) mais représente quand même une somme de CHF 1,2 millions.

Quant à celle concernant l'impôt des personnes morales, elle représente une somme presque négligeable de CHF 27 000.–.

Compte tenu de la perception et des pertes sur débiteurs, le montant total du reliquat est en hausse de CHF 1 143 274.–.

Celui des personnes physiques augmente de 4.14 % pour atteindre un total au 31 décembre 2012 de CHF 23 914 000.–. Quant à celui des personnes morales, il passe de CHF 1 066 000.– à CHF 1 249 000.–.

Fonds de péréquation

Le Fonds de péréquation est alimenté par le 20% des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du Canton.

Pour 2012, le budget prévoyait une rentrée de CHF 8 600 000.–, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre s'élève à CHF 9 583 285.–, soit un excédent de revenus de CHF 983 285.- (+11.43%).

Par rapport aux comptes 2011, nous enregistrons une augmentation de 2.84 % correspondant à une somme de CHF 265 000.–.

Taxe professionnelle communale

La production de cet impôt est nettement supérieure au montant budgétaire et fait ressortir un excédent de revenus de CHF 793 000.–.

Par rapport aux comptes 2011, le montant des taxations produites augmentent de 41 % et représentent une somme de CHF 2 274 000.–.

Comme souvent expliqué, les avantages de cet impôt résident dans le fait que c'est notre propre service des Finances qui procède aux taxations. Il n'y a pas de réajustements positifs ou négatifs sur les années antérieures, la taxation se faisant sur la base des comptes reçus de l'ensemble des contribuables soumis à la taxe professionnelle communale.

Ces excellents chiffres résultent de l'imposition des nouvelles entreprises qui se sont domiciliées récemment sur le territoire de notre commune et tout particulièrement, celles installées dans le complexe «Blandonnet 3».

Concernant le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle, il progresse fortement de 112 % cette année et se situe dorénavant à CHF 2 872 657.85.

Cette forte augmentation trouve sa justification par la réception tardive des éléments de taxations des sociétés susmentionnées, d'où l'envoi tout récemment des bordereaux.

Investissements

En ce qui concerne les investissements, le total de nos dépenses s'élève à CHF 12 788 998.20 et celui des recettes à CHF 1 430 262.30; l'augmentation des investissements nets s'élevant à CHF 11 358 735.90.

Sur un projet de budget de presque CHF 19 millions, le total des dépenses d'investissements se monte à environ 68 %. La différence non réalisée représente une somme de CHF 6 millions qui provient d'une part de crédits qui n'ont pas été totalement ou partiellement réalisés, et d'autre part, de crédits qui n'étaient pas prévus ou dont l'investissement sur l'exercice 2012 a été supérieur à celui budgété, et ceci pour diverses raisons.

Compte tenu de l'autofinancement réalisé par les amortissements (CHF 11 112 995.45) et l'excédent de revenus (CHF 10 735 031.79.96), soit un total de CHF 21 848 027.24.54, il en résulte un excédent de financement de CHF 10 489 291.34. Comme mentionné dans la rubrique «94 – Charges et revenus des capitaux», nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt, car finançant les dépenses nettes d'investissements presque entièrement par l'autofinancement des amortissements.

Ressources humaines

Patrick Ruettiman
Secrétaire général adjoint RH
022 306 40 40
rh@vernier.ch



Cérémonie officielle organisée à la maison Chauvet-Lullin en novembre pour les Jubilaires et retraités.

Les ressources humaines sont l'interface entre le Conseil administratif, les responsables de service et le personnel. Au quotidien, le service s'occupe notamment de:

- Recruter le personnel nécessaire à l'entreprise;
- Gérer administrativement les ressources humaines en veillant à la bonne application des statuts et des règlements;
- Gérer financièrement les ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances sociales;
- Veiller à l'employabilité de nos collaborateurs en leur proposant des formations continues;
- Garantir l'égalité de traitement entre les différents collaborateurs et services de l'administration;

- Prévenir et gérer les conflits par le biais d'un dialogue social constant avec les différents interlocuteurs, notamment avec la commission du personnel et par le développement d'une culture d'entreprise;
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail (MSST);
- Intégrer des jeunes dans le monde du travail en proposant des places d'apprentissage et de stages.

Voici un résumé des éléments marquants pour l'année 2012.

Nombreux changements à la tête des services

Plusieurs responsables de services/domaines ont quitté ou rejoint

l'administration municipale au cours de l'année 2012. On notera des changements dans les services/domaines suivants:

- Culture;
- Police municipale;
- Architecture;
- Génie civil;
- Ecoles et locations;
- Finances;
- Communication.

Le Conseil administratif a également procédé à la nomination de Patrick Ruettimann au titre de Secrétaire général adjoint au 1^{er} avril 2012. Cette nomination s'est accompagnée d'un rééquilibrage des supervisions de services conformément à l'organigramme qui figure en page 13 du présent compte-rendu.

Formation

Plus de 200 collaborateurs ont suivi des formations que ce soit dans les domaines techniques, les formations transversales ou des MSST (Médecins du travail et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail) (hors formation continue de la petite enfance).

Voici quelques exemples des formations très diversifiées suivies:

- «la conduite éco-drive»;
- «la sécurité du personnel et des arbres sur les chantiers»;
- «partager des lectures avec les tout-petits et leur famille»;
- «les réformes de la fonction publique»;
- «formation au management»;
- «procédure de passation de marchés publics».

Manifestations

Au cours de l'année 2012, différentes manifestations ont été organisées toujours dans le but de favoriser les rencontres interservices et de développer une culture d'entreprise au sein de l'administration municipale.

- En avril, 250 personnes ont participé au repas du personnel, soirée placée sous le thème du Brésil.

- En juin, nous avons organisé un tournoi de badminton sous les nouveaux courts couverts à la Via Monnet suivi d'une soirée grillades pour l'ensemble du personnel communal qui a réuni plus de 120 personnes.

Apprentis

Cette année, 3 apprentis ont brillamment réussi leur formation et, pour la première fois, 2 sont issus de la filière AFP (formation en deux ans). Pour l'un d'entre eux, cette formation aura servi de passerelle, puisqu'il a été engagé dans une nouvelle entreprise pour réaliser un CFC. Pour le second, son avenir se décidera après une période de réflexion. Le troisième apprenti est également le premier à achever une formation (CFC) en tant qu'agent d'exploitation au sein de notre administration. La fin de son apprentissage a coïncidé avec l'ouverture d'un poste de concierge-adjoint et il a ainsi été engagé à la Ville de Vernier.

Un de nos apprentis a rencontré des difficultés dans le cadre de son parcours scolaire et, en étroite collaboration avec les différents partenaires (formateur, parents, OFPC, école), nous avons obtenu la possibilité de fractionner ses examens de fin d'apprentissage. Ainsi, ce jeune a passé une partie de ses examens en 2012 et les

terminera en juin 2013 avec, nous l'espérons, d'excellents résultats venant récompenser ses efforts et son investissement.

Durant le printemps, nous avons malheureusement dû nous séparer d'un apprenti qui ne parvenait pas à répondre aux exigences de sa formation. Cette décision est toujours difficile à prendre, mais reste parfois un acte formateur pour permettre aux jeunes de se remettre en question. Des soutiens sont mis en place avec l'OFPC pour les aider à se remobiliser.

A la rentrée de septembre, nous avons accueilli quatre nouveaux apprentis dans les métiers de la menuiserie, de la mécanique, dans le domaine socio-éducatif et dans le métier d'agent d'exploitation.

L'effectif des apprenti-e-s au 1^{er} septembre 2012 était composé de la manière suivante:

- 3 apprentis horticulteurs option floriculture (2 de 3^e année et 1 de 1^{re} année);
- 3 apprenti-e-s employé-e-s de commerce (3 de 2^e année);
- 3 apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-tive-s (1 en 1^{re} année et 2 en 3^e année);
- 2 apprenti-e-s agents d'exploitation (1 en 1^{re} année et 1 en 2^e année);
- 1 apprenti assistant en maintenance automobiles (1^{re} année);
- 1 apprenti aide-menuisier (1^{re} année).

La Ville de Vernier totalisait donc, à la rentrée, 13 apprentis formés dans six métiers différents.

La formation de ces jeunes n'est possible qu'avec un encadrement de qualité dispensé par des professionnels formés à la formation des apprentis. Ils sont au total 9 à ce jour. Madame Martine Piroia-Vuissoz, co-directrice de l'EVE-Vernier, et Monsieur Yann Leguen, concierge-titulaire à l'école d'Aïre, sont venus rejoindre les rangs des formateurs au cours de l'année 2012 et ont participé au processus de recrutement de leurs apprentis qui ont débuté en septembre.

Stages

Les demandes de stage sont de plus en plus nombreuses et sont parfois difficiles à gérer. Elles nécessitent un travail administratif conséquent pour les ressources humaines qui doivent solliciter les services pour obtenir des places.

En 2012, deux stagiaires en maturité professionnelle commerciale ont terminé leur mandat et obtenu leur maturité. En septembre, le service de la cohésion sociale et le service de la petite enfance ont chacun accueilli un nouveau stagiaire.



Un apprenti aide-menuisier, en compagnie de son formateur.

Cette année, l'administration du centre d'entretien a également souhaité accueillir un jeune dans le cadre de ces stages de 39 semaines. D'un très bon niveau théorique, ces jeunes acquièrent de l'expérience pratique en apportant un soutien administratif au service tout en faisant bénéficier l'administration du travail réalisé dans le cadre de leur mandat.

Outre les nombreux stages de découverte que nous organisons pour les élèves du cycle d'orientation dans certains services (espaces verts, équipements, petite enfance, administration), nous accueillons également des stagiaires de longue durée dans d'autres domaines. Le service de la petite enfance forme chaque année à la pratique plusieurs étudiants de l'école d'éducateur-trice du jeune enfant. En 2012, la stagiaire MAS (maîtrise universitaire en psychogérontologie appliquée) du service de la cohésion sociale a terminé sa formation et a été engagée comme auxiliaire dans le cadre du projet réseau solidarités seniors.



Un apprenti assistant en maintenance d'automobiles.

Mouvements du personnel fonctionnaire

Les ressources humaines ont totalisé, au cours de l'année 2012, plus de 75 mouvements de personnel fonctionnaire repartis de la manière suivante:

- 29 engagements;
- 4 départs à la retraite;
- 8 départs (démissions/licenciements);
- 3 mises à l'invalidité;
- 4 changements de fonction/service;
- 26 changements de taux d'activité;
- 1 décès d'une collaboratrice.

Recrutement

Dans le cadre des recrutements du personnel permanent, nous avons traité près de 1400 candidatures qui ont débouchées sur une centaine d'entretiens d'embauche.

En marge de ces recrutements, nous avons également établi des contrats de travail auxiliaires dont une cinquantaine dans le cadre des jobs d'été.

Ces emplois rencontrent toujours un très grand succès puisque plus de 300 jeunes se sont inscrits. Depuis cette année, nous permettons aux jeunes de travailler qu'une seule fois pour la commune et ce afin de faire bénéficier d'un contrat de travail à un maximum de jeunes.

Jubilaires et retraitées

Le Conseil administratif a pu remercier ses fidèles collaborateurs tout au long de l'année 2012, ainsi que lors de la cérémonie officielle organisée à la maison Chauvet-Lullin en novembre. A noter que lors de cette cérémonie l'ensemble des pensionné-e-s de l'année est également convié à cette réception.

10 ans d'activité:

- Monsieur Antonio Ribeiro Machado, concierge titulaire au service des écoles et locations, entré le 1^{er} septembre 2002;
- Monsieur Nicolas Husler, ouvrier d'entretien III au service des équipements, entré le 1^{er} avril 2002;
- Monsieur Philippe Buchs, mécanicien PL au service des équipements, entré le 1^{er} octobre 2002;
- Madame Silvia Arango, secrétaire à l'état civil, entrée le 1^{er} janvier 2002;
- Madame Sabrina Tondo, secrétaire à l'état civil, entrée le 1^{er} mai 2002;
- Madame Mara Maksic, comptable II au service des finances, entrée le 1^{er} février 2002;
- Madame Nathalie Meylan, comptable I au service des finances, entrée le 1^{er} mars 2002;
- Madame Nathalie Charvet, assistante RH au service de la petite enfance,
- entrée le 1^{er} janvier 2002;
- Madame Rita Casarin, auxiliaire au service de la petite enfance, entrée le 1^{er} janvier 2002;
- Madame Coralie Choquet-Pittet, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 28 août 2002;
- Madame Sandrine Ramusat, co-directrice de l'EVE Vernier-Village, entrée le 26 août 2002;
- Madame Carole Penelas, architecte-chef de projets, entrée le 1^{er} août 2002;
- Monsieur Marco Vicente, ouvrier au service de la récupération, entré le 1^{er} juin 2002;
- Monsieur Laurent Ballesto, agent de police municipale-appointé, entré le 1^{er} mars 2002;
- Monsieur Thomas Kulhanek, chef d'équipe au service des sports, entré le 1^{er} décembre 2002;
- Monsieur Eric Dufaux, chauffeur PL au service de la voirie, entré le 1^{er} avril 2002;
- Monsieur Giovanni Bitto, ouvrier III au service de la voirie, entré le 1^{er} juin 2002;
- Monsieur Roland Camparini, balayeur II au service de la voirie, entré le 1^{er} août 2002.

20 ans d'activité:

- Monsieur Peter Antenen, concierge adjoint au service des écoles et locations, entré 1^{er} juin 1992;

30 ans d'activité:

- Monsieur Patrick Salomon, mécanicien PL au service des équipements, entré le 1^{er} septembre 1982;
- Monsieur Eddie Genoud, chef d'équipe au service des espaces verts, entré le 1^{er} mars 1982;
- Monsieur Marco Bucher, jardinier II au service des espaces verts, entré le 1^{er} juin 1982;
- Monsieur Bernard Coen, ouvrier au service de la récupération, entré le 1^{er} juillet 1982;
- Monsieur Daniel Frommherz, concierge au service des sports, entré le 1^{er} mars 1982;
- Monsieur Jean-Pierre Ruffieux, balayeur I au service de la voirie, entré le 25 janvier 1982.

Parmi nos jubilaires, certains d'entre eux ont également pris une retraite bien méritée, il s'agit de:

- Madame Dominique Stalder, responsable du service écoles et locations, retraitée au 31 août 2012, après 23 ans d'activité;
- Monsieur Robert Frossard, concierge titulaire au service écoles et locations, retraité au 31 octobre 2012, après 28 ans d'activité;
- Madame Jocelyne Carasso, travailleuse sociale au service de la cohésion sociale, retraitée au 29 février 2012, après 23 ans d'activité;
- Monsieur Patrick Gillieron, gardien de piscine au service des sports, retraité au 31 décembre 2012, après 21 ans d'activité.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit au quotidien afin d'offrir des prestations de qualité à la population verniolane.

Effectif du personnel

Services	Personnel permanent		Personnel non permanent		Apprenti-e-s et stagiaires		TOTALS	
	Nbre	Unité de travail	Nbre	Unité de travail	Nbre	Unité de travail	Nbre	Unité de travail
Secrétariat général	10	4,61					10	4,61
Etat civil	6	4,30					6	4,30
Police municipale	23	19,69					23	19,69
Cohésion sociale	35	25,06	1	1,00	1	1,00	37	27,06
Ressources humaines	6	5,40			3	3,00	9	8,40
Petite enfance	175	91,83	2	0,74	8	8,00	185	100,57
Ecole et locations	22	21,10	15	0,57	2	2,00	39	23,67
Réception – Economat	5	4,45					5	4,45
Finances	6	4,40					6	4,40
Informatique et télécommunications	2	1,70					2	1,70
Culture	17	13,20	3	0,11			20	13,31
Sports	39	28,89	8	0,35			47	29,24
Communication	2	1,75					2	1,75
Techniques	16	14,10					16	14,10
Administration du CEV	2	1,80			1	1,00	3	2,80
Récuperation	4	4,00	8	0,31			12	4,31
Espaces verts	17	16,90	12	0,51	3	3,00	32	20,41
Voirie et cimetières	26	26,00	8	0,34			34	26,34
Equipements	20	19,50	4	0,17	2	2,00	26	21,67
Totaux généraux	444	338,28	61,00	4,00	18,00	18,00	523	360,28

Etat civil

Nicole Moesching
Responsable
022 306 06 30
etat-civil@vernier.ch



Salle des mariages de la Mairie de Vernier.

Le service de l'état civil est à la disposition des personnes domiciliées sur la commune et des citoyens originaires de Vernier. Il répond aux différentes questions relatives à l'état civil: naissance, reconnaissance, mariage, partenariat enregistré, décès, déclaration de nom, naturalisation,etc.

Le service est également en charge de la gestion des trois cimetières communaux pour les inhumations, les dépôts d'urnes et le renouvellement des concessions.

Depuis 2010, le service de l'état civil établit les cartes d'identité et effectue différentes tâches relatives au contrôle des habitants, ce uniquement pour les personnes suisses.

Registre des personnes, Infostar

Depuis 2004 le registre des familles a été remplacé par le registre des personnes, système informatique fédéral nommé Infostar, dans lequel figure tout individu suisse et étranger, enregistrés soit par leur commune d'origine (pour le ressortissant suisse) ou pour les étrangers suite à un événement (naissance, reconnaissance, mariage ou autre).

Ce programme nous permet de délivrer un bon nombre d'actes utiles pour différentes administrations.

En 2012, le service de l'état civil de Vernier a délivré 1250 actes contre 1038 pour l'année 2011.

Naissances

La Ville de Vernier ne possède pas de maternité sur son territoire, les naissances à domicile sont peu nombreuses.

Ainsi en 2012, le service de l'état civil de Vernier a enregistré deux naissances à domicile et a en outre délivré 13 actes de naissance.

Reconnaissances

Pour les couples non-mariés qui ont des enfants communs, les pères peuvent se présenter à l'état civil pour enregistrer la reconnaissance. Cette dernière peut se faire avant ou après la naissance de l'enfant, mais il est préférable de la faire avant la naissance, afin d'alléger des différentes démarches administratives lors de l'arrivée du bébé.

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Actes délivrés	1209	1434	1129	1038	1250

En 2012, le service de l'état civil a enregistré 50 reconnaissances de paternité, en légère baisse par rapport à 2011.

Mariages

Pour les fiancés qui le souhaitent, le service de l'état civil délivre des autorisations de mariage qui leur permettent de pouvoir se marier dans d'autres offices du canton ou de Suisse.

Le service de l'état civil célèbre également beaucoup de mariages dont les formalités ont été faites dans d'autres communes ou ailleurs en Suisse.

Les fiancés qui le souhaitent peuvent faire les formalités de mariage à l'office de l'état civil de Vernier, puis aller se marier à l'étranger. Pour ce faire, le service de l'état civil leur délivre un certificat de capacité matrimonial. Néanmoins, le service constate que c'est une pratique plutôt rare.

Le service de l'état civil a envoyé passablement de fiches de renseignement concernant les documents à fournir en vue de mariage et a ouvert un certain nombre de dossiers; ces chiffres restent néanmoins stables.

Comme le règlement cantonal sur l'état civil autorise les magistrats à célébrer les mariages, ces derniers unissent quelques couples par année. En 2012, les magistrats de la Ville de Vernier ont célébré 14 mariages.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la légalité du séjour pour les étrangers en 2011, le service de l'état civil avait constaté une baisse des mariages. En 2012, les couples dont l'un des fiancés était étranger et sans titre de séjour ont entrepris les formalités dans la légalité requise et le service de l'état civil de Vernier a célébré 27 mariages de plus qu'en 2011.

Célébrations de mariage

2008	2009	2010	2011	2012
197	199	202	152	175

Partenariats enregistrés

Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur le partenariat enregistré (mariage homosexuel), les chiffres relatifs aux enregistrements sont stables.

2008	2009	2010	2011	2012
5	4	1	3	3

Dépôts d'urnes

	2008	2009	2010	2011	2012
Femmes	13	17	19	21	33
Hommes	29	25	17	28	35

Inhumations

	2008	2009	2010	2011	2012
Nb de décès	44	56	57	61	64
Femmes	20	22	33	29	25
Hommes	24	34	24	32	39

Frais de prise en charge décès

	2009	2010	2011	2012
Nombre	131	135	153	135
Moyenne	1471	1562	1590	1652
Total	191331	210429	243270	222994

Fusion des offices de l'état civil dans le canton de Genève

Le Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité, Monsieur Pierre Maudet, a décidé de ne plus accorder, à l'avenir, la moindre dérogation aux officiers de l'état civil, concernant le taux d'activité minimum prévu par l'ordonnance fédérale sur l'état civil.

Vernier étant une grande commune avec un fort taux de population, le service de l'état civil n'a pas de crainte à avoir dans l'immédiat.

Certificats de vie

Le service de l'état civil se charge de délivrer les certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. On constate une baisse en 2012.

2008	2009	2010	2011	2012
549	530	762	900	744

Décès, cimetières

Le service de l'état civil de Vernier enregistre les décès survenus sur la commune.

Depuis 2005, la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières.

Voici un aperçu de la progression de la prise en charge avec le nombre de décès ainsi que le coût moyen de chaque prise en charge pour ces cinq dernières années

Office cantonal de la population

Depuis début février, des demandes dont se chargeait l'Office cantonal de la population (OCP) se voient traitées par l'état civil.

Le service de l'état civil a la tâche d'offrir aux Genevois et Confédérés la possibilité de s'adresser directement à son service, ce qui leur évite de se déplacer à l'office cantonal de la population pour les démarches que vous trouverez dans le tableau présenté en page 77.

Les mutations concernent l'enregistrement des modifications d'état civil.

	Attestation de résidence	Mutations dans le système	Changement d'adresse	Attestation de départ	Certificat de domicile	Certificat de séjour	Déclaration de domicile
2010	138	76	55	12	10	4	3
2011	164	75	31	11	31	3	1
2012	140	43	28	9	29	6	3

Cartes d'identité

Le passeport biométrique ayant été introduit en Suisse le 1^{er} mars 2010, le canton de Genève a décidé de reprendre cette prestation.

La Ville de Vernier quant à elle, continue de s'occuper de la délivrance des cartes d'identité et des déclarations de vol et de perte y relatives.

Depuis le 1^{er} mai 2010, ces prestations ont été reprises par le service de l'état civil.

On constate une baisse de commande de cartes d'identité en 2012.

Pour clore le CRAF 2012, un petit clin d'œil à Madame Nicole Mösching, responsable du service, qui a pris la décision de quitter la commune après treize années passées au service de l'état civil.

Nous la remercions pour son engagement qui a permis entre autre, la réorganisation du service de l'état civil, la mise en place du plan numérisé des cimetières de la Ville de Vernier, l'étude d'une fusion avec les communes du Mandement.

Mois	Cartes d'identité	Déclarations de vol/perte
Total dès mai 2010	826	97
Total pour l'année 2010	1252	205
Total pour l'année 2011	1374	174
Total pour l'année 2012	1102	157



Le service de l'état civil s'occupe de la gestion administrative des trois cimetières de la Ville de Vernier (Vernier, Aire, Vieux-Vernier).

Culture et bibliothèques

Patrizia D'Amore
Responsable
022 306 07 80
culture@vernier.ch



Les 22 et 23 septembre, la troupe espagnole Pep Bou a présenté son nouveau spectacle pour enfants «Clincl!». Deux représentations scolaires ont été proposées ainsi qu'une représentation publique.

Activités culturelles

Festival Antigel

En 2012, la Ville de Vernier a poursuivi sa participation au festival Antigel. Cette année, c'est trois spectacles (contre un seul en 2011) qui ont été présentés sur le territoire de la Commune. Le mercredi 1^{er} février, l'Ensemble Suliko, superbes polyphonies géorgiennes, s'est produit en l'église de l'Epiphanie. Du 3 au 5 février, la compagnie Marie Chouinard, provenant du Québec, a rempli la Salle des Fêtes du Lignon pour son spectacle de danse qui fût l'un des points d'orgues du festival. Enfin, le dimanche 12 février, la piscine du Lignon a vibré au son du blues de l'américain «Hanni El Khatib» et des canadiens de «Dirty Beaches».

Jazz, les années folles

Du 16 au 18 février dans la Salle des Fêtes du Lignon, la dixième du Vernier

Jazz, intitulé «Les années folles» a fait un retour sur les neuf premières éditions pour en tirer le meilleur. Dans un décor représentant les toits de Paris et dans une mise en scène de Jean Chollet, le «Swiss Yerba Buena Créoile Rice Jazz Band» de Béat Clerc était accompagné par le groupe «Nany Swing», le «Trio Alain Ray» et un orchestre de jazz manouche. Complet les trois soirs, le Vernier Jazz a, cette année encore, été une incontestable réussite.

Opéra

2012 a été marqué par le retour de l'opéra dans le programme culturel de la Ville de Vernier. La Salle des Fêtes du Lignon a accueilli du 10 au 12 mai le Théâtre Bienné/Soleure pour trois représentations de «La Belle Hélène» de Jacques Offenbach. Servi par des artistes de premier plan, cet opéra-bouffe a enchanté les nombreux spectateurs présents.

Spectacles pour enfants

Sonia Grimm a ouvert la programmation enfants 2012 les 10 et 11 mars avec son spectacle «Le secret du parchemin». L'enthousiasme des enfants pour Sonia Grimm ne pérît pas, les deux représentations ont affiché complet pour le plus grand bonheur des petits genevois.

Les 23 et 24 avril, la troupe de marionnettes «Les croquettes» a proposé deux représentations scolaires de son spectacle «Trésors dans la glace», conte écologique dès 4 ans.

Les 22 et 23 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe espagnole Pep Bou qui nous a présenté son nouveau spectacle «Clincl!». Deux représentations scolaires ont été proposées ainsi qu'une représentation publique. Le public a été bluffé par les prouesses effectuées par les deux protagonistes avec des bulles de savon!

C'est ensuite Gaëtan qui est venu enchanter les petites oreilles, les 27 et 28 octobre, avec deux concerts complets

à la Salle des Fêtes du Lignon. Son spectacle «les chocottes» était l'occasion de célébrer halloween et les enfants ont pu venir déguisés. Une buvette sur ce même thème a été joliment décorée par l'association ABARC.

C'est le spectacle de commedia dell'arte «L'île du trésor oublié» qui a clôturé la programmation enfants 2012 le 28 et le 29 novembre avec deux représentations scolaires et une publique.

Festival Vernier sur Rock

Subventionné par la Ville de Vernier, le festival Vernier sur Rock s'est déroulé du 10 au 12 mai. Le jeudi 10, les cinq finalistes genevois du tremplin VSR (ISC, Delight Feather, Cotton Mount, Paparojas et Garadh) ont eu l'occasion de prouver la richesse de la scène cantonale. Le vendredi et le samedi 11 groupes, provenant de Suisse, du Danemark, de France, d'Angleterre et même du Japon, se sont produits.

Pianos de rue

Du 18 juin au 1^{er} juillet, en collaboration avec l'association Tako et dans le cadre de l'opération «Jouez, je suis à vous!», trois pianos ont été installés respectivement devant les centres commerciaux de Balexert et du Lignon, ainsi que devant la bibliothèque de Châtelaine. Chacun, habitant ou passant, artiste confirmé ou néophyte, a pu ainsi s'essayer à cet instrument.

Cinéma en plein air

Pour la première fois à Vernier, le service culturel a proposé quatre séances de cinéma en plein air, les 6 (Invictus) et 7 juillet (Alice au pays des merveilles) aux Avanchets et le 14 juillet (Mamma mia!) aux Libellules, la projection du 13 ayant dû être annulée en raison des conditions météorologiques. Les habitants de ces deux quartiers, ainsi que les visiteurs, ont pu assister à ces projections confortablement installés dans des transats mis à disposition par la Commune.

Théâtre

Du 21 au 23 août, dans le parc de la maison Chauvet-Lullin, la compagnie «Théâtral'air» a présenté la pièce «... On ne saurait penser à tout!» d'Alfred de Musset. Spectacle gratuit et divertissant, il a été l'occasion pour de nombreux spectateurs, plus de 80 par soir, de finir l'été agréablement en plein air.

Festival Vernier sur Baroque

Du 5 au 21 octobre 2012, s'est tenue la première édition du Festival Vernier sur Baroque. Les Verniolanes et les Verniolans



Du 16 au 18 février dans la Salle des Fêtes du Lignon, la dixième du Vernier Jazz, intitulée «Les années folles» a fait un retour sur les neuf premières éditions pour en tirer le meilleur.

ont pu apprécier les diverses facettes de l'art baroque: la danse avec la compagnie Fêtes galantes, la musique avec notamment Hadrien Jourdan à l'orgue et au clavecin et la littérature avec des extraits des mémoires de Casanova récités par Alain Carré. Chacun a pu apprécier lors du festival l'unité esthétique du baroque au travers de diverses prestations de qualité.

Week-end Japonais

Les 9, 10 et 11 novembre, dans le cadre du week-end japonais, la maison

Chauvet-Lullin a accueilli des expositions d'Ikebana d'ikennobo (art floral) et de Kamifusen (pliage de papier). Les visiteurs ont aussi eu l'occasion de se familiariser avec des cérémonies du thé traditionnelles, ainsi qu'avec le Haiku, ou poésie japonaise.

Le 10 novembre, dans l'aula de l'école des Ranches, une représentation de Taïko (tambours japonais) et de danses traditionnelles ont enchanté les nombreux spectateurs présents.



Pour la première fois à Vernier, quatre séances de cinéma en plein air ont été organisées, aux Avanchets et aux Libellules.



Le 10 novembre, dans l'aula de l'école des Ranches, une représentation de Taïko (tambours japonais) et de danses traditionnelles ont enchanté les nombreux spectateurs présents.



Le 30 novembre 2012, la Ville de Vernier a renoué un lien avec la musique actuelle en accueillant le prestigieux groupe de rock indépendant des années 90, SPAIN. Le groupe s'est produit en exclusivité pour la Suisse Romande dans la Paroisse de l'Epiphanie avec son dernier album The Soul of Spain.

Quatuor Emerson

Le mardi 13 novembre, la Ville de Vernier a accueilli le prestigieux Quatuor Emerson, de New-York, pour un voyage musical autour de Schumann, Brahms et Chostakovitch.

Acclamé pour la pertinence et le dynamisme de ses interprétations, son talent artistique et sa maîtrise technique, le Quatuor Emerson est l'une des plus prestigieuses formations de musique de chambre au monde.

Le Quatuor a offert un concert à Vernier haut en couleurs musicales.

Spain, Indie Rock

Le 30 novembre 2012, la Ville de Vernier a renoué un lien avec la musique actuelle en accueillant le prestigieux groupe de rock indépendant des années 90, SPAIN. Le groupe s'est produit à Vernier, en exclusivité pour la Suisse Romande dans la Paroisse de l'Epiphanie. SPAIN a présenté son dernier album The Soul of Spain. Romantisme rock, folk, soul, country ou pop, la musique de Spain porte en elle cette lenteur hypnotique du vertige mélodique poussée à l'extrême que l'on retrouve dans ce nouveau disque.

Expositions à la Maison Chauvet-Lullin

Début mars, M. René-Jean Tanner a permis aux visiteurs d'admirer sa peinture éclectique, gouaches ou huiles, reproductions d'œuvres célèbres ou créations originales. Du 8 au 10 juin, la maison Chauvet-Lullin a accueilli les superbes toiles de Zdenka Palkovic, peintures résolument modernes aux couleurs vives et chatoyantes. Un an et demi après son exposition de 2011, DominiC a présenté, du 27 au 30 septembre, ses nouvelles huiles.

Manifestations officielles

Promotions

Plus de 1500 élèves ont participé au traditionnel cortège avec des fanfares, dont celle de Vernier, dans la rue du Village. Les enfants ont ensuite pu profiter des nombreuses animations et jeux mis à leur disposition, sans oublier les stands de nourriture et de boissons, tenus principalement par des sociétés communales. En fin de soirée, le Trio Calypso a fait danser l'assistance au son des tubes des dernières décennies.

1^{er} août

Le Kosovo était l'invité d'honneur de la Ville de Vernier pour les festivités du 1^{er} août, avec la présence de l'ambassadeur Naim Malaj pour la partie officielle et du groupe Ilirët qui a fait découvrir aux Verniolans les sonorités et le folklore balkaniques. Les coutumes suisses n'ont pas été oubliées, avec une impressionnante démonstration de lutte à la culotte par le Club des Lutteurs de Carouge et un concert de cors des Alpes par L'Etoile du Grand-Saconnex. En deuxième partie de soirée, l'incontournable cortège aux lampions dans la rue du Village et le feu d'artifice ponctué par l'embrasement du feu de joie ont cédé la place au Trio Imagine qui a, lui, enflammé la piste de danse.

Promotions civiques

Quatre-vingt jeunes Verniolans, nés en 1995, ont été reçus par les autorités le 18 octobre dans la salle polyvalente de l'école de Vernier-Place. Suite aux discours officiels décrivant brièvement le fonctionnement des Conseils administratif et municipal, les participants ont pu se faire croquer par le caricaturiste Marcel Laliberté et écouter le groupe «Lèchebéton» de l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine avant de passer à table.

La soirée a été magistralement clôturée par 1H30 d'humour par le Swiss Comedy Club, représenté par Jessie Kobel, Jacques Bonvin et Arek.

Nouveaux citoyens

Une centaine de personnes ayant obtenus leur naturalisation dans l'année ont été accueillies par les autorités communales le 11 octobre. La visite de la Mairie guidée par le Conseil administratif a été suivie, dans la salle polyvalente de l'école de Vernier-Place, d'une remise d'ouvrage sur nos institutions et la Commune. Une verrée a clôturé la soirée.

Noces d'or et de diamant

Lundi 12 novembre, 30 couples fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage) ou de diamant (60 ans de mariage) ont été invités à une cérémonie marquant ces anniversaires. Les autorités, exécutives et délibératives, n'ont pas manqué de relever l'extraordinaire exemple de stabilité et d'amour que ces couples représentent pour les jeunes générations. Chacun a reçu un superbe bouquet de fleurs préparé avec talent par le service des espaces verts de Vernier. Une photo s'imposait, avec les autorités, et une autre uniquement en couple. Le magicien Stanislas a

enchanté le public par son humour et son talent durant la collation qui a clôturé ce superbe après-midi.

Nouveaux habitants

2012 a vu l'instauration des séances d'accueil pour les nouveaux habitants. Les deux premières éditions se sont déroulées respectivement le 20 septembre aux Libellules et le 8 novembre à Vernier-Village. Cela a été l'occasion, pour les néo-résidents verniolans qui ont participé à ces séances, de découvrir la Commune par le biais d'un petit film et des explications éclairées des Conseillers administratifs. Par la suite, ils ont pu faire plus amples connaissances avec la quinzaine d'associations et de services communaux qui présentaient leurs activités.

Bibliothèques

Service et personnel

Les bibliothèques ont accueilli un stagiaire AID à Avanchets et Châtelaine, à 50% pendant 2 mois.

Rotation de personnel entre le service culturel et les bibliothèques pour deux employées.



Vitrine de l'exposition «La Belle Hélène» organisée à Châtelaine. Ces expositions permettent d'attirer la curiosité du lecteur et mettent en valeur les collections.

Prêts pour l'année 2012

	Avanchets	Châtelaine	Vernier	Total réseau bibliothèques municipales	Bibliobus
ADULTES	8100	6104	12514	26718	1622
JEUNES	14736	14794	19557	49087	1384
Total	22836	20898	32071	75805	3006

Prêt interbibliothèques

Plus de 1000 documents ont fait l'objet d'une demande de réservation par les lecteurs, dont plus de la moitié acheminés d'une bibliothèque à l'autre (ou de la réserve-centrale).

Nouveau système informatique

- Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion documentaire (Carthame) ainsi que d'un nouveau catalogue en ligne (E-Sézham);
- 1 semaine de formation pour les bibliothécaires administratrices;
- 1 semaine de formation pour les bibliothécaires;
- 2 jours de formation pour les aide-bibliothécaires;
- 2 semaines de fermeture des bibliothèques;

- 1 mois sans pouvoir cataloguer de documents;
- Migration de plus de 60 000 notices;
- Travail de préparation en amont, travail de vérification en aval;
- Mise en page du portail pour catalogue en ligne.

Fonds et acquisitions

- Budget d'acquisition d'un montant de CHF 101 000.– pour les 3 bibliothèques;
- Location auprès de Bibliomedia à Lausanne de 200 livres en grands caractères et de 200 CD;
- La Centrale des bibliothèques gère 175 abonnements de périodiques (journaux, magazines) que les lecteurs peuvent emprunter;

- 89 volumes ont été réparés;
- Le nombre total de documents à disposition dans nos bibliothèques s'élève à 67 725.

La mission principale des bibliothèques est de fournir à la population de Vernier de la documentation pour son information, sa formation et ses loisirs. A cet effet, le service acquière, catalogue, indexe, équipe et met à disposition plusieurs milliers de nouveaux documents sur divers supports chaque année.

Il met également à disposition du public plusieurs heures par semaine pour répondre à ses demandes, pour l'aider, le conseiller ou simplement lui prêter des documents. Etre en contact avec le public représente une bonne part de notre travail et est une activité généralement très appréciée et enrichissante.

Deux fois dans l'année, des listes de nouveautés sont éditées et mises à disposition des lecteurs, ainsi qu'une brochure «Coup de cœur». Les bibliothèques rédigent également régulièrement des articles pour l'ActuVernier.

La consultation du catalogue en ligne par les lecteurs depuis chez eux connaît un succès croissant.

Rotation de stock

L'ensemble des CD-audio adultes et des livres en grands caractères loués à Bibliomedia a été transféré deux fois dans l'année d'une bibliothèque à l'autre, afin d'en faire profiter tous les lecteurs. Pour cette même raison, nous faisons tourner entre les bibliothèques chaque année les bandes dessinées, les multimédias, les livres en langues étrangères, divers romans et documentaires, que ce soit en secteur jeunes ou en secteur adultes. Cela représente plus de 8000 documents à traiter par année. Le public bénéficie ainsi régulièrement de «nouveautés» dans sa bibliothèque, à un coût raisonnable puisque ces documents ne sont pas achetés à plusieurs exemplaires. La mise à disposition et la gestion de Fonds Communs sont des caractéristiques particulières liées à un réseau de bibliothèques.



Vitrine de l'exposition «Titanic» organisée à Châtelaine.

Animations

Expositions

Dans les trois bibliothèques, différentes expositions ont été préparées tout au long de l'année, en rapport avec l'actualité ou le programme culturel de Vernier.

Les bibliothécaires ont réalisé différentes expositions tout au long de l'année. Certaines sont en lien avec l'actualité (le Titanic, l'année Rousseau, les J.O. de Londres, les phénomènes météorologiques,...), d'autres en lien plus étroit avec les livres et la littérature. Ces expositions, d'importance et durée variables, permettent d'atteindre deux objectifs: attirer la curiosité du lecteur et mettre en valeur les collections.

Heures du conte

Châtelaine: 9 séances: nouvelle formule avec quatre conteuses différentes. Introduction de séances spéciales pour les tout-petits, c'est un succès.

Vernier: 8 séances.

Visites de classes

Bibliothèque des Avanchets: 87 (+ 12 % par rapport à l'an passé). Rendez-vous très apprécié par les enseignants et les élèves de l'EVE et des écoles des Avanchets.

Bibliothèque de Châtelaine: 72 (+ 18 % par rapport à l'en passé). Depuis cette année, nous recevons également les élèves du CMP Pailly en plus des élèves des EVE et des écoles primaires alentours (Balexert, Châtelaine, Ouches, Libellules...).

Bibliothèque de Vernier: 108. Nous accueillons des groupes d'enfants de 2 à 12 ans ainsi que des adolescents de l'ORIF (intégration professionnelle).

Autres animations

Innovation: Lecture-transats en été dans les 3 bibliothèques: mise à disposition de chaises longues et de lecture pour les enfants et les adultes.

Bibliothèque des Avanchets: l'activité «théâtre de marionnettes Rikiko» en novembre a connu un grand succès. L'exiguïté du lieu n'a pas permis d'accueillir tout le monde.

Bibliothèque de Châtelaine: participation à la journée Métierpoly, organisée par l'école de Châtelaine (réception d'élèves par groupe pour leur expliquer et leur montrer notre métier).



Organisation d'une activité «Lecture-transats» pour enfants et adultes en été dans les trois bibliothèques de Vernier.

Bibliothèque de Vernier

La bibliothèque de Vernier a participé au projet de «lectures intergénérationnelles» organisé par les écoles de Vernier-Place et Poussy et a accueilli des conteurs «seniors» et des classes d'enfants de 4 à 8 ans. Un joli moment d'échange entre ainés et petits!

Journée de contes au Parc Chauvet

Une journée de contes de 11h à 18h avec 4 représentations pour des enfants de 3 ans à 12 ans. Goûter pour les enfants, chaises longues pour les parents.

Soirées cinéma (dès 16 ans) en mars et novembre

Pour une plus juste appréciation d'un film, le spectateur doit apprendre à voir, lire et analyser les images. Ces soirées ont pour but d'éduquer notre regard, en vue d'affiner notre propre mode de perception et réception pour une vision plus complète et donc une meilleure compréhension de l'œuvre. Pour cela, de nombreux extraits de films sont visionnés puis commentés par un professionnel du cinéma.

Après-midi cinéma pour les enfants

Projection d'un conte de Noël en dessin animé, discussion, réactions, arrêts sur image pour les enfants de 4 à 9 ans. Cet événement a remporté un grand succès.

Sports

Yvan Gilliéron
Responsable
022 306 07 70
sports@vernier.ch



Une des façades du nouveau badminton réalisé dans l'enceinte du tennis de Vernier. © Serge Honthaas

Installations sportives

Piscine du Lignon

Le nombre total des entrées pour l'année 2012 est de 161 872 (153 099 en 2011).

Nous avons enregistré 102 380 entrées du 12 mai au 12 septembre (92 520 en 2011). En dehors de la saison estivale, nous avons enregistré 59 492 entrées (65 627 en 2011) pour la piscine couverte.

Bassins de natation d'Avanchet-Jura et des Ranches

Ces bassins sont ouverts pendant les périodes scolaires. Ils restent très sollicités par les écoles, les sociétés et groupements divers. Environ 40 000 personnes ont fréquenté le bassin des Ranches (comme l'année dernière) et 38 000 personnes (36 000 en 2011) celui d'Avanchet-Jura.

Tennis d'Aire et de Vernier

Les clients des tennis apprécient de pouvoir jouer aux deux endroits selon les disponibilités des courts.

Au tennis de Vernier, les aérothermes ont gelé l'hiver 2011. Cet événement a

amené la Ville à avoir une réflexion sur le bienfondé de les remettre en activité.

Vu le coût engendré pour une remise en état de cette installation de chauffage et étant donné l'infrastructure non adaptée aux normes actuelles en matière d'énergie, il a été décidé de ne plus tempérer cette halle. En effet, le fait de tempérer la halle à maximum 12°, voire beaucoup moins en cas de température extérieure négative, engendre une perte d'énergie importante.

Le choix de ne pas tempérer cette installation a donc été dicté par des raisons économiques.

Padel

Grace à la collaboration entre le service des sports de la Ville de Vernier et Padel First, Vernier peut se réjouir d'être la première ville de Suisse romande – et la deuxième de Suisse, après Zurich – à offrir à ses habitants, depuis septembre 2012, un nouveau sport de raquette qui fait fureur en Espagne et en Amérique Latine: le padel.

Ce mélange de tennis, de squash et de pelote basque se joue toujours en double, sur un terrain de 20 m x 10 m complètement fermé avec des murs normalement

en verre transparent et du grillage, et au sol sur une moquette recouverte de sable.

207 locations ont été effectuées.

Minigolf

Baisse de fréquentation. Nous avons enregistré 3082 entrées (3688 en 2011).

Centre culturel et sportif des Libellules

Quatre clubs d'arts martiaux et trois clubs de danse se partagent le centre.

Par ailleurs, l'Essarde, institution de la Fondation Ensemble, y dispense tous les jeudis après-midi depuis septembre une activité physique pour les personnes en déficience intellectuelle.



Nouvelle halle, comprenant 6 courts de badminton a été réalisée dans l'enceinte du tennis de Vernier.
 © Serge Honthaas

Activités sportives municipales

Ecole de natation

Nous étions régulièrement confrontés à des absences pour maladie de nos moniteurs de natation, auxquelles nous devions pallier, souvent dans l'urgence, ce qui n'est pas facile.

De plus, nous étions parfois contraints de remplacer un moniteur par plusieurs autres au long d'une absence, ce qui ne facilite pas le suivi de l'enseignement et la progression des enfants. C'est pourquoi nous avons pris la décision de confier la gestion pratique et la dispense des cours à la société Aquatraining depuis la rentrée.

Nous tenions cependant à maintenir une école de natation communale, car il nous semble important de continuer à proposer des cours pour les habitants, notamment pour les enfants, à des prix abordables. C'est pourquoi, la mise en place des cours et la gestion des inscriptions sont restées du ressort du service des sports.

Le nombre total de participants au cours, adultes et enfants confondus, est de 462 (554 en 2011). L'école de natation reste tout autant appréciée des petits et grands.

En juillet, deux stages d'une semaine ont été organisés pour les enfants débutants avec 79 inscrits (75 en 2011).

Aquagym

Les cours d'aquagym (adultes et seniors) ont lieu à la piscine couverte du Lignon. Un total de 210 personnes a été enregistré (204 en 2011). Ces cours sont toujours très appréciés et pris d'assaut.

Ecole de plongée

Les cours de plongée donnés par un instructeur (P.A.D.I.) du service des sports, sont toujours appréciés. Le nombre de participants s'élève à: 45 baptêmes (32 en 2011), 28 élèves pour les cours (38 en 2011), 5 élèves pour les stages (6 en 2011).

Aquabike

Nous avons organisé pour la première fois des cours d'aquabike à la piscine du Lignon du 2 au 26 juillet, à raison de 4 cours par semaine. Ces cours ont remporté un vif succès. 240 personnes ont pu y participer.

Ecole de badminton

L'école de badminton a lieu tous les mercredis après-midi au Tennis d'Aire. Le total des participants s'élève à 12 élèves (23 en 2011).



Vernier est la première ville de Suisse romande et la deuxième de Suisse, après Zurich – à offrir à ses habitants, depuis septembre 2012, un nouveau sport de raquette qui fait fureur en Espagne et en Amérique Latine: le padel.

Gymnastique (selon méthode Pilates)

Trois cours ont été organisés en 2012, un cours seniors, un cours adultes et un cours destiné au personnel communal. 23 personnes se sont inscrites (idem en 2011).

Urban training

Des cours conviviaux, des rencontres diverses, autant pour entretenir sa forme que pour s'amuser, le tout gratuitement, voici le concept que la Ville a proposé pour la première fois en 2012.

Stimulant, préventif, gratuit, Urban Training propose une manière inédite de faire du sport en groupe, sous la direction de coachs professionnels, en se réappropriant la ville.

Le résultat a été positif. Il y a eu 18 cours de mai à septembre qui ont permis à 103 participants – dont plus de la moitié de Verniolans – de découvrir Vernier sous le principe du sport.

Manifestations

Sports pour Tous

La 7^e édition de Sports pour tous a rencontré un vif succès les 16 et 17 juin dernier à la piscine du Lignon, avec environ 10000 visiteurs. Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs sont venus en force profiter des nombreuses démonstrations et activités proposées par les associations communales.

Petits et grands ont pu s'essayer à toute une palette de sports, des arts martiaux à la danse, en passant par l'haltérophilie, la plongée ou le cricket, entre autres.

Samedi soir, chacun a pu profiter d'une baignade nocturne rythmée par les DJ de Celsius Production, alors que la country du groupe «The Ackermans» de Dallas a

clôt ces deux jours de fête sportive sur des notes folk et entraînantes.

Swiss Open de tennis en fauteuil roulant

Le Swiss Open de Tennis en Fauteuil Roulant s'est déroulé du 10 au 15 juillet 2012 au Bois-des-Frères. Deux courts couverts ont été réservés au Tennis de Vernier.

Travaux

Mercredi 20 juin, nos autorités ont inauguré deux nouvelles installations sportives verniolanes.

En effet, le terrain C du stade de Vernier peut se targuer d'un revêtement en matière synthétique flambant neuf, remplaçant l'ancien terrain en gazon naturel.

Cette réalisation devenait indispensable afin de permettre aux 30 équipes des FC Vernier et FC Avanchet, ainsi qu'à l'école de football, de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions tout au long de l'année.

A l'initiative du FC Vernier, ce terrain a été baptisé «Pierre-André Ozelle» en hommage à leur président depuis 2001, disparu subitement en 2011.

Jouxtant le stade, une nouvelle halle, comprenant 6 courts de badminton a été réalisée dans l'enceinte du tennis de Vernier.

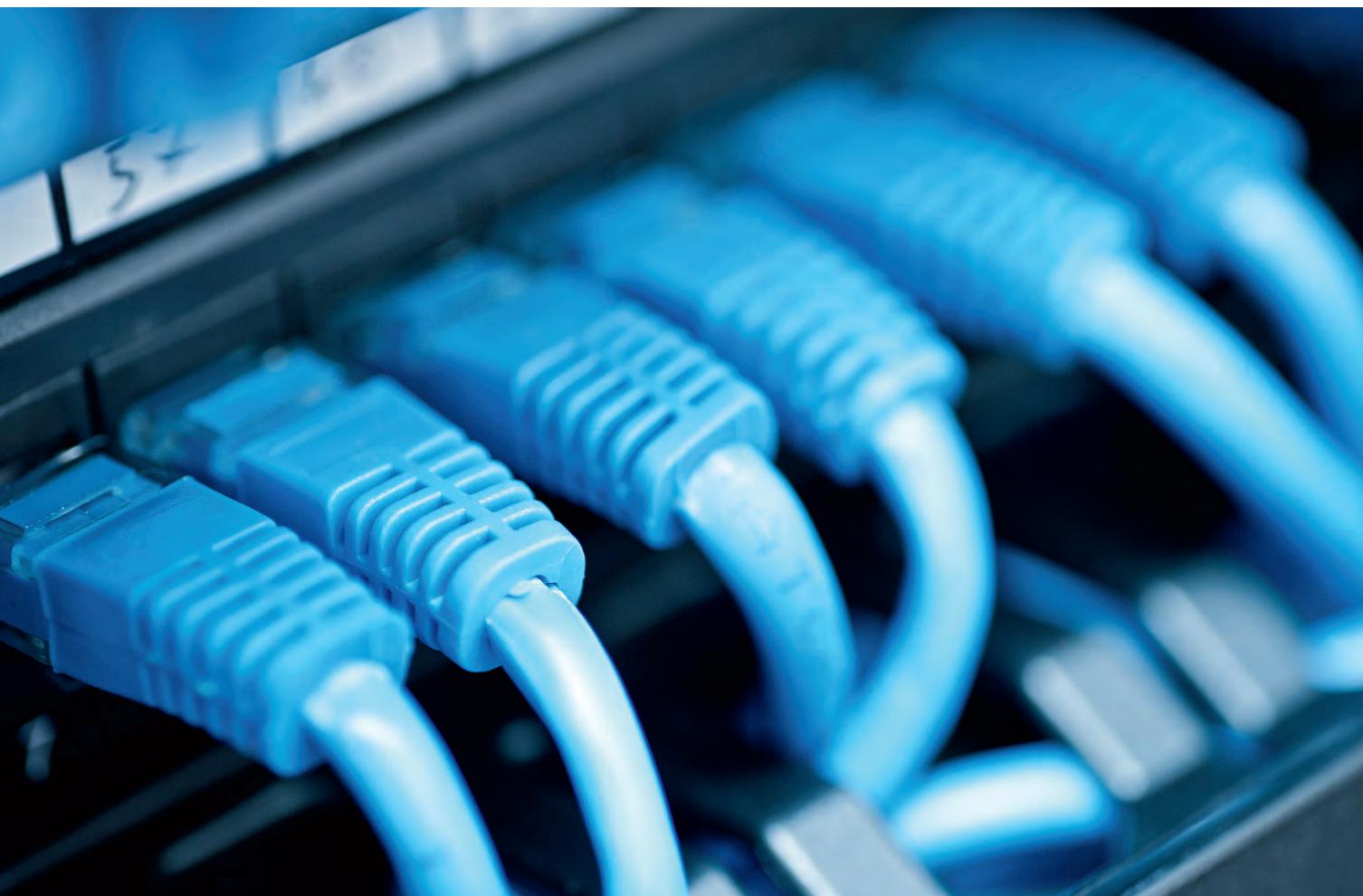
Les premiers courts de badminton communaux ont été créés à Aire en 1995 sur un terrain de tennis.

En 2001, au vu de la demande croissante, nous avons répété l'opération à Vernier où nous avons installé quatre courts.

Cette situation provisoire, précarisant le Tennis Club dans l'organisation des interclubs et des tournois, est désormais compensée par la nouvelle infrastructure.

Informatique et télécommunications

Olivier Debernardi
Responsable
022 306 06 90
infotel@vernier.ch



© istock

Fibre optique

35 bâtiments sont désormais reliés en fibre optique. Cette fibre permet de connecter ces bâtiments au réseau informatique communal, au système de contrôle d'accès, de pouvoir contrôler à distance nos installations de chauffage et bassins de natation, de déployer du Wifi public sécurisé et de fournir de la téléphonie VOIP (Voice over IP). Il est également envisageable d'utiliser ce support pour de la télésurveillance.

VOIP

Les avantages de la VOIP sont la suppression des centraux téléphoniques analogiques dans les annexes. Cette suppression va entraîner une diminution des coûts des abonnements de téléphonie auprès des opérateurs. Cette technologie permet d'utiliser le câblage informatique et offre une gestion centralisée des ressources matérielles et des utilisateurs.

Informatique

Nous avons commencé la migration du système d'exploitation et des outils bureautiques des nos 220 ordinateurs. Windows Seven pour l'OS et Office 2010 pour la bureautique seront désormais installés sur la moitié du parc informatique.

Systèmes d'impression

Le service informatique a repris la gestion des photocopieurs et a entamé une rationalisation du matériel d'impression (Imprimantes, fax, photocopieurs, scanner).

Comptes et tableaux

Rapport de l'organe de contrôle



Rapport de l'organe de révision
au Conseil Municipal de la
Ville de Vernier

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Ville de Vernier, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte administratif et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil Administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi suisse, aux dispositions légales cantonales et son règlement d'application, incombe au Conseil Administratif. En outre, le Conseil Administratif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. En outre, nous vérifions la conformité avec la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse, à la loi cantonale et son règlement d'application.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 10'735'031.79.

PricewaterhouseCoopers SA



Philippe Gassner
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Julien Ménoret
Expert-réviseur

Genève, le 19 mars 2013

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, compte administratif et annexe)
- Liste des vérifications effectuées

Résumé du compte de fonctionnement 2012 (classification fonctionnelle)

BUDGET 2012		COMPTEES 2012			ECARTS	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
509'460.00	1'120.00	448'083.40	4'269.45	-61'376.60	3'149.45	
627'740.00	5'350.00	582'054.60	4'863.55	-45'665.40	-486.45	
527'194.00	53'160.00	4'952'582.14	49'269.25	-319'337.86	-3'890.75	
3'774'304.00	777'120.00	3'760'316.21	687'615.40	-13'987.79	-89'504.60	
1'389'558.00	2'464'000.00	903'605.90	2'489'102.53	-48'952.10	25'102.53	
636'395.00	245'530.00	588'217.55	18'101.45	-48'117.45	-64'508.55	
2'555'939.00	509'670.00	2'674'205.89	510'137.26	114'815.89	467.26	
2'050'732.00	402'500.00	2'029'996.85	441'170.55	-20'735.15	39'200.55	
812'479.00	38'790.00	596'146.61	52'456.75	-216'322.39	13'666.75	
874'2843.00	233'720.00	8'373'994.89	276'886.20	-368'888.11	43'166.20	
3'845'537.00	1'288'200.00	3'778'310.17	12'251.65	-62'735.83	-7'309.35	
3'080'598.00	58'970.00	3'010'313.60	67'041.10	-75'865.40	8'071.14	
7'293'800.00	1'372'278.00	7'323'131.90	1'330'000.85	29'331.90	-42'271.15	
4'563'339.00	56'310.00	4'160'967.32	56'898.20	-402'471.68	588.20	
18'687'999.00	6'095'970.00	18'897'115.51	6'240'718.23	209'116.51	144'748.23	
4'864'324.00	3'857'10.00	4'934'048.89	298'121.00	69'724.89	-97'589.00	
9'216'791.00	4'33'584.00	9'116'299.05	507'112.90	-25'491.95	73'528.90	
7'555'270.00	427'660.00	70'1263.30	424'805.50	-54'006.70	-2'854.50	
1'280'855.00	0.00	1'097'894.85	163'652.00	-182'960.15	163'652.00	
5'117'297.00	212'230.00	5'294'275.06	234'808.14	176'987.06	22'578.14	
871'212.00	4'104'0.00	872'162.87	49'279.40	950.87	8'239.40	
9'871'600.00	3'987'400.00	9'227'62.62	375'350.05	-64'397.38	-23'389.95	
686'400.00	4'140.00	53'536.15	3'152.85	-152'886.85	-987.15	
6'733'885.00	827'91'000.00	7'564'366.28	91'777'368.95	830'481.28	8'986'368.95	
4'118'618.00	187'280.00	3'846'462.65	167'941.54	-272'155.35	-19'338.46	
423'688.00	1757'309.00	401'362.50	1'673'236.80	-22'325.50	-84'072.20	

Totaux

Totaux

Résumé

du compte de fonctionnement 2012

(classification par nature)

CHARGES		BUDGET CHF	COMPTEs CHF	ECARTS CHF
300 Autorités et commissions		540'510.00	484'719.40	-55'790.60
301 Traitements du personnel		31'871'470.00	31'944'538.40	73'068.40
303 Assurances sociales		2'675'940.00	2'627'007.25	-48'932.75
304 Caisses de pensions et prévoyance		3'833'380.00	3'629'940.05	-203'439.95
305 Assurances maladie et accidents		1'850'380.00	1'776'460.20	-73'919.80
306 Prestations en nature		121'950.00	115'440.70	-6'509.30
307 Prestations aux pensionnés		15'000.00	6'595.90	-8'404.10
308 Personnel intérimaire		340'000.00	477'707.85	137'707.85
309 Autres charges du personnel		362'100.00	358'147.10	-3'952.90
310 Fournitures de bureau, imprimés, publicité		914'720.00	789'476.17	-125'243.83
311 Achat mobilier, machines, véhicules, matériel		1'239'830.00	1'159'283.62	-80'546.38
312 Eau, énergie, combustibles		2'626'630.00	2'580'590.61	-46'039.39
313 Achats fournitures et marchandises		1'967'300.00	2'063'623.07	96'323.07
314 Entretien des immeubles et routes communales		4'960'210.00	4'943'065.43	-17'144.57
315 Entretien d'objets mobiliers		390'170.00	366'464.60	-23'705.40
316 Loyers, fermages, redevances d'utilisations		1'316'461.00	1'273'504.30	-42'956.70
317 Dédommagements		1'035'690.00	929'368.99	-106'321.01
318 Poste, assurances, honoraires, fermage voirie, soldes impôts, frais généraux, frais organisation, frais emprunts		10'030'017.00	9'749'076.60	-280'940.40
319 Frais divers		119'895.00	98'888.70	-21'006.30
322 Dettes à moyen et long termes		4'084'924.00	3'821'451.55	-263'472.45
323 Dettes envers des entités particulières		0.00	13'659.64	13'659.64
329 Autres intérêts passifs		2'000.00	1'267.60	-732.40
330 Amortissements du patrimoine financier		2'279'000.00	1'847'964.16	-431'035.84
331 Amortissements ordinaires du patrimoine administratif		11'439'647.00	11'112'995.45	-326'651.55
34 Compensation financières communes frontalières		2'828'885.00	3'850'265.67	1'021'380.67
351 Dédommagements au canton		1'794'700.00	2'017'218.35	222'518.35
352 Dédommagements aux communes		3'731'660.00	3'720'035.65	-11'624.35
361 Subventions au canton		2'178'656.00	1'886'428.35	-292'227.65
363 Subventions propres établissements		472'660.00	399'252.35	-73'407.65
365 Subventions institutions privées		1'898'600.00	1'442'826.55	-455'773.45
366 Subventions aux personnes physiques		1'520'000.00	1'491'030.50	-28'969.50
367 Subventions à l'étranger		465'000.00	465'000.00	0.00
Totaux		98'907'385.00	97'443'294.76	-1'464'090.24

4 Revenus		BUDGET CHF	COMPTEs CHF	ECARTS CHF
400 Impôts personnes physiques		51'070'000.00	48'811'969.69	-2'258'030.31
401 Impôts personnes morales		8'305'000.00	17'687'252.04	9'382'252.04
406 Impôts sur les chiens		25'000.00	42'837.50	17'837.50
408 Fonds de péréquation		8'600'000.00	9'583'285.00	983'285.00
409 Taxe professionnelle communale		7'000'000.00	7'793'246.00	793'246.00
420 Intérêts bancaires		50'000.00	16'467.65	-33'532.35
421 Intérêts comptes de dépôt		4'000.00	433.89	-3'566.11
422 Produits patrimoine financier		0.00	15'400.00	15'400.00
423 Produits immeubles du patrimoine financier		1'854'809.00	1'756'272.45	-98'536.55
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier		2'000.00	4'049.80	2'049.80
426 Participations permanentes du patrimoine administratif		133'280.00	135'640.00	2'360.00
427 Immeubles du patrimoine administratif		3'075'394.00	2'980'517.50	-94'876.50
429 Autres revenus		70'000.00	138'879.07	68'879.07
431 Emoluments administratifs		173'900.00	180'865.05	6'965.05
434 Redevances d'utilisation et prestations de service		6'340'603.00	6'576'745.83	236'142.83
435 Ventes de marchandises		1'428'800.00	1'363'852.47	-64'947.53
436 Dédommagements de tiers		1'558'515.00	1'686'748.61	128'233.61
437 Amendes communales		462'000.00	461'821.46	-178.54
439 Autres contributions		175'000.00	214'977.65	39'977.65
440 Part à des recettes fédérales		20'000.00	14'109.60	-5'890.40
441 Part à des recettes cantonales		260'000.00	287'350.55	27'350.55
444 Contributions cantonales		7'697'000.00	7'696'930.00	-70.00
450 Dédommagements de la Confédération		0.00	200.00	200.00
452 Dédommagements des communes		69'000.00	0.00	-69'000.00
460 Subventions de la Confédération		392'500.00	387'062.25	-5'437.75
461 Subventions du canton		0.00	139'105.70	139'105.70
462 Subventions des communes		45'000.00	45'448.00	448.00
469 Autres subventions		270'200.00	156'858.79	-113'341.21
Totaux		99'082'001.00	108'178'326.55	9'096'325.55

Bilan

au 31 décembre 2012

Comptes	Désignation	Soldes au	
		01.01.2012	31.12.2012
1	ACTIF	226'898'583.52	234'729'372.39
10	DISPONIBILITES	13'846'494.89	20'886'261.71
100	Caisses	49'748.00	77'973.85
101	Chèques postaux	4'471'745.54	2'902'449.35
102	Banques	8'778'930.00	8'127'690.98
103	Compte de dépôt	430'145.85	9'813'626.53
109	Compte de virement	115'925.50	-35'479.00
11	AVOIRS	39'590'227.06	40'415'182.81
111	Comptes courants	19'353'282.77	17'260'138.81
112	Impôts à encaisser	17'764'534.67	19'985'637.06
115	Autres débiteurs	2'137'761.97	1'925'443.19
118	Compte de liaison entre exercices	334'647.65	1'243'963.75
12	PLACEMENTS	35'235'500.28	35'146'583.18
122	Prêts	446'949.75	287'879.45
123	Immeubles	34'745'321.25	34'815'474.45
125	Marchandises et approvisionnement	43'229.28	43'229.28
13	ACTIFS TRANSITOIRES	327'665.85	136'908.80
139	Autres comptes transitoires	327'665.85	136'908.80
14	INVESTISSEMENTS	132'364'850.44	132'610'590.89
140	Terrains non bâtis	4'664'099.43	4'776'354.28
141	Ouvrages de génie civil	33'560'937.69	33'200'066.49
143	Terrains bâtis	87'941'052.77	88'019'057.52
146	Mobilier, machines, véhicules	5'667'935.85	6'101'409.30
149	Autres biens	530'824.70	513'703.30
15	PRETS - PARTICIPATIONS PERMANENTES	5'533'845.00	5'533'845.00
152	Communes	10'000.00	10'000.00
153	Propres établissements	1'783'415.00	1'783'415.00
154	Sociétés d'économie mixte	3'740'430.00	3'740'430.00

Comptes	Désignation	Soldes au	
		01.01.2012	31.12.2012
2	PASSIF	226'898'583.52	234'729'372.39
20	ENGAGEMENTS COURANTS	7'238'590.65	4'450'929.24
200	Créanciers	7'143'900.44	4'367'817.46
201	Dépôts	23'616.00	23'516.00
208	Compte de liaison entre exercices	29'874.21	25'312.38
209	Autres engagements	41'200.00	34'283.40
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	132'531'939.15	131'521'405.70
221	Reconnaissances de dettes	132'531'939.15	131'521'405.70
23	ENGAG. ENVERS ENTITES PART.	1'254'824.00	1'771'640.54
230	Propres établissement	0.00	695'335.64
233	Fonds et fondations	1'254'824.00	1'076'304.90
24	PROVISIONS	3'448'497.71	3'510'377.56
240	Compte de fonctionnement	3'448'497.71	3'510'377.56
25	PASSIFS TRANSITOIRES	1'919'466.55	1'757'185.25
250	Intérêts	1'501'444.00	1'363'398.00
259	Autres comptes transitoires	418'022.55	393'787.25
28	FINANCEMENTS SPECIAUX	17'180'564.01	17'658'100.86
280	Taxes d'équipement	9'954'192.26	10'323'973.91
281	Taxes d'épuration	394'902.70	394'902.70
282	Taxes d'écoulement	6'280'324.35	6'370'728.55
283	Contributions de remplacement	551'144.70	568'495.70
29	FORTUNE NETTE	63'324'701.45	74'059'733.24
290	FORTUNE NETTE	63'324'701.45	74'059'733.24

Crédits d'investissement – Travaux en cours

Comptes	Désignation	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2011	Disponible au 01.01.2012	Montants payés du 01.01.12.2012	Disponible	Dépassement
05 - ADMINISTRATION GENERALE							
050.000.506100	***Réseau intra-communal à haut débit - 1 ^{re} étape	17.11.09	510'000.00	476'546.90	33'453.10	32'860.75	592.35
050.001.506100	Réseau intra-communal à haut débit - 2 ^e étape	01.02.11	340'000.00	74'78.95	265'251.05	175'467.95	89'783.10
060.001.508000	Etude pour la signalétique piétonne de Vernier	06.10.11	103'000.00	0.00	103'000.00	80'331.35	22'568.65
08 - IMMEUBLES DU PA, NON-VENTILABLES							
081.905.503100	Réfection et amélioration de l'éclairage	17.11.09	65'000.00	59'000.00	6'000.00	6'000.00	0.00
081.000.503100	EPICR	02.02.10	150'000.00	142'018.75	7'981.25	6'480.00	1'501.25
081.901.503100	Chauffage à distance dans divers bâtiments communaux de Vernier-Villafle	14.12.10	191'700.00	560'192.35	13'668'07.65	1'189'389.75	167'317.90
081.000.503101	EPICR - 2 ^e étape	01.02.11	312'000.00	66'174.60	245'825.40	158'403.60	87'421.80
081.006.506101	Dénégagement des services communaux	12.04.11	520'000.00	37'854.85	141'455.15	87'298'6.80	0.00
081.002.503100	Mairie - Remplacement et isolation des vitrages	15.11.11	250'000.00	192.50	249'807.50	179'233.70	70'573.80
081.010.503100	Femme Bourquin-Golay étude pour la création d'un R&C Q	13.12.11	380'000.00	40'000.00	349'570.25	305'429.75	0.00
081.282.503100	Route de Vernier 186. Achat des surfaces commerciales "La Fabrique du Temps"	11.12.12	1280'000.00	0.00	1'280'000.00	0.00	0.00
14 - Incendie et secours							
16 - PROTECTION CIVILE							
161.100.503100	PC Randos, rénovation	03.04.07	123'500.00	99'623.70	23'876.30	35'765.00	0.00
161.100.506100	PC Randos, matériels d'engagement des Forcs	03.04.07	100'000.00	119'963.80	-19'963.80	0.00	0.00
161.120.503100	PC Imm. rue de la Coupe Gordon-Bennett, construction	29.06.10	198'124.00	99'712.00	99'712.00	49'856.00	0.00
21 - ÉCOLES PUBLIQUES							
210.999.503100	***Réhabilitation des écoles du Lignon + Ranches II	19.09.00	9'600'000.00	12'405'225.05	2'805'225.05	3'447'78.35	0.00
	***C/C Renovation des façades des écoles du Lignon	02.10.07	2'860'000.00	0.00	2'860'000.00	0.00	2'839'703.40
210.999.506100	**Renouvellement du mobilier scolaire	16.05.06	895'000.00	882'880.75	12'119.25	0.00	0.00
210.030.503100	Rénovation de l'école d'Aire	13.05.08	487'500.00	50'666'234.80	-791'234.80	4'221.50	78'013.30
210.400.503100	**Avanchat-Jura, extention de la salle des maître	02.02.10	274'100.00	242'016.50	32'083.50	0.00	32'083.50
210.200.503100	École de Châtelaine, réprise des eaux pluviales et mise en séparatif partielle	15.11.11	112'000.00	0.00	112'000.00	39'411.70	72'588.30
210.220.503101	École des libellules, réfection toiture salle de gym	26.06.12	157'000.00	0.00	157'000.00	13'183.20	25'167.80
210.312.503100	Réaménagement de la salle des fêtes du Lignon	11.12.12	175'000.00	0.00	175'000.00	0.00	175'000.00
30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE							
300.208.503100	ACTARIS - Transformation du bâtiment	02.02.10	730'000.00	906'937.15	-176'937.15	6'904.10	0.00
301.400.503000	Salle de spectacles - Etudes préliminaires	26.06.12	85'000.00	0.00	85'000.00	25'532.00	59'488.00
33 - PARCS ET PROMENADES							
332.900.500100	Échange de parcelle avec Givaudan	13.10.99	45'000.00	14'614.35	30'385.65	0.00	30'385.65
330.007.501001	***Achat de parcelles au bord du Rhône	08.04.03	4'629'000.00	4'074.80	4'629'25.20	0.00	4'629'25.20
330.200.500100	Réaménagement de la place de Château - étape 1	03.03.09	175'000.00	14'141'2.60	33'587.40	22'688.65	10'718.75
336.416.503100	***Rénovation villa ch. De Maisonneuve 45	02.02.10	150'000.00	14'676.80	3'231.70	0.00	3'231.70
330.008.500113	**Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré VI	20.04.10	114'000.00	10'653'2.95	7'467.05	7'467.00	0.05
330.007.500100	Etude pour aménagement d'une zone décente "Au moulin"	28.06.11	148'000.00	68'967.75	79'032.25	64'088.50	14'943.75
333.120.501000	**Parc ARC Center - Aménagement entre Rte de Peney et Rte de Montfleury	15.11.11	157'000.00	0.00	157'000.00	62'940.90	36'059.10
333.320.500100	Aménagement des sentiers pédestres le long du Rhône	06.03.12	432'000.00	0.00	432'000.00	56'728.60	14'271.40
334.100.500101	Aménagement paysager à Vernier-Place	06.03.12	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	0.00

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2011	Montants payés du 01.01.12 au 01.01.2012	Disponible au 01.01.2012	Montants payés du 01.01.31.12.2012	Disponible	Dépassement
34 - SPORTS									
341.300.503100	Travaux d'amélioration technique à la piscine du Lignon	18.11.08	450'000.00	132'096.45	317'903.55	0.00	317'903.55	0.00	0.00
343.301.503100	**CTA - Réaménagement des vestiaires	13.10.09	190'000.00	189'996.10	3.90	0.00	3.90	0.00	0.00
342.301.503100	CSA - 4 vestiaires sup. + rénov. des instal. tech.	17.11.09	1'503'900.00	1'390'941.45	112'958.55	56'301.60	54'456.95	0.00	0.00
343.102.503100	CTV - Couvert terrains Badminton	29.06.10	1'390'000.00	752'153.60	637'846.40	69'047.50	220'152.50	66'277.70	57'201.10
342.103.503100	CSV - revêtement de terrain C et réfection de l'éclairage du terrain B	08.03.11	1'719'000.00	1'432'569.80	286'430.20	0.00	0.00	0.00	0.00
343.303.503100	CTA - revêtement de 4 courts extérieurs	08.03.11	272'000.00	150'570.45	121'429.55	0.00	0.00	121'429.55	0.00
343.103.503100	CTV - revêtement de 3 courts extérieurs	08.03.11	597'000.00	567'089.25	29'930.75	18'669.80	11'260.95	0.00	0.00
343.105.503100	**CTV - Réaménagement du restaurant	17.05.11	172'000.00	167'229.25	4'770.75	0.00	4'360.00	1'410.75	0.00
342.300.503101	CSA - Terrain A remplacement du revêtement et création de l'éclairage	17.04.12	1725'000.00	0.00	1725'000.00	22940.95	17021'59.05	0.00	0.00
344.300.503101	Boulo洞e du Lignon - Assainissement	26.06.12	256'000.00	256'000.00	0.00	165'548.35	89'451.65	0.00	0.00
35 - AUTRES LOISIRS									
354.109.503100	Centre de quartier du Lignon (Paroisse Epiphanie)	03.10.06	174'000.00	169'348.60	46'517.40	28'588.10	17'929.30	0.00	0.00
359.100.503100	Aménag. sécuns. et mise aux normes des places de jeux	13.10.09	1'325'000.00	888'934.35	436'065.65	3'096.80	432'968.85	0.00	0.00
354.330.503100	MOAL rénovation	08.03.11	870'000.00	69'170.80	800'829.20	139'541.20	0.00	0.00	594'512.00
350.100.503100	Réaménagement du Chalet d'En-Haut PIANACHAUX	17.05.11	181'000.00	145'345.60	35'654.40	0.00	35'654.40	0.00	0.00
356.127.503100	Achat des parcelles - Chemin de Mouille-Galand	15.11.11	2'360'000.00	0.00	2'360'000.00	0.00	2'367'60.00	0.00	7'460.00
356.400.503100	Éclipe - aménagements extérieurs	31.01.12	126'000.00	0.00	126'000.00	0.00	62'591.55	63'408.45	0.00
356.125.503100	MO Mouille-Galand Etude pour la réhabilitation	15.11.12	160'000.00	0.00	160'000.00	0.00	15'050.70	144'946.30	0.00
54 - INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE									
540.330.503100	EVÉ du Lignon- travaux d'urgence	13.05.08	105'000.00	151'137.70	-46'137.70	-46'662.55	524.85	0.00	0.00
540.330.503101	EVÉ du Lignon- extension et transformation	17.11.09	1'060'000.00	980'239.55	99'760.45	75'979.60	23'780.85	0.00	0.00
540.100.503100	Etude et réalisation du Pavillon de l'Espace de Vernier Village (PEVV)	15.12.09	1'095'000.00	977'653.35	1'073'458.65	1'367'933.85	0.00	0.00	284'165.20
540.100.506100	Équipement initial du Pavillon de l'Espace de Vernier Village (PEVV)	01.02.11	442'000.00	294'294.05	147'705.95	62'316.70	85'389.25	0.00	0.00
58 - AIDE SOCIALE									
588.200.503100	CASS - travaux IAC et antennes AVA et Lignon CIC/CASS - travaux IAC et antennes AVA et Lignon	07.03.06	2'550'000.00	3'744'319.95	-1'194'131.95	209'060.95	0.00	1'403'192.90	0.00
		14.12.10	2'053'100.00	0.00	2'053'100.00	0.00	2'053'100.00	0.00	0.00

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2011	Disponible au 01.01.2012	Montants payés du 01.01.31.12.2012	Disponible	Dépassement
62 - ROUTES								
623.021.501.100	**Aménagement ouest du village de Vernier	05.02.08	830'000.00	718'390.05	111'609.95	111'524.70	85.25	0.00
622.000.503.100	Réfection des chemins communaux	07.04.09	200'000.00	177'367.10	22'632.90	0.00	22'632.90	0.00
623.020.501.101	Réaménagement Ch. Des Montagnais	13.05.09	540'000.00	500'918.25	39'081.75	52'780.05	0.00	13'698.30
622.002.501.100	Réfection des chemins et trottoirs communaux	01.09.09	240'000.00	155'810.10	84'189.90	0.00	84'189.90	0.00
623.023.501.100	Cession réseau routier cité des Avanchets	01.09.09	180'000.00	0.00	180'000.00	21'800.00	158'400.00	0.00
623.025.501.100	**Circulation A/R du Lignon - Giratoire Rte du Bois-des-Frères	13.10.09	65'000.00	68'906.66	-3'906.65	45'90.20	483.55	0.00
620.007.506.100	***Renouvellement des véhicules de service	17.11.09	290'000.00	288'277.45	17'22.55	887.75	834.80	0.00
622.000.501.000	Etude bruit routier selon OFB-Réseau Communal	15.12.09	120'000.00	46'757.20	73'242.80	6'1028.05	12'214.75	0.00
622.001.501.100	Viaduc Av. d'Aire, gros entretien	15.12.09	1'057'000.00	775'566.86	281'643.15	163'957.36	117'585.80	0.00
623.100.501.100	Aménagement d'une voie de bus communale (rte. De Vernier)	09.03.10	2'190'000.00	1'275'282.45	914'737.55	3'400.00	911'337.55	0.00
622.003.501.100	**Réfection des chemins communaux (Platières, Renard, Progrès)	20.04.10	200'000.00	187'926.00	12'174.00	0.00	12'174.00	0.00
620.008.506.100	***Renouvellement d'une balayeuse	29.06.10	265'000.00	260'494.30	4'506.70	392'50.80	579.90	0.00
622.001.501.000	Etude pour la construction d'une parcelle sur le Rhône	05.10.10	212'000.00	50'841.49	161'158.55	17'778.65	43'879.70	0.00
620.001.506.100	***Renouvellement de certains véhicules du parc automobile 2011	14.12.10	178'000.00	171'286.30	6'713.70	67'00.00	13.70	0.00
620.003.506.100	**Renouvellement d'équipement pour la viabilité hivernale	14.12.10	247'000.00	241'069.10	5'930.90	24'000.05	1'940.85	0.00
622.004.501.101	**Réfection des chemins communaux	08.03.11	200'000.00	98'001.80	10'1938.20	89'150.00	12'848.20	0.00
620.002.506.100	Renouvellement dun canyon (camion grue 3 essieux pont)	12.04.11	460'000.00	0.00	460'000.00	791.85	459'208.15	0.00
622.002.501.000	Etude de circulation de la route d'Aïre	12.04.11	300'000.00	22'286.80	7'714.20	0.00	7'714.20	0.00
623.033.501.100	Réaménagement des Chemins Anken, Bloc et Muraille	04.10.11	4'800'000.00	45'928.70	4'754'071.30	940'119.65	381'395.65	0.00
623.034.501.100	***Courture du passage sous-vote de la halle RER de Vernier	04.10.11	97'50.00	100'000.00	14'539.45	41'539.45	0.00	0.00
622.003.501.000	Rue du Village étude avant projet pour une réqualification	15.11.11	50'000.00	24'263.70	25'736.30	15'866.40	9'769.90	0.00
620.102.506.100	**Remplacement d'une chargeuse sur pneux	15.11.11	90'000.00	0.00	90'000.00	89'076.80	923.20	0.00
625.200.501.100	Réalisation pour l'assainissement de l'éclairage public à vapeur de mercure	06.03.12	645'100.00	0.00	645'100.00	235'110.20	409'589.80	0.00
622.003.501.100	Zone bleue avec Macarons quartier Châtelaine-Concorde	15.05.12	175'000.00	0.00	175'000.00	97'431.95	77'568.05	0.00
620.004.506.100	Stations de vélo en libre service.	02.10.12	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00	0.00
620.004.636.000	Stations de vélo en libre service - Participation de tiers	02.10.12	-190'000.00	0.00	-190'000.00	0.00	0.00	0.00
622.003.501.101	Réfection des chemins communaux 2012	02.10.12	200'000.00	0.00	200'000.00	0.00	200'000.00	0.00
622.004.506.100	Renouvellement des décorations de Noël	02.10.12	250'000.00	0.00	250'000.00	0.00	250'000.00	0.00
622.902.501.100	Réaménagement Rte du Bois-des-Frères et Av. du Lignon	11.12.12	12'500'000.00	0.00	12'500'000.00	8'807'60	12'91'392.40	0.00
65 - TRAFIC REGIONAL								
71 - PROTECTION DES EAUX								
710.900.501.100	PGEE	27.06.06	800'000.00	41'771.95	362'289.05	59'196.25	323'092.80	0.00
710.100.501.100	***Travaux de terrassement, de canalisation sur le mail inf. du Lignon	30.01.07	150'500.00	125'752.50	24'747.50	20'853.60	3'893.90	0.00
710.034.501.100	Aménag. Et assainis. Secteur du Croissant	15.04.08	800'000.00	89'738.05	710'261.95	17'289.70	692'972.25	0.00
72 - TRAITEMENT DES DECHETS								
720.030.506.100	Remplacement des déchetteries par des bonnes enterrees	27.01.09	21'400'000.00	1'358'655.95	781'344.05	265'298.00	516'046.05	0.00

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2011	Disponible au 01.01.2012	Montants payés du 01.01.31.12.2012	Disponible	Dépassement
740.000.500110	Cimetières (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation	05.10.10	617000.00	314'761.40	302'238.60	182'898.70	119'339.90	0.00
	78 - AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONN.							
	79 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE							
790.003.506000	Plan directeur communal de l'énergie	15.11.11	95'000.00	0.00	95'000.00	50'831.30	44'168.70	0.00
	95 - IMMEUBLES DU PF							
	TOTAUX							
** Crédits bouclés	PATRIMOINE FINANCIER POUR INFORMATION							
951.020.123001	Rénovation des immeubles 13 à 23 Rue du Village	31.01.12	1760'000.00	0.00	4'760'000.00	47'382.70	47'126'17.30	0.00
950.019.123100	Acquisition de la parcelle Chemin Myosotis 9 (parcelle 2805 fe43)	26.05.12	2'800'000.00	0.00	2'800'000.00	0.00	2'800'000.00	0.00
950.900.424000	Vente de la parcelle 3597 (à Vernier-Les-Câlets et Migros-Genève)	26.06.12	-70'000.00	0.00	-70'000.00	0.00	0.00	0.00
951.111.123000	Crédit pour l'acquisition de la parcelle (2294) Ch. Du Croissant 7	02.10.12	131'000.00	0.00	131'000.00	0.00	131'000.00	0.00

Situation des emprunts

ARRETE C.E.	INSTITUT	ECHEANCES	MONTANT INITIAL	SOLDE AU 31.12.2011	AMORTISSEMENTS 2012	REBOURSEMENT EN 2012	SOLDE AU 31.12.2012	TAUX 2012	INTERETS Payés 2012
14.05.68	BCG	2018	1'000'000.00	166'842.25	21'423.45		145'418.80	3.5360	5'899.55
25.02.87	BCG	2017	5'000'000.00	1'658'906.70	25'252.95		1'406'380.75	3.6160	59'986.05
10.02.88	BCG	2018	4'000'000.00	1'368'109.00	186'626.55		1'181'482.45	1.5350	21'000.47
21.12.88	BCG	2019	5'000'000.00	2'144'417.35	258'065.40		1'886'351.95	1.1430	23'202.60
14.02.90	BCG	2020	1'500'000.00	630'866.85	60'647.05		570'219.80	3.5798	22'583.95
14.02.90	BCG	2020	2'500'000.00	1'071'051.85	102'810.75		968'241.10	3.6160	38'729.25
22.01.92	BCG	2022	3'000'000.00	1'491'745.15	128'424.30		1'363'310.85	1.5100	16'140.70
22.12.04	BCG	2015	5'000'000.00	5'000'000.00			5'000'000.00	3.8400	195'200.00
20.12.07	BCG	2018	6'000'000.00	6'000'000.00			6'000'000.00	3.2650	195'900.00
18.12.08	BCG	2016	10'000'000.00	10'000'000.00			10'000'000.00	2.5620	256'200.00
22.12.11	BCG	2022	6'000'000.00	0.00			6'000'000.00	1.3190	4'6165.00
19.12.01	KOMMUNALKREDIT AUSTRIA AG	2012	6'000'000.00	6'000'000.00			6'000'000.00	0.00	3'8650
19.12.01	DEXIA FINANCE	2012	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	0.00	93'000.00
19.12.01	DEXIA Dublin	2012	4'000'000.00	4'000'000.00			4'000'000.00	0.00	121'600.00
17.12.02	DEXIA Dublin <small>LIRE EGA LA SUITE ASS.)</small>	2013	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	2.7200	81'600.00
17.12.02	DEXIA Dublin <small>LIRE EGA LA SUITE ASS.)</small>	2013	4'000'000.00	4'000'000.00			4'000'000.00	3.0650	122'600.00
29.01.03	BAYERISCHE LB	2014	10'000'000.00	10'000'000.00			10'000'000.00	2.9500	295'000.00
22.12.04	AXA WINTERTHUR	2015	4'000'000.00	4'000'000.00			4'000'000.00	2.4000	96'000.00
30.11.09	AXA WINTERTHUR	2017	5'000'000.00	5'000'000.00			5'000'000.00	2.2500	112'500.00
	AXA WINTERTHUR	2022	5'000'000.00	5'000'000.00			5'000'000.00	2.1100	105'500.00
22.12.04	DEXIA FINANCE	2020	10'500'000.00	10'500'000.00			10'500'000.00	3.6700	385'350.00
21.12.05	KOMMUNALKREDIT AUSTRIA AG	2021	8'000'000.00	8'000'000.00			8'000'000.00	2.7400	219'200.00
21.12.05	DEXIA DUBLIN	2016	6'000'000.00	6'000'000.00			6'000'000.00	3.0000	180'000.00
20.12.06	DEXIA DUBLIN	2019	5'000'000.00	5'000'000.00			5'000'000.00	3.1300	156'500.00
20.12.10	Postfinance	2018	5'000'000.00	5'000'000.00			5'000'000.00	2.1900	109'500.00
20.12.06	UBSAG	2017	8'000'000.00	8'000'000.00			8'000'000.00	3.4800	283'040.00
20.12.06	CAISSE DE PENSIONS MIGROS	2019	7'000'000.00	7'000'000.00			7'000'000.00	3.5000	245'000.00
30.11.09	RENITES GENEVOISES	2025	5'000'000.00	5'000'000.00			5'000'000.00	2.9800	149'000.00
28.06.11	ECOLE ALLEMANDE DE GENEVE	2042	15'000'000.00	15'000'000.00			15'000'000.00	2.5000	3'750.00
20.12.10	AXA WINTERTHUR	2026	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	1.8000	53'700.00
22.12.11	Postfinance	2023	7'000'000.00				7'000'000.00	1.4300	0.00
	Totaux		157'000'000.00	132'531'939.15	1'010'533.45	13'000'000.00	131'521'405.70		3'959'497.57

Taxe professionnelle communale

Situation au 31 décembre 2012 :

Reliquat (créances) au 01.01.2012
 Taxations de l'exercice courant
 Suppléments (surtaxe et frais)
 Dégrèvements
 Total production nette de l'exercice (90.409)
 Irrécouvrables
 Versements nets des contribuables
 Perception nette
 Nouvelles créances
TOTAUX
TOTAL DES CREANCES AU 31.12.2012

Production	Recouvrement	Résultats
7'793'246.00		1'349'815.15
0.00		
0.00		
	37'377.25	7'793'246.00
	6'233'026.05	
	1'522'842.70	-6'270'403.30
7'793'246.00	7'793'246.00	
		2'872'657.85

Montant minimum de la taxe professionnelle 2012 : CHF 30.--
 Taux de dégrèvement pour 2012 : 0%

Etat des fonds spéciaux

Désignation	Solde au 31.12.2011	Solde au 31.12.2012	Nature du Placement
	CHF	CHF	
Fonds pour la Mobilité		410'000.00	Capital de dotation
	286'987.85	Compte courant Ville de Vernier
	179'104.65	123'012.15	
Fonds de bienfaisance		400'000.00	Prêt à la Ville de Vernier
	30'227.54	Compte courant Ville de Vernier
	435'408.69	430'227.54	
Fonds de prévoyance des employés		200'000.00	Prêt à la Ville de Vernier
	101'851.01	Compte courant Ville de Vernier
	582'741.11	187'164.45	Débiteurs
		489'015.46	
Fonds de décoration		23'519.80	Compte courant Ville de Vernier
	34'049.75	
57'569.55			
Fonds Jules Naville pour colonies de vacances		35'129.30	Actions UBS SA
	76'633.74	Compte d'épargne UBS SA
	111'097.17	73.23	Impôt anticipé à récupérer
		111'836.27	
Fonds Réunis des prix et courses scolaires		83'057.42	Compte d'épargne Banque Raiffeisen
	72.24	Impôt anticipé à récupérer
	82'950.11	83'129.66	

Compte d'exploitation de la piscine du Lignon

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Entrées directs	445'014.60	Eau, électricité	208'361.65
Cours de plongée	18'855.00	Chauffage	139'190.60
Cours de natation	123'358.00	Produits chimiques	28'203.55
Aquagym	80'668.00	Entretien et aménagements	224'809.55
Minigolf	13'972.00	Fournitures et marchandises	37'341.14
Locations diverses	17'494.00	Administration	84'024.50
Ventes diverses	13'252.00	Assurances	7'317.50
Redevance buvette	59'972.40		
TVA (taux forfaitaire)	-21'327.30	Sous-total	<u>729'248.49</u>
 Sous-total	 <u>751'258.70</u>		
		Traitements	372'089.05
		Charges sociales	63'368.75
		Formation	1'050.00
		Sous-total	<u>1'165'756.29</u>
 Perte d'exploitation	 <u>914'450.58</u>	Intérêts (3% sur la valeur au bilan)	129'861.99
		Amortissements	<u>370'091.00</u>
 TOTAL	 <u>1'665'709.28</u>	TOTAL	 <u>1'665'709.28</u>

Compte d'exploitation du Tennis d'Aire

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Buvette	54'705.40	Boissons et aliments	24'038.70
Location courts tennis	69'765.00	Balles de tennis, volants	7'956.00
Location courts badminton	58'704.00	Eau, électricité, bois	21'032.25
Vente de balles de tennis, volants	3'416.00	Administration	2'212.25
TVA (taux forfaitaire)	-2'608.50	Fournitures et marchandises	8'411.60
		Entretien et aménagements	32'083.35
Sous-total	183'981.90	Sous-total	95'734.15
		Traitements	186'587.00
		Charges sociales	46'590.55
		Sous-total	328'911.70
Perte d'exploitation	315'283.70	Intérêts (3% sur la valeur au bilan)	15'848.90
		Amortissements	154'505.00
TOTAL	499'265.60	TOTAL	499'265.60

Compte d'exploitation du Tennis de Vernier

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Redevances buvette	20'222.05	Balles de tennis, volants	5'420.60
Location courts tennis	155'774.00	Eau, électricité, gaz	71'227.22
Location courts badminton	85'011.00	Administration	0.00
Vente de balles de tennis, volants	5'800.00	Fournitures et marchandises	7'349.70
TVA (taux forfaitaire)	-756.10	Entretien et aménagements	80'906.75
Sous-total	266'050.95	Sous-total	164'904.27
		Traitements	1'480.05
		Charges sociales	169.85
		Honoraires et indemnités diverses	154'380.40
		Sous-total	320'934.57
Perte d'exploitation	398'420.35	Intérêts (3% sur la valeur au bilan)	63'366.73
		Amortissements	280'170.00
TOTAL	664'471.30	TOTAL	664'471.30

Fondation des Maisons Communales de Vernier

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2012

Rue du Village 28

Total des charges rue du Village 28	592'673.22	Total des produits rue du Village 28	759'782.60
Résultat d'exploitation rue du Village 28	167'109.38		
Sous-total	759'782.60	Sous-total	759'782.60

Poussy

Total des charges Poussy	1'733'947.96	Total des produits Poussy	1'686'600.45
Résultat d'exploitation Poussy	-47'347.51		
Sous-total	1'686'600.45	Sous-total	1'686'600.45

Rue du Village 3

Total des charges rue du Village 3	383'829.33	Total des produits rue du Village 3	436'540.50
Résultat d'exploitation rue du Village 3	52'711.17		
Sous-total	436'540.50	Sous-total	436'540.50

Avenue Henri-Golay

Total des charges avenue Henri-Golay	1'579'083.96	Total des produits avenue Henri-Golay	1'648'231.80
Résultat d'exploitation avenue Henri-Golay	69'147.84		
Sous-total	1'648'231.80	Sous-total	1'648'231.80

Copropriété Lignon 26

Total des charges Lignon 26	186'755.90	Total des produits Lignon 26	190'086.00
Résultat d'exploitation Lignon 26	3'330.10		
Sous-total	190'086.00	Sous-total	190'086.00

Chemin de l'Ecu 11 A à C

Total des charges chemin de l'Ecu 11 A à C	628'326.64	Total des produits chemin de l'Ecu 11 A à C	640'345.15
Résultat d'exploitation chemin de l'Ecu 11 A à C	12'018.51		
Sous-total	640'345.15	Sous-total	640'345.15
Totaux	5'361'586.50	Totaux	5'361'586.50

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

Actif	CHF	Passif	CHF
Disponibles	2'893'643.57	Emprunts	6'826'750.00
Débiteurs	880'316.82	Dette commune de Vernier	218'340.00
Compte de régularisation d'actifs	87'084.30	Compte de régularisation des passifs	705'835.15
Immeubles	79'342'819.70	Réserves et fonds	11'329'554.13
Etudes et constructions	59'228.45	Capital de dotation	3'316'410.00
		Résultat de l'exercice	256'969.49
		Pertes et profits reportés	-390'765.93
TOTAUX	83'263'092.84	TOTAUX	83'263'092.84

Fondation Vernier-Signal –

Bilan au 31.12.2012

ACTIF**Actif circulant**

	CHF
Banque : BCG	292'033.57
Débiteur : Dunand & Cie SA, comptes de gestion	41'916.95
Débiteur : Dunand & Cie SA, comptes loyers	1'120.00
Débiteur : A.F.C.	84.65
Actif transitoires	4'001.50
Loyers à recevoir	35'005.00

Actif immobilisé

Immeubles	895'055.30
-----------	------------

TOTAL DE L'ACTIF **1'269'216.97**

PASSIF**Fonds étranger**

Passifs transitoires	2'908.40
Loyers payés d'avance	1'120.00
Emprunt hypothécaire : BCG	167'890.00
Subventions	287'055.00

Fonds propres

Report de l'exercice précédent	753'647.34
Bénéfice de l'exercice	56'596.23

Total fortune	810'243.57
---------------	------------

TOTAL DU PASSIF **1'269'216.97**

Fondation Vernier-Signal –

Compte de perte et profits 2012

PRODUITS

	CHF
Loyers appartements	153'375.00
Loyers parkings	10'500.00
Intérêts bancaires	145.95
Produit exceptionnel	
	<hr/>
TOTAL DES PRODUITS	164'020.95

CHARGES

Frais de conciergerie	11'492.15
Frais d'entretien et de réparations	27'223.47
Assurances	8'736.00
Eau et électricité	11'914.05
Contrats d'entretien	28'250.35
Débours divers	720.00
Honoraires fiduciaire	2'700.00
Frais de régie	7'908.60
	<hr/>
Total des frais d'exploitation	98'944.62
Intérêts hypothécaires	4'174.70
Impôts	4'305.40
	<hr/>
TOTAL DES CHARGES	107'424.72
Bénéfice de l'exercice	56'596.23
	<hr/>
	164'020.95



Impressum

Mairie de Vernier

Rue du Village 9
Case postale 520
CH 1214 Vernier
022 306 06 06
mairie@vernier.ch
www.vernier.ch

Service communication, Ville de Vernier
Graphisme **Bontron&Co, Genève**
Impression **Multicolor SA, Vernier**
Imprimé sur papier 100 % recyclé

